1987-1988
Annual Report

Canada

89-02897/

To Her Excellency
The Right Honourable Jeanne Sauvé
Governor General of Canada

May it please Your Excellency:

I have the honour to submit to Your Excellency the annual report of the Department of Indian Affairs and Northern Development for the fiscal year beginning April 1, 1987, and ending March 31, 1988.

During the year under review, the department concentrated on keeping its commitments to the Indians, Inuit and northern residents of Canada. We have done this in three ways: by improving community services; by strengthening self-government; and by settling native claims.

The department's Indian and Inuit Affairs Program budget increased by 31 per cent between 1984 and 1988. Elementary, secondary and postsecondary education expenditures grew substantially in the same period. The department is dedicated to continue providing strong education, social development and economic development programs to Indians and Inuit.

The government is resolved to settle native claims. By year's end, an Agreement-in-Principle on the Dene-Métis comprehensive claim was well advanced. Five specific claims were settled in 1987-88 involving total compensation of approximately $2.6 million and 186.3 hectares of land. Mediated negotiations were planned with the Cree, Inuit and Naskapi on the James Bay and Northern Quebec Agreement.

The government has met with national aboriginal leaders to discuss restarting talks on entrenching aboriginal rights to self-government in the Constitution. The government's objective is to establish, in cooperation with the appropriate federal departments and agencies and related levels of government, the formal basis for a new relationship between the federal government and Indian and Inuit people which is marked by increased community control and self-reliance. Since 1986, 65 groups, representing 232 bands, have submitted proposals for activities related to community self-government. In 1987-88, approximately 67 per cent of the Indian and Inuit Affairs Program budget was administered by Indian communities, up from about 39 per cent in 1979-80.

The department also made significant progress during the year in promoting the development of Canada's northern regions. A comprehensive Northern Political and Economic Framework was approved that lays the groundwork for transferring the remaining provincial-type programs to the territorial governments. Also, the Yukon assets of the Northern Canada Power Commission were transferred to the Yukon Territorial Government and subsequently sold to the Yukon Development Corporation.

Throughout the year I have been pleased with the progress that Indians, Inuit and Northerners themselves have made toward the betterment of their communities. I have also been proud of the accomplishments of this department and its employees. Through hard work and dedication, our commitments were realized to the highest degree possible. For everyone's efforts, I thank them.

Respectfully submitted,

Bill McKnight, P.C., M.P.,
Minister of Indian Affairs
and Northern Development

Published under the authority of the
Hon. Bill McKnight, P.C., M.P.,
Minister of Indian Affairs and
Northern Development,
Ottawa, 1988.

QS-6041-000-BB-A1
Catalogue No. R1-1988
ISBN 0-662-56409-X

©Minister of Supply and Services Canada

TABLE OF CONTENTS

DEPARTMENTAL PROFILE

Mandate 8

HIGHLIGHTS

Highlights 12

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

Self-Government Sector 16

—Self-Government Negotiations Branch 17
—Policy and Implementation Branch 17
—Comprehensive Claims Branch 18
—Indian Fishing Policy Branch 19

Economic Development Sector 20

Lands, Revenues and Trusts Sector 22

—Legal Liaison and Support Branch 23
—Lands and Environment Branch 23
—Membership, Revenues and Band Governance Branch 24
—Specific Claims Branch 24

Indian Services Sector 25

—Education Branch 26
—Social Development Branch 28
—Band Support and Capital Management Branch 28
—Band Support Programs 28
—Capital Management 28
—Housing 29
—Transfer Payments Management 29
—Alternative Funding Arrangements (AFA) 30

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

—Constitutional Development and Strategic Planning Branch 33
—Natural Resources and Economic Development Branch 35

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION

—Rights Management 40
—Exploration 40
—Development 41
—Expenditures and Benefits 41
—Environmental Issues 41

ADMINISTRATION PROGRAM

Finance and Professional Services 44

—Finance Branch 45
—Management Services Branch 46
—Contract Policy and Services 46
—Departmental Audit Branch 46
—Technical Services 46

Human Resources Branch 47

Communications Branch 49

Executive Support Services Branch 50

REGIONAL OFFICES

Atlantic 55
Quebec 57
Ontario 61
Manitoba 64
Saskatchewan 68
Alberta 70
British Columbia 73
Yukon 75
Northwest Territories 78

APPENDIX I

Budgetary Expenditures 82

APPENDIX II

Statutes Administered 84

Departmental Profile

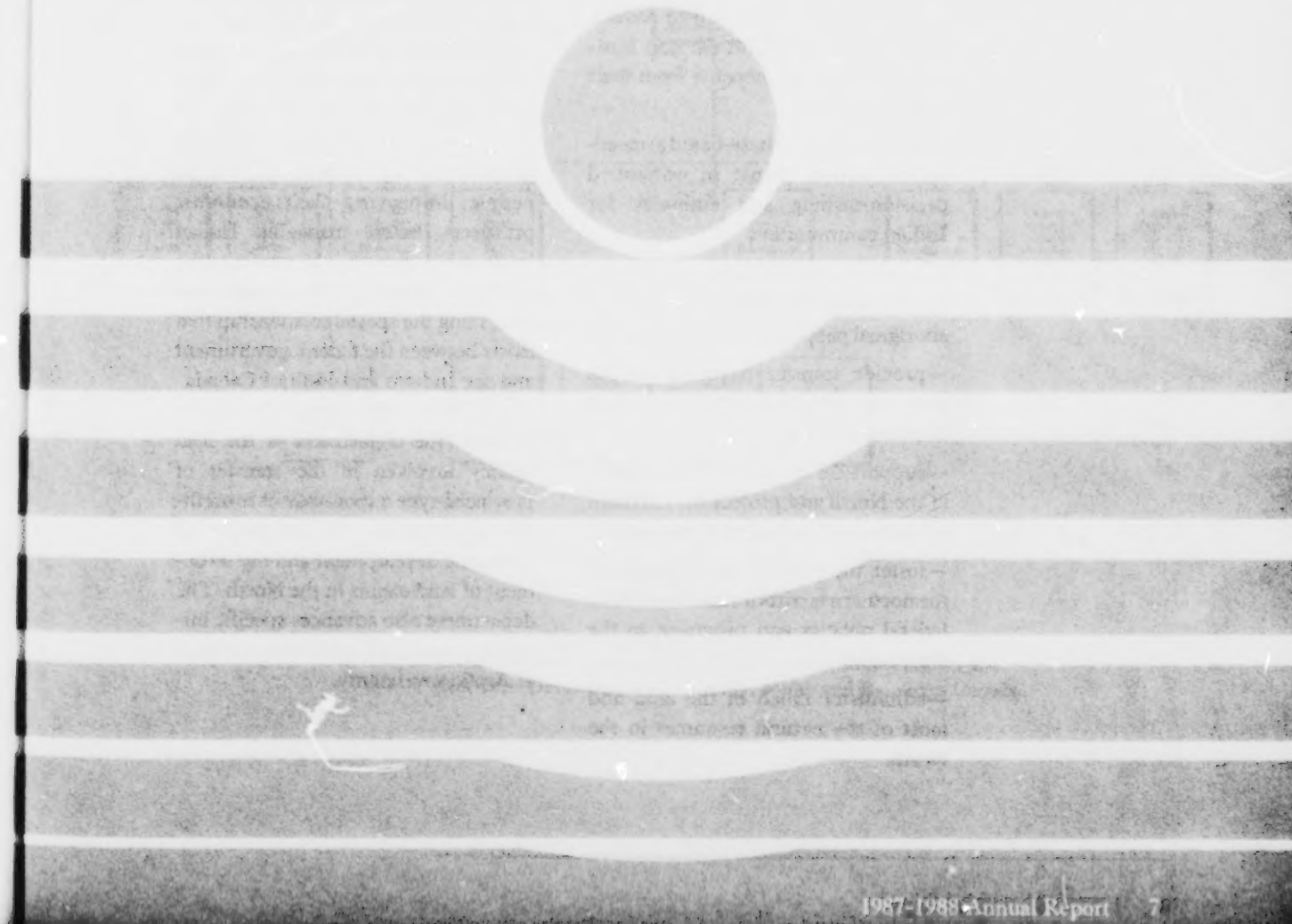

Departmental Profile

Mandate

The Department of Indian Affairs and Northern Development was created in 1966, headed by a Minister responsible for Indian and Inuit Affairs as well as for Yukon and Northwest Territories and their resources. The department's responsibilities are to:

—fulfill the obligations of the federal government arising from treaties, the *Indian Act* and other legislation listed in Appendix II;

—provide for the delivery of basic services to status Indian and Inuit communities;

—assist Indians and Inuit to acquire employment skills and develop businesses, and obtain benefits from their natural resources;

—negotiate community-based arrangements which result in enhanced decision-making and authority for Indian communities;

—support constitutional discussions regarding the definition of the rights of aboriginal peoples and related matters;

—provide transfer payments to the governments of Yukon and Northwest Territories;

—support the economic development of the North and protect the northern environment, including Arctic seas;

—foster the political development of the northern territories and coordinate federal policies and programs in the North; and

—administer much of the land and most of the natural resources in the North.

The Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) is responsible for the regulation of oil and natural gas exploration and development on Canada's frontier lands. COGLA administers the *Canada Petroleum Resources Act* and the *Oil and Gas Production and Conservation Act,* reporting to the Minister of Indian Affairs and Northern Development and the Minister of Energy, Mines and Resources.

Fiscal year 1987-88 was a time when the department concentrated on implementing federal government programs and policies for Indians and Inuit and non-native citizens of Yukon and Northwest Territories. These programs and policies were aimed at supporting the development of self-government by Indian and Inuit people, improving their economic prospects, better managing Indian lands and monies, improving the conditions in Indian communities, and protecting the special relationship that exists between the federal government and the Indians and Inuit of Canada.

With respect to northern development, the department is the lead agency involved in the transfer of provincial-type responsibilities to northern governments, the promotion of economic development and the settlement of land claims in the North. The department also advances specific initiatives concerned with reinforcement of Arctic sovereignty.

ORGANIZATIONAL STRUCTURE

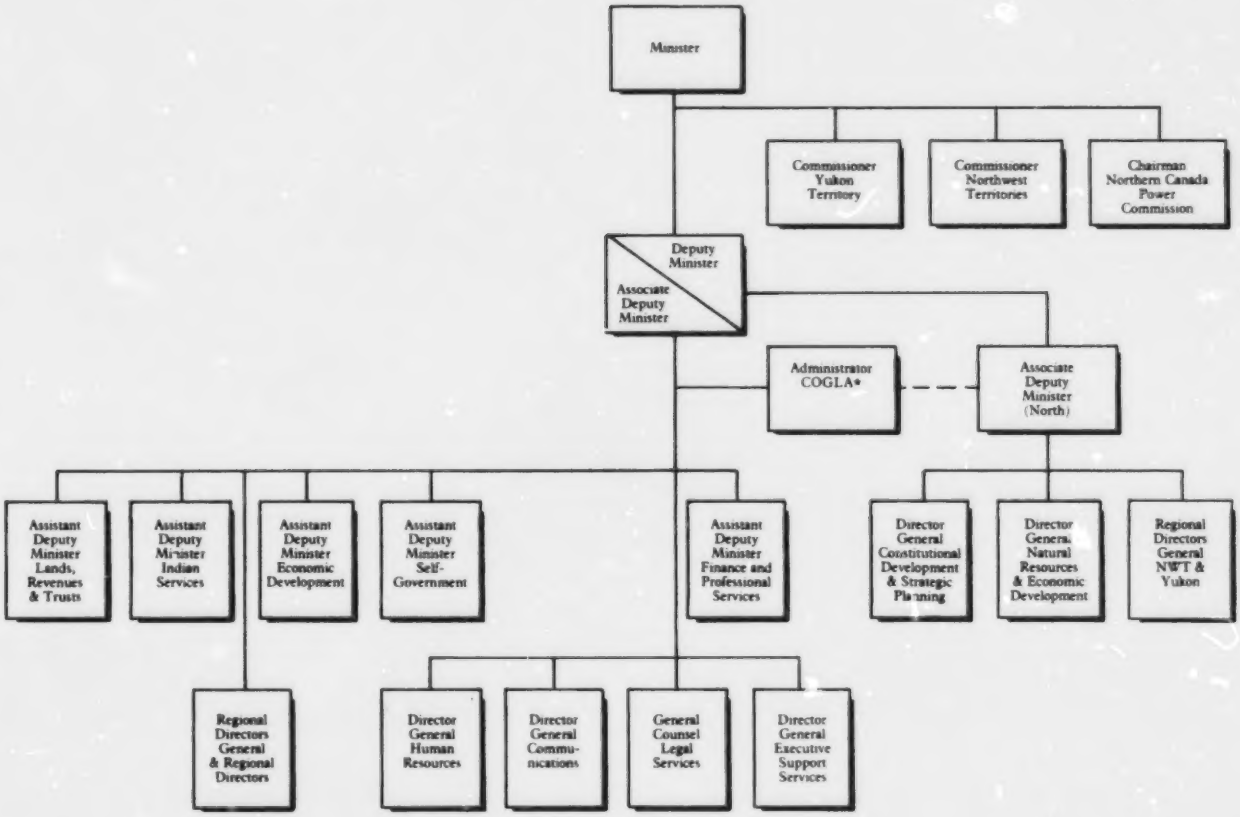

*COGLA reports jointly to the Department of Indian Affairs and Northern Development and Energy, Mines and Resources Canada.

Highlights

Highlights

In 1987-88, the department increased its efforts to fulfill its commitments to the development of Indian and Inuit community-based self-government, the transfer of programs to Indian and Inuit communities and territorial governments and the settlement of native land claims. The importance of the department's responsibilities was highlighted by the appointment, on August 27, 1987, of the Honourable Bernard Valcourt as Minister of State to support the Honourable Bill McKnight in fulfilling his role as Minister of Indian Affairs and Northern Development.

Community Self-Government Negotiations

The Self-Government Negotiations Branch responded to 42 new proposals representing 151 bands across the country; as well, it continued to deal with 23 ongoing proposals. In addition, the branch supported self-government workshops in five provinces. These facilitated 67 bands to meet and share information and experiences.

James Bay and Northern Quebec Agreement

The federal government approved the payment of $2.5 million to the former residents of Port Burwell, N.W.T., who, because of deteriorating economic and social conditions leading to a decline in the population of Port Burwell, moved to Northern Quebec in 1978. This issue was key to the success of the James Bay and Northern Quebec Agreement (JBNQA) implementation negotiations, and its successful resolution opens the way for future negotiations.

Comprehensive Claims

A mandate for negotiating an Agreement-in-Principle with the Dene/Métis of the N.W.T. was approved in May 1987. An Agreement-in-Principle was well advanced by year's end.

Negotiations began in mid-August toward an Agreement-in-Principal for the Council for Yukon Indians. The Yukon negotiation team also negotiated the transboundary claims of the Kaska-Dena Council, Dene Nation and Taku River Tlingits, officially called the Atlin Band.

In December 1987, the federal government established the mandate for negotiating an Agreement-in-Principle with the Tungavik Federation of Nunavut.

Negotiations toward a framework agreement with the Conseil Attikamek-Montagnais were progressing well.

Specific Claims

During the year, five grievances were settled transferring a total of 186.3 hectares of land to reserve status and providing $2,587,153 in cash compensation.

An agreement was signed with Makivik Corporation covering the cost of resettling Inuit families to Inukjuak from Resolute Bay and Grise Fiord.

Canada and Manitoba concluded settlement of the Pasquia Dyke claim with The Pas Band, resulting in $431,107 being paid jointly by the federal and provincial governments.

"Kamloops" Amendments

Bill C-115, the "Kamloops" amendments, passed first reading in the House of Commons in March 1988. These amendments permit band councils to exercise jurisdiction over designated lands, levy property taxes and facilitate commercial development. This was the first ever Indian-led change to the *Indian Act*. The Bill clearly established the power of band councils to tax reserve lands.

Manitoba Northern Flood Agreement

In March 1988, an $88.5 million payment was approved for five Manitoba Northern Flood Agreement (NFA) communities to fulfill Canada's major obligation under Article 6 of the 1977 NFA. The Northern Flood Capital Reconstruction Authority, a band-controlled institution, will manage the water and sewer project, the largest capital project ever undertaken by these bands.

Northern Political and Economic Framework

A new comprehensive Northern Political and Economic Framework was approved in June 1987. The framework's objective is to strengthen the political and economic institutions in the North within the Canadian federation. The essential elements of this policy are: to transfer provincial-type programs to the territorial governments (including responsibility for managing the North's natural resources); to pursue settlement of land claims; and to develop sound and stable economies through greater diversification, while reinforcing Canadian sovereignty over Arctic lands and waters.

Forestry Transfer

Responsibility for fire and forestry management programs was transferred from the department to the Government of the Northwest Territories. The agreement lays out details of legislative amendments, property and housing transfer, treatment of federal employees and continuing land use under overlapping jurisdiction.

Alternative Funding Arrangements

In 1987-88, seven Alternative Funding Arrangements (AFA) agreements were signed involving $22.8 million in program funding in the year under review.

The largest and most complex of these AFA agreements was signed with the Nuu-Chah-Nulth Tribal Council. It covers 13 bands in British Columbia. The five-year agreement is for $58 million.

Another 45 bands and five tribal councils were at various stages of AFA development.

Land Use Planning

The Canada-Yukon Agreement on Land Use Planning was signed in October 1987. The agreement, a cooperative process between the department, the Government of Yukon and the Council for Yukon Indians, establishes the mechanism for comprehensive land use planning throughout the territory.

Northern Canada Power Commission

Detailed surveying and other work continued in order to implement Bill C-45 which transferred the Yukon assets of the Northern Canada Power Commission (NCPC) to the Yukon Territorial Government (YTG). The assets were sold to the Yukon Development Corporation (YDC) for $95 million. All Yukon employees were guaranteed employment with Yukon Electrical Co. Ltd., engaged to manage the utility.

Principles governing the sale and transfer of the Northern Canada Power Commission to the Government of the Northwest Territories (GNWT) for $53 million were signed February 8, 1988. This was done in anticipation of the actual sale and transfer which was to have been completed within three to four months.

Dene Cultural Institute

The Dene Cultural Institute was incorporated in May 1987. The institute, which was established to promote Dene culture, received an operating grant of more than $192,000 for 87/88 from the department.

Yukon Placer Mining

A new policy for placer mining in Yukon was signed by the Ministers of Indian Affairs and Northern Development, Fisheries and Oceans, and Environment. The agreement sets out requirements to protect fish and fish habitats and supports the continuation of a healthy placer industry.

Indian and Inuit Affairs Program

Indian and Inuit Affairs Program

Self-Government Sector

The Government of Canada is committed to the principle that Indian and Inuit communities, wishing to do so, should govern themselves. The government is further committed to the idea that the pace and the manner of this transfer of authority should be controlled by Indian and Inuit people themselves. The goal is to establish a new relationship between the government and the aboriginal peoples of Canada, a relationship that respects the distinctive characteristics and needs of Indian and Inuit communities. This commitment to aboriginal self-government is a major focus of the department and the chief responsibility of the Self-Government Sector.

The process whereby government authority is transferred to Indian and Inuit people is well-established. It gained momentum during the year under review. Evidence of this included progress in negotiations toward implementing the James Bay and Northern Quebec Agreement (JBNQA), the advancement of many comprehensive claims, the settlement of subagreements in many areas, the development of several co-management projects in fisheries and progress by several communities toward concluding framework agreements in the self-government negotiations process.

The sector also took part in, or provided support for, the department's

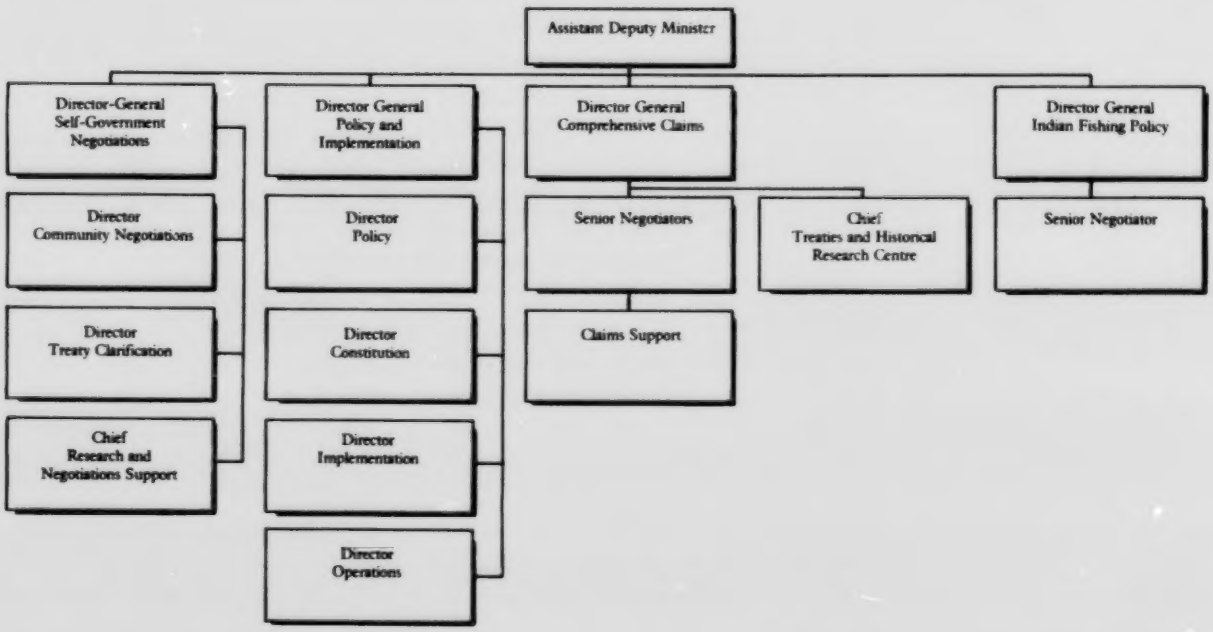

representation in several international forums. These included the United Nations Working Group on Indigenous Populations and the International Labour Organization, which is revising its Convention on Indigenous and Tribal Populations.

Self-Government Negotiations Branch

Interest in the self-government negotiations program increased considerably. Major activities undertaken in 1987-88 by the branch included consideration of 42 proposals representing 151 bands from across Canada. Thus, since its inception in April 1986, the branch has responded to a total of 65 proposals representing 232 bands. Of the active proposals:

—19, involving 56 bands, were at the stage of developing a framework (detailed terms of reference) for substantive negotiations;

—17, involving 42 bands, were at the stage of conducting initial development work, usually research and community consultation; and

—six, involving 53 bands, were for information workshops on self-government for community members.

Other activities included the sponsoring of two national workshops for communities in the framework stage of the negotiating process. The workshops serve as a mechanism for the exchange of information and experiences among communities. The branch also developed a detailed information package on the process of community self-government negotiations.

Policy and Implementation Branch

Significant progress was made during the year on the JBNQA and the Northeastern Quebec Agreement. Discussions were held with the Inuit, Cree and Naskapi, as well as the Government of Quebec and Hydro Quebec. The Policy and Implementation Branch researched issues, prepared legal assessments and developed the federal position in these negotiations.

The Minister appointed Andrew Croll as a special federal representative to negotiate implementation of all provisions of the agreements.

The government approved a payment of $2.5 million to the former residents of Port Burwell, N.W.T., who moved to northern Quebec in 1978. Settlement of this issue was a key factor in the negotiations to implement the JBNQA.

Mediators were appointed, or identified, for negotiations with the three native parties involved. The federal government extended the negotiations to provide native signatories with an opportunity to identify fully their concerns.

The Policy and Implementation Branch began work during the year on the development of guidelines for the implementation of comprehensive claims agreements. Among other things, the guidelines provide for a review of such agreements before implementation, to ensure that they are clear and practical. As well, the guidelines provide for the negotiation of subsidiary agreements on how comprehensive agreements will be implemented.

The branch participated in tripartite self-government discussions in Ontario, dealing with such topics as lands, resources and education. It also represented the department in Canada's response to international developments through the United Nations Working Group on Indigenous Populations and International Labour Organizations.

Together with the Cree and Naskapi, the federal government has developed a number of regulations to clarify and give precision to the intent of the *Cree-Naskapi (of Quebec) Act.* This cooperative effort continued throughout 1987-88 resulting in the drafting of three regulations: "The Cree-Naskapi Band Elections Regulations"; "Regulations Respecting the Form of Deeds Relating to Certain Successions"; and the "Cree-Naskapi Band Expropriation Regulations". Initial drafts of regulations governing special band meetings and referenda were also prepared during the year.

The Cree and Naskapi bands received more than $25 million during the year for operating and capital costs. This included $13.1 million for eight Cree bands and the Cree Regional Authority. A total of $968,754 was provided to the Naskapi Band for operating costs. As well, a special contribution of $1.1 million was provided to the Wemindji Band, to pay for electricity provided to the community on behalf of Canada. Capital grants of more than $9.8 million were provided to Cree bands and $330,000 to the Naskapi for housing and community infrastructure.

The Sechelt Band, exercising authority under the *Sechelt Indian Band Self-Government Act,* undertook negotiations with British Columbia to establish the Sechelt Indian Government District. The department secured the necessary federal approvals to give effect to the arrangements between the Sechelt and the provincial government. In addition, the department processed an amendment to the band's constitution concerning eligibility for band membership. This demonstrated an effective new relationship —joint cooperation to achieve goals of Indian self-government.

Comprehensive Claims Branch

A mandate for negotiating the Dene/Métis claim was approved in May 1987.

In December, the department received a mandate to negotiate an

Agreement-in-Principle with the Tungavik Federation of Nunavut (TFN) within 14 months. A workshop on wildlife compensation was held with industry, the TFN and government.

In Yukon, a mandate for negotiation of the Council for Yukon Indians claim was approved by the federal government in May 1987. A Chief Federal Negotiator was appointed in July, and negotiations began in mid-August toward an Agreement-in-Principle. A process was set up to protect land until final land selection takes place.

In British Columbia, negotiations with the Nisga'a focussed on the allocation and management of the fishery resource.

Negotiations toward the conclusion of the first framework agreement under the revised federal policy on comprehensive land claims were progressing well with the Conseil Attikamek-Montagnais. Negotiations were also initiated on an interim protection measures agreement.

The River Desert Band submitted documentation to substantiate a claim in the Ottawa Valley in August 1987. In British Columbia, one further claim, the Kwakiutl, was accepted in February 1988.

Indian Fishing Policy Branch

The Indian Fishing Policy Branch was created in 1987-88 to advise the Minister on native fishing issues.

Funding was provided to develop and test four cooperative management schemes in British Columbia. In cooperation with the Department of Fisheries and Oceans (DFO), criteria were developed for more than 40 proposed co-management projects in the province.

Exploratory discussions recommenced with the Six Nations of the Grand River Band in January 1988 after formal negotiations of fishing agreements were suspended in early 1987.

In Atlantic Canada, the department and DFO continued consultations with bands, the Union of Nova Scotia Indians and the Union of New Brunswick Indians concerning conflicts between regulations and treaty fishing rights. Meetings were also held with groups such as the Atlantic Salmon Federation and Fisheries Council of Canada. A formal process for negotiating fishing agreements was under consideration during the year.

The department, DFO and the Government of Quebec monitored a three-year fisheries plan implemented by Restigouche Micmac bands. The department assisted in developing feasibility studies for a proposal put forward by the Kingsclear Band, New Brunswick, to convert a food fishery to a recreational fishery. The proposal called for a motel complex to be built with federal funding assistance.

Economic Development Sector

Progress was made on five economic development strategies developed by the Task Force on Indian Economic Development. These are: increased access to the mainstream business economy; an improved taxation regime to increase Indian business growth; support for Indian resource development on Indian lands; training of Indian adults for business and employment;

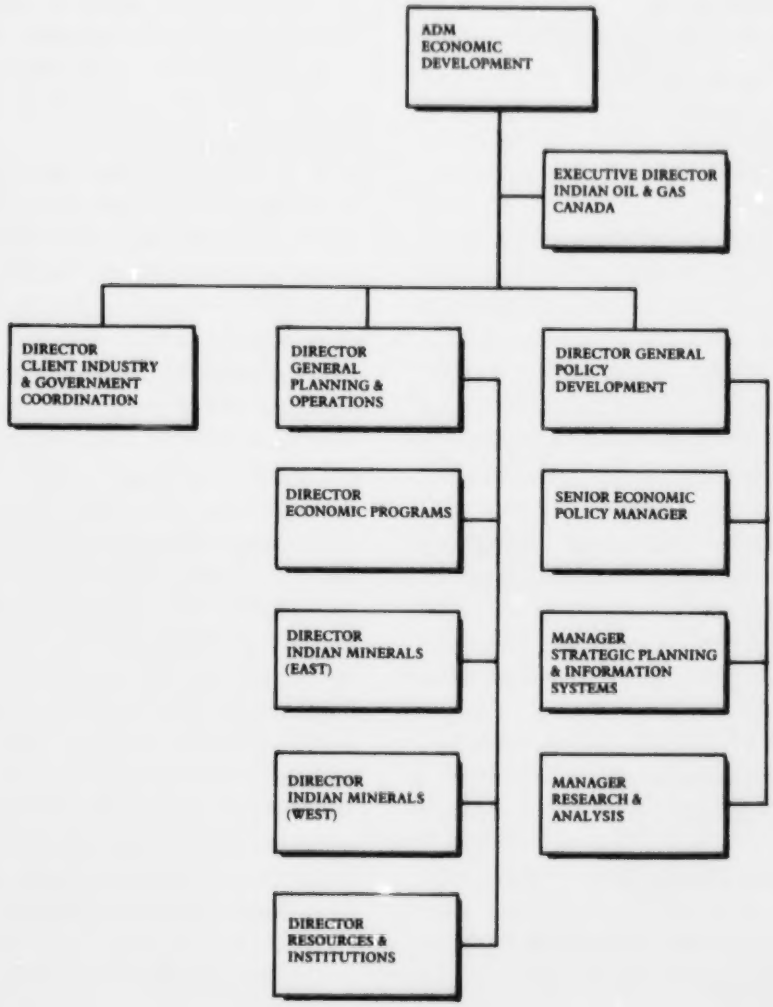

and improving federal programs to assist Indian business development and employment.

During the year, the Canada/Quebec Memorandum of Understanding (MOU) on native economic development was signed. The MOU's main objective is to coordinate and harmonize policies and programs of various federal and provincial government departments in relation to native economic development.

A national guide on federal procurement and a list of potential Indian suppliers were prepared. Consultations were held with the Canadian Council of Native Businesses (CCNB) and the banking community to discuss the *Small Business Loan Act* (SBLA) and native access to private capital.

The sector worked on the "Kamloops" amendments on property taxation which passed first reading in the House of Commons in March 1988. These amendments will also facilitate commercial activity on "designated" lands.

In addition, a strategy was developed to enhance mineral exploration and development on Indian reserves. During the year, the Chief Executive Officer for Indian Oil and Gas Canada was also recruited.

An agreement concerning Placer Dome's gold mine at Dona Lake was signed by the Windigo Tribal Council, the Osnaburgh Band, the company and both the provincial and federal ministers.

Negotiations began with several Indian-controlled financial institutions concerning the privatization of the Indian Economic Development Loan Fund (IEDF).

A joint Indian Community Human Resource Strategies (ICHRS) program and social assistance initiative were developed whereby funds can be used for productive economic development activities.

The sector managed four distinct programs:

—the Indian business development program provided $10 million in contributions, $10 million in direct loans and $3 million in guaranteed loans as well as management and advisory services to Indian businesses;

—the ICHRS program provided approximately $32 million to communities and individuals to increase employability through academic upgrading and occupational skills training, on-the-job training, employment creation and economic and human resource planning;

—the Resources Development program provided approximately $4 million to assist bands to identify and exploit mineral and oil and gas holdings, and to manage renewable resources; and

—the Indian Delivery System program contributed more than $16 million to assist bands, tribal councils and sectoral business interests to support Indian-controlled economic institutions which provide advisory services

and third-party contributions for new or expanded business projects.

Indian economic development activities supported by the department included:

—assistance to more than 800 businesses which maintained 1,600 existing jobs, created 1,400 new jobs and generated $16 million in income for Indians;

—a business equity funding leverage factor of 8:1 (eight dollars of investment in Indian businesses by individuals, other federal programs and commercial banks for every business development contribution dollar from the department);

—1,900 long-term jobs in Indian community enterprises, and 1,000 jobs on projects providing skill enhancement and work experience;

—1,800 full and part-time trainees in classroom or on-the-job environments;

—long-term human resource employment and training plans for 234 bands;

—mineral development activities which resulted in revenues of $670,000 and 180 jobs.

—oil and gas developments which resulted in $102 million in royalties and $5.7 million from bonuses, rentals, compensation and seismic fees; and

—Indian-controlled advisory services were provided by a staff of 380 in 200 bands and 55 tribal and sectoral development corporations to hundreds of Indian businesses, and thousands of self-employed farmers, fishermen, trappers, outfitters and arts and crafts producers.

Lands, Revenues and Trusts Sector

The Lands, Revenues and Trusts Sector is responsible for the legal obligations of the government in all matters respecting Indians and lands reserved for Indians. However, the development of natural resources is the responsibility of the Economic Development Sector. Lands, Revenues and Trusts, through the Specific Claims Branch, also undertakes the assessment of specific claims submitted by Indian bands and conducts negotiations on behalf of the Minister with a view to settling all accepted claims.

In 1987-88, legislation was introduced permitting Ontario bands to negotiate agreements with the province; membership control was transferred to 203 bands; and an $88.5 million payment was approved for five Manitoba Northern Flood Agreement communities.

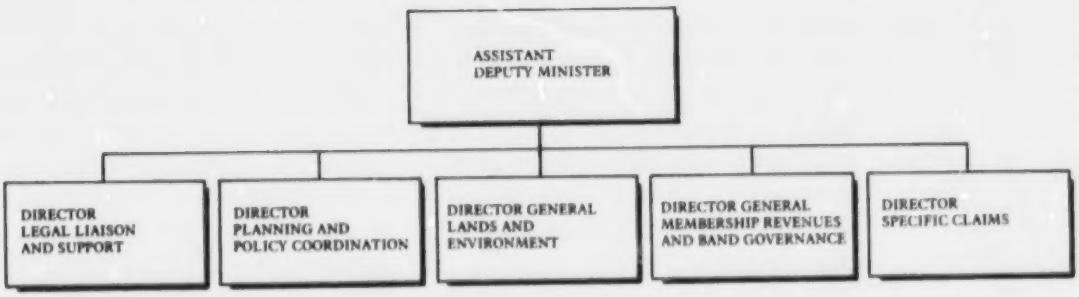

Phase I of a major review of the Lands, Revenues and Trusts Sector was completed and Phase II was begun during the year.

A Planning and Policy Coordination Branch was created to coordinate sectoral planning and policy management.

Legal Liaison and Support Branch

The Legal Liaison and Support Branch administers the Test Case Funding Program which may provide a contribution toward an Indian test issue at the appeal stage of litigation. In support of the department and program managers, Legal Liaison and Support acts as the contact point for litigation and performs reseach and analysis of documentation for the purpose of formulating departmental positions on litigation. The branch also provides the Department of Justice with research support in litigation affecting the Department of Indian Affairs and Northern Development.

Since 1965, the federal government has funded the litigation of selected test cases, mainly at the appeal stage, to clarify important Indian-related legal issues.

During the year, litigation grew at the rate of five new cases per month in addition to the heavy demands imposed by major cases, such as Gitksan and Apsassin.

Lands and Environment Branch

The Lands and Environment Branch began developing regulations for the Indian Land Registry. The improved system will enhance the development of Indian lands and support the taxation powers of bands.

Bill C-73, introduced in the House of Commons in September 1987, permits Ontario bands to negotiate agreements with the province and the federal Crown to remove provincial interests in surrendered Indian lands and minerals.

During the year, more than $1 million was contributed to bands and Indian organization for a variety of activities including environmental workshops and consultations, the pre-

paration of responses to projects with potential and existing impacts, and negotiating settlements with the proponents of projects.

In March 1988, an $88.5 million payment was approved for five Manitoba Northern Flood Agreement communities.

Membership, Revenues and Band Governance Branch

During 1987-88, 26,110 individuals applied for registration as status Indians under the *Indian Act*. Applications covering 24,564 individuals were reviewed and completed during the year, resulting in 16,689 registrations and 7,875 denials.

Membership control was transferred to an additional 203 bands during the same period, bringing the total number of bands having control of their membership to 212 or 36 per cent of all Indian bands.

In March 1988, Bill C-123 was tabled in the House of Commons. The effect of the Bill would be to increase a surviving spouse's preferential share in an intestacy to $75,000 from $2,000. The Bill would amend the *Indian Act* to enable band councils to play a greater role in managing the monies of minors. The department currently administers approximately 23,000 accounts for deceased Indians, minors and other individuals.

Bill C-122 was also tabled in the House of Commons in March 1988. This new amendment would: (a) require notices of bylaws made under Sections 81, 83, or 85.1 to be published, if possible, and posted; and (b) exempt those bylaws from the application of the *Statutory Instruments Act*. The department adopted a policy by which Indian bands can revert to custom election if they wish to do so. During the year, 409 band election results were recorded and 205 bylaws were processed.

In March 1988, the "Kamloops" amendments (Bill C-115) passed first reading in the House of Commons. These amendments would ensure that reserve land surrendered for lease or any other restricted purpose remains part of the reserve; provide a new definition of "designated" land to replace the old term "conditionally surrendered" land; and permit all band councils to levy taxes on reserves, including designated land.

Specific Claims Branch

Five Indian band grievances were settled during the year, transferring a total of 186.2 hectares of land to reserve status and providing $2,587,153 in cash compensation. The government concluded that a breach in lawful obligation did not occur in seven claims. Eight claims were dropped due to the bands deciding not to pursue this process. The government accepted nine new claims for negotiation. One other claim was settled by other departmental programs.

Indian Services Sector

In 1987-88, the Indian Services Sector continued to support Indians and the Inuit of Northern Quebec and Labrador. The sector provided education, social development, housing, community infrastructure and band management support services primarily to status Indians residing on reserve and Crown lands.

During 1987-88, Indians and Inuit increased control of the education program in their communities

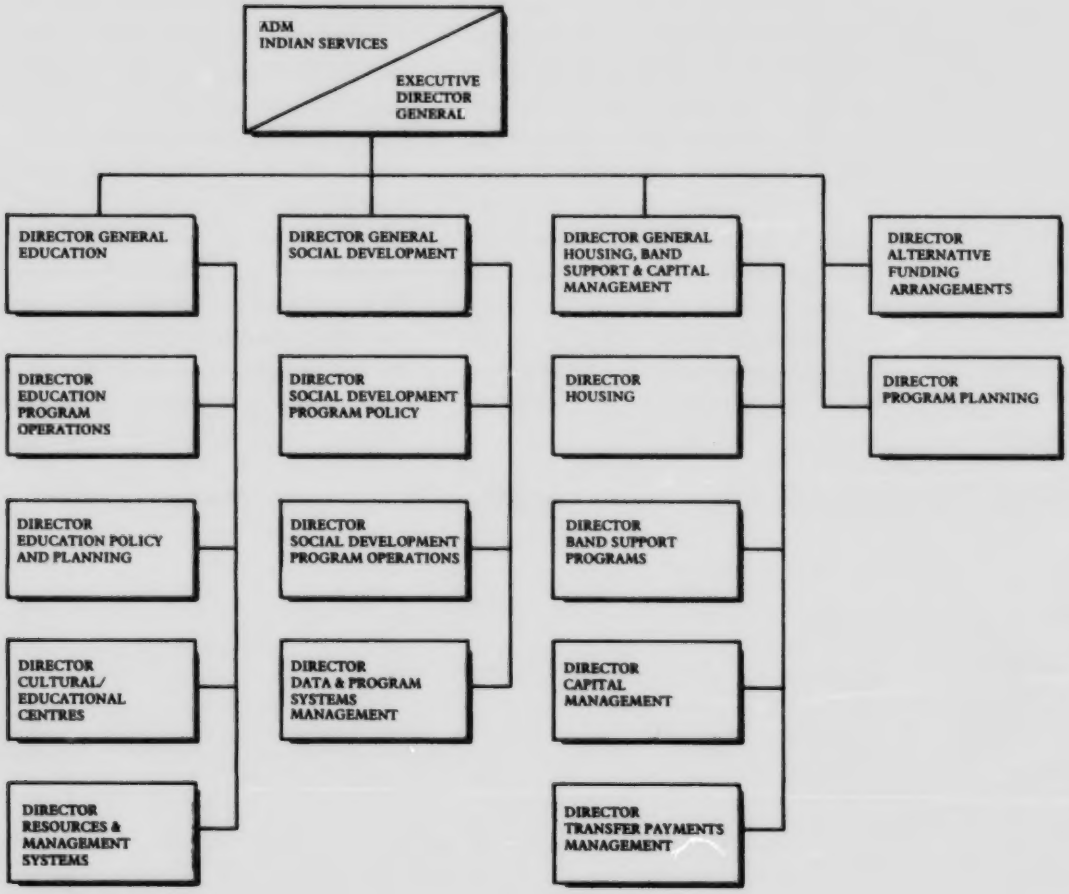

with the transfer of 18 federal schools to band control. As well, the social assistance program was devolved to an additional 15 bands, increasing the percentage of bands administering the program to 81 per cent.

Seven Alternative Funding Arrangement (AFA) agreements were signed for an annual amount of $22.8 million. Under such agreements, bands or tribal councils have greater flexibility in managing the funds available to them. The initiative is designed to transfer responsibility for the design of programs and establishment of priorities to Indian councils while, at the same time, making Indian leaders more accountable to their memberships for the management of resources and the development of their communities.

Fundamental changes in the relationship between the federal government and Indian people have affected the nature of services delivered by the department and the methods by which they are delivered. In 1987-88, approximately 67 per cent of the Indian and Inuit Affairs Program's total expenditures were managed or administered by Indians, compared with about 34 per cent in 1979-1980.

Education Branch

In keeping with the departmental commitment to encourage Indian self-reliance, the education branch focussed on providing increased access to educational opportunity and increased Indian administration of education.

The education program continued to provide a full range of education services to more than 84,000 Indian elementary and secondary students living on reserve. These services were provided directly by federal schools, by provincial schools through tuition agreements, or by bands themselves

Percentage of Indian and Inuit Affairs Program Expenditures Administered or Managed by Indians

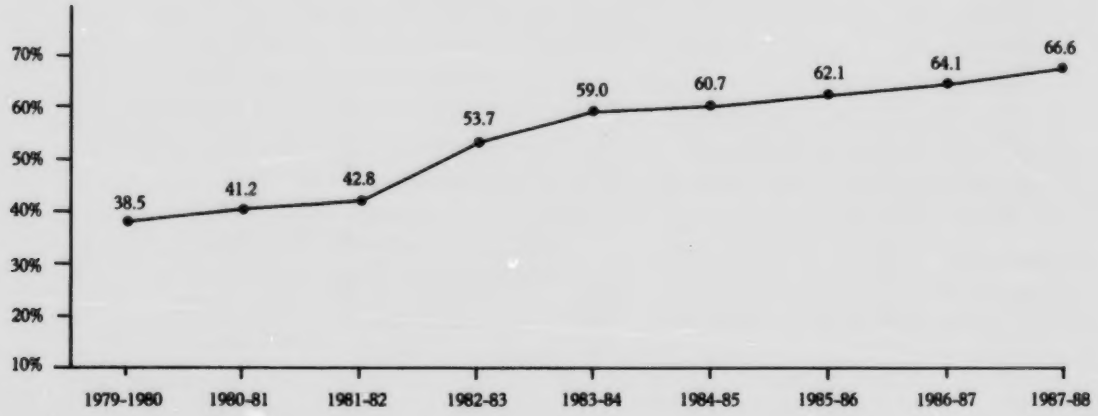

funded through contribution agreements or Alternative Funding Agreements.

In 1987-88, 15 bands assumed control of 18 schools, involving more than 2,200 students. During the same period, 262 on-reserve schools were operated by band education authorities. The branch established guidelines and procedures for school transfers and introduced a national formula funding system for the allocation of resources for federal and band-operated schools.

As well, the branch provided financial and instructional support to Indians and Inuit people in postsecondary education. This program has grown from 3,700 postsecondary students supported at a cost of $8 million in 1977 to more than 13,000 students (including Bill C-31) at a cost of $111 million in 1987-88. The department established priorities to manage student funding within a fixed annual budget.

The department conducted a major review of the Cultural/Educational Centres program. The department spent $7.2 million to provide cultural services. The funding was distributed to 42 band-controlled centres and 26 corporate centres, including first-time funding to the Dene Cultural Institute in the Northwest Territories.

Band-Operated Schools by Year

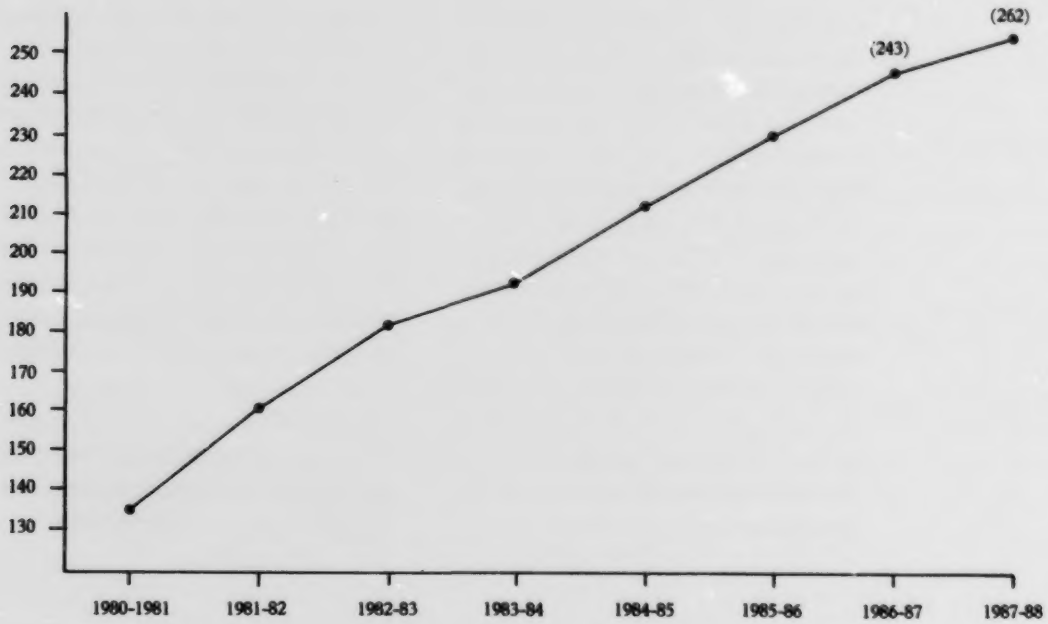

Social Development Branch

The social development program provided for social assistance, child welfare and adult care services to eligible Indian families and individuals residing on reserves or Crown land. In 1987-88, the program spent $429 million to provide benefits to members of 568 bands.

The social assistance program provided $316 million to support about 124,000 recipients. The department and band workers provided counselling and referrals to recipients to help them become more economically independent.

A joint economic development and social development initiative was established to support training and entrepreneurship leading to long-term employment.

During 1987-88, $10.6 million, representing 3.3 per cent of social assistance funding was provided for employment creation.

The branch also provided child welfare, adult care, individual and family services. Child welfare services were delivered through agreements with provincial or band child welfare agencies. In 1987-88, 36 child welfare agreements, covering 202 bands, were renewed. As well, the Task Force on Child and Family Services conducted an intensive review of child welfare services. The final report, released in January 1988, provided a base for the development of departmental policy.

Band Support and Capital Management Branch

The Band Support and Capital Management programs assisted Indians and Inuit in developing management capability through funding for band governments, and in establishing and maintaining the level and quality of capital facilities, family housing and other community infrastructure.

Band Support Programs

The Band Support Programs Directorate provided funding, through grants and contributions, to Indian local and regional governments for management and delivery of programs to their members. In 1987-88, approximately $150 million was transferred to bands and tribal councils for these purposes. The budget of the Tribal Council Funding program increased from $8.8 million last year to $12 million in 1987-88.

The directorate also administered the distribution of additional funds provided for the expanding Indian population, a result of the 1985 amendments to the *Indian Act* (C-31). In addition, it coordinated efforts toward the implementation of the five-year devolution plan and the allocation of funds set aside for this purpose.

Capital Management

The Capital Management Directorate assisted Indians and Inuit in establishing and maintaining community capi-

tal facilities on reserves, including water, sanitation, electrical, road and fire protection systems, schools and community buildings. In 1987-88, approximately 85 per cent of the capital and 88 per cent of the associated operation and maintenance budgets were administered by band councils or their representatives.

The directorate promoted the implementation of a Maintenance Management Development program to assist communities in repairing and maintaining community buildings, roads and water and sewer systems. As well, work continued toward updating the Long-Term Capital Plan that will facilitate the planning and implementation of the capital program.

Housing

In 1987-88, the Housing Directorate commenced a major review of housing policy in conjunction with the Assembly of First Nations and the Federation of Saskatchewan Indian Nations.

During the year, 3,087 new housing units were started and 4,141 units were renovated on Indian reserves. The contribution to housing totalled more than $107 million. Ministerial guarantees were provided for 279 loans, worth $72.3 million, for construction of houses on reserves. Canada Mortgage and Housing Corporation helped build 1,240 of the new units and provided approximately $9 million to assist with renovations.

Transfer Payments Management

The Transfer Payments Management Directorate obtained special consideration concerning the government's Cash Management Policy. As a result, the current practice of extending three months' advance funding to Indian communities will continue to be permitted to provide sufficient cash flow for ongoing band management until a departmental policy is in place.

An analysis of the 1986-87 audits indicated that the number of bands in a serious deficit situation has begun to decline. As well, the number requiring remedial financial management plans also decreased. There was significant improvement in the existing plans.

The Canadian Executive Services Organization (CESO) and Indian Management Assistance Program (IMAP) provided 14,360 consultant days of service to Indian people, businesses and communities. The Canadian Native Program of CESO delivered advisory services with the assistance of retired volunteers who shared their expertise and skills with the native community. Most bands now deal directly with CESO rather than through the department, as a result of restructuring the CESO Agreement. More than 1,500 projects were initiated during 1987-88, representing a contribution of $1.6 million to CESO in accordance with the agreement.

In addition, 62 university students provided management and economic development advisory services to bands and tribal councils under IMAP.

Alternative Funding Arrangements (AFA)

The AFA Directorate is responsible for directing negotiations with Indian bands and tribal councils to establish new and more flexible financial and administrative arrangements in which the primary accountability is to their own membership.

The 1987-88 fiscal year was a developmental period for AFA. The department held extensive information sessions, resulting in 55 bands seeking entry into AFA. During 1987-88, seven agreements were signed involving $22.8 million in program funding in the year under review. The largest agreement, providing $58 million over five years, was signed with the Nuu-Chah-Nulth-Tribal Council in British Columbia. The Council represents 13 bands with a total population of 4,474.

ALTERNATIVE FUNDING ARRANGEMENTS

Seven AFA Agreements Were Completed During Fiscal 1987-88

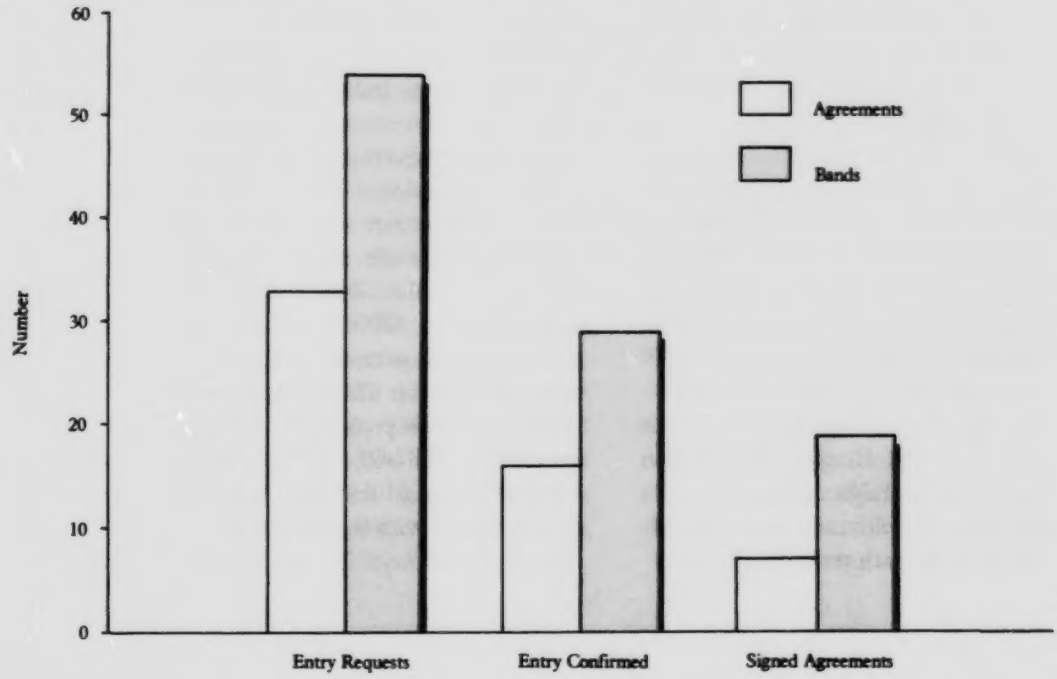

Northern Affairs Program

Northern Affairs Program

The Northern Affairs Program (NAP) is responsible for resource management in the Yukon and Northwest Territories; assisting northerners in political, economic and social development; coordinating federal government activity in the North; maintaining the quality of the northern natural environment; fostering knowledge of the North through scientific investigation and technology; and providing a forum for international circumpolar affairs. In conjunction with the territorial governments, and through coordination of the activities of federal departments and agencies, the program seeks a balanced, sustained and environmentally sound development of northern natural resources — oil and gas, minerals, water, lands and

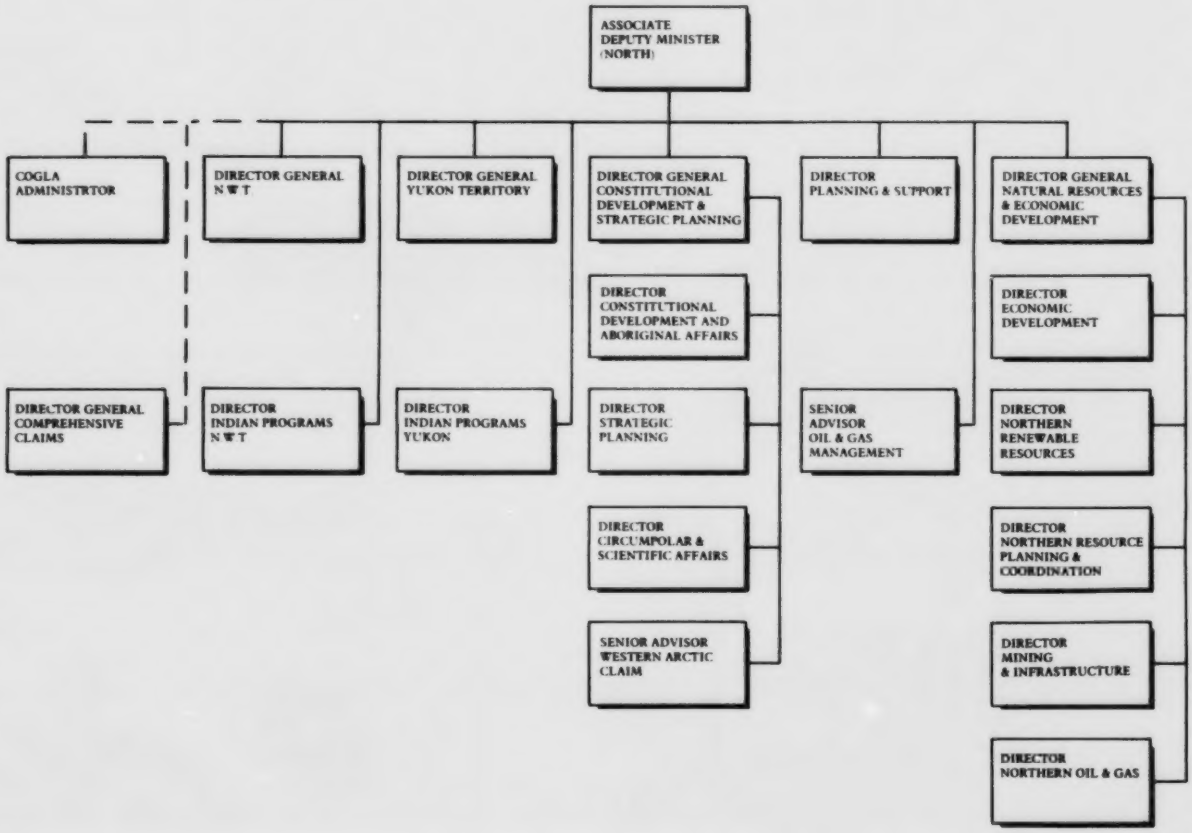

forests. The Northern Affairs Program thus enhances Canadian sovereignty in the Arctic.

The program has three major operating strategies:
—support for the development of political, social and cultural institutions and processes;
—direct funding and coordination of economic initiatives by industry and other federal departments; and
—management of natural resources and protection of the northern environment.

Constitutional Development and Strategic Planning Branch

A new comprehensive Northern Political and Economic Framework was approved in June 1987. The framework lays the groundwork for transferring provincial-type programs to the territorial governments. It encourages the development of northern political institutions and diversification of the economy thereby reinforcing Canadian sovereignty over Arctic lands and waters.

Work continued on a Memorandum of Understanding which will govern the transfer of programs from the department to the territorial governments.

The Constitutional Development and Strategic Planning Branch participated in federal-territorial negotiations with the Yukon government aimed at securing an agreement concerning French, English and aboriginal languages.

In February 1988, formula financing agreements with both territorial governments were extended for two years to March 31, 1990.

An agreement was signed with Makivik Corporation covering the cost of relocating Inuit families who moved from Inukjuak to Resolute Bay and Grise Fiord in the 1950's. Families returning on their own initiative in the mid-70's were reimbursed. Plans were developed during the year to build 10 new housing units in Inukjuak.

The Inuit art management system continued to be automated. A bibliography of the holdings of the section was produced and distributed. A number of Inuit projects in youth programming, organizational improvement, linguistic and cultural development were supported. Inuit and Dene were assisted to participate in the opening of a $1.2 million "Living Arctic" exhibit at the British Museum in London, England.

The Minister released a report on *Canada and Polar Science*. He also inaugurated a study on the creation of a Canadian Polar Commission.

The Minister, along with the Minister of State for Science and Technology and the Government Leader of the Yukon, signed the *Canada/Yukon Memorandum of Understanding on Science and Techology*. The memorandum calls for policies, programs and activities in which science and technology would support economic development in Yukon.

Negotiations were started for the transfer of the Northern Scientific Resource Centre to the GNWT, thus enhancing the development of science and technology in the territories.

The branch continued to coordinate the Canada/U.S.S.R. Arctic Science Exchange program and provided core funding for the Canadian regional branch of the Inuit Circumpolar Conference in Ottawa and the Association of Canadian Universities for Northern Studies.

Support was provided under the Northern Scientific Grants Training Program for research projects conducted by 350 students from 27 universities. The projects included studies in the life, physical and social sciences.

The Northern Oil and Gas Action Program (NOGAP), a seven-year program, is specifically aimed at hydrocarbon development in the Beaufort Sea and Mackenzie Delta oil and gas reserves. NOGAP's 1987-88 research program involved approximately 160 projects and sub-projects, worth approximately $9.2 million.

Gross Expenditure by Activity - 1987/88

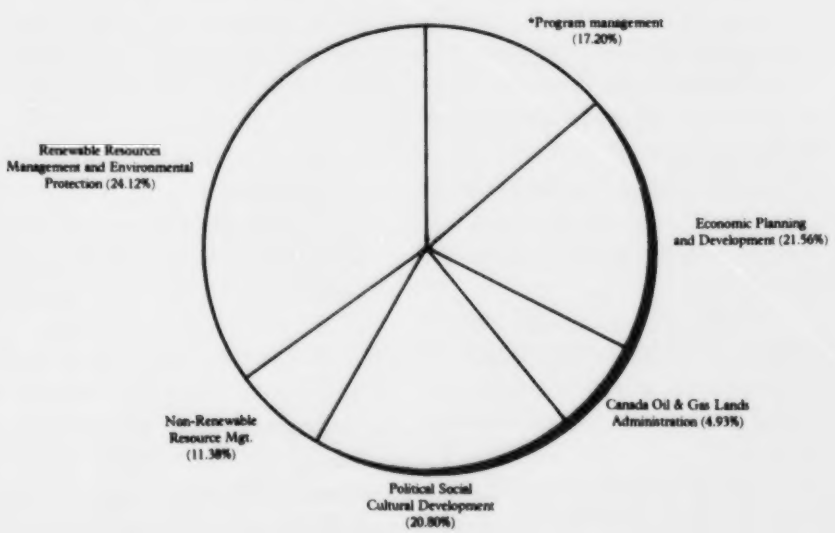

*Program Management includes activities of Northern Science/Circumpolar Affairs (3%) and the Inuvialuit Claim Settlement (4.2%).

Western Arctic Claim Settlement - The Inuvialuit Final Agreement

The Western Arctic Claim Implementation Secretariat coordinates Canada's implementation responsibilities under the Inuvialuit Final Agreement, the first comprehensive claim settlement north of 60 degrees. During the year, a major review of funding requirements was conducted and more than $23.5 million was allocated to fulfill government obligations over the next three fiscal years. Bill C-102 was tabled in the House of Commons, providing a mechanism to amend the Final Agreement. As well, a mechanism was established to review proposed amendments with the territorial governments.

Natural Resources and Economic Development Branch

The Natural Resources and Economic Development Branch processed 128 water licences, prepared 78 Order-In-Council submissions and transferred 3,715 sq. km of land to the two territories.

The branch conducted environmental programs, administered the Northern Environmental Studies Research Fund and the Northern Land Use Planning processes. Policies and programs were developed and implemented to promote the fur industry. The branch also negotiated a renewed Canada/N.W.T. Economic Development Agreement.

Oil and Gas Management

Work continued throughout the year on the development of a Northern Oil and Gas Accord which would transfer the management of oil and gas reserves to the territorial governments.

The Northern Oil and Gas Management Directorate coordinated government activities related to oil and gas exploration and development in Northern Canada. Beaufort Sea activities focussed on planning for development at the Amauligak discovery by Gulf Canada. Preparations began on expanding petroleum exploration through the granting of oil and gas rights. The branch managed the Crown's interest in the major producing oil field at Norman Wells.

Yukon Placer Mining

Agreement was reached on a new policy for placer mining in Yukon, signed by the Ministers of Indian Affairs and Northern Development, Fisheries and Oceans, and Environment. The policy and supporting documents set out requirements to protect fish and fish habitats, and will support the continuation of a healthy placer industry.

Land Management

The Land Management Division was involved in program transfer negotiations and documentation with respect to lands and facilities such as the *Land*

Titles Act, forestry, Transport Canada classified B&C airports and National Health and Welfare medical facilities, in support of other branches and departments. It documented and obtained 78 Order-In-Council approvals covering a variety of land transactions.

The administration of approximately 1,715 sq. km and 2,000 sq. km of land was transferred to Yukon and N.W.T. respectively. Technical support was provided in the negotiation of land and resource-related elements of the three northern comprehensive claims. A program of legislative, policy and records modernization was initiated in anticipation of devolution to the territorial governments. Nine projects were completed as part of the program to develop and update a comprehensive granular resource inventory and management plan. *Land Use Guidelines for Reclamation* was published, the fifth in a series of guidelines for land operators and managers in the North.

Water Resources

The Water Resources Division finalized an amendment package for the *Northern Inland Waters Act* and held consultations with the various northern sectors. Transboundary water negotiations progressed among the department, GNWT and the provinces of Saskatchewan and Alberta. Joint water quality monitoring agreements were negotiated with the Department of Environment, the Government of Yukon and the GNWT, as a follow-up to the Federal Fresh Water Policy.

Environmental Protection

An evaluation of an environmental assessment process in Yukon and N.W.T. was initiated. The branch provided technical support for the environmental review of the Amauligak oil project and organized a scientific exchange with the U.S.S.R. to examine oil pollution technologies in Canada.

Six northern conservation strategies were initiated and 34 research projects were launched to assist in resource management.

Land Use Planning

The Land Use Planning Division managed the Northern Land Use Planning Program in the N.W.T. in conjunction with the territorial government and the Regional Land Use Planning Directorate. Major activities during the year included:

—the Beaufort Sea-Mackenzie Delta Regional Commission was appointed in June 1987, and work proceeded toward the first draft of a regional plan; and

—an agreement on land use planning was signed with the Government of Yukon.

Economic Development

The renewed Canada-Northwest Territories Economic Development Agreement, worth $38 million, was signed. More than 59 projects were funded under six subsidiary agreements during this first year of operation.

The Inuit Tapirisat of Canada, with department funding, completed a strategy to rebuild the economies of communities affected by the collapse of the sealing industry.

The Humane Trapping Program was expanded to provide trapper education courses, core funding for two native groups, and public education about trapping. The three-year, $2.5 million program will also support aboriginal involvement in the secondary and tertiary sectors of the industry.

North American Air Defence Modernization (NAADM)

In November 1987, the Department of Supply and Services signed a contract with Frontec Logistics Corporation for the operation and maintenance of the North Warning System. The Department of Indian Affairs and Northern Development negotiated a northern benefits package for this contract, committing Frontec to an expenditure of more than $31 million for the employment of northern residents and subcontracting to northern businesses.

MINERAL PRODUCTION
YUKON AND NORTHWEST TERRITORIES

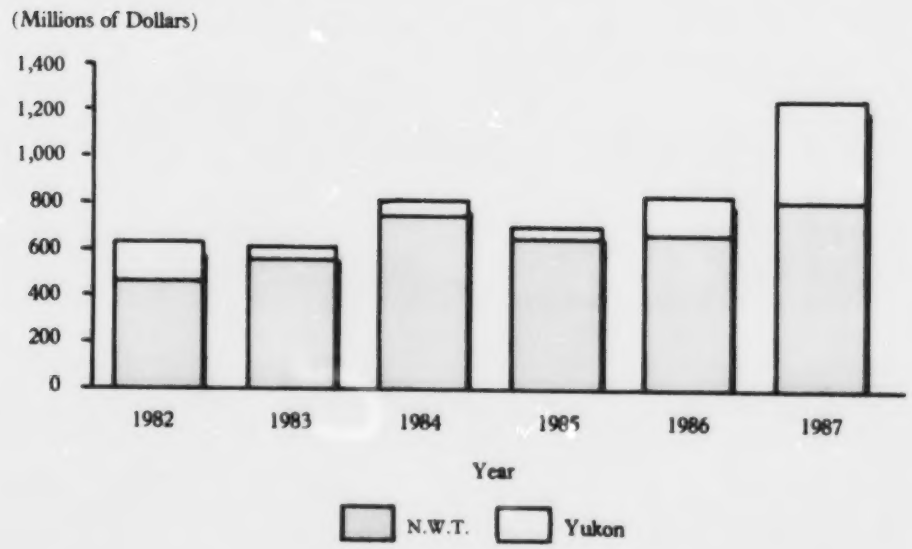

Mining Management and Infrastructure

Accomplishments in mining management and infrastructure included:

—the beginning of work on a discussion paper on a Northwest Territories Mines Act, following the announcement of amendments to the Canada Mining Regulations;

—the formation of a federal-territorial Conservation Advisory Committee to coordinate reviews of International Biological Program sites and resource use in the Thelon Game Sanctuary;

—safeguarding the federal investment in Curragh Resources Inc.;

—work to provide for the orderly closure of the mine and town of Pine Point; and

—development of a plan for use of the town site of Nanisvik after closure in the mid-1990s.

Exploration expenditures reached $120 million in 1987 for the Yukon and N.W.T. ($50 million in Yukon and $70 million in N.W.T.).

In 1987, eight mines operated in the N.W.T. and five in Yukon. The value of mineral production reached six-year peaks of $810 million and $447.2 million in the N.W.T. and Yukon respectively.

Funds were approved for the continued reconstruction of the South Klondike Highway. Work also continued on the extension of the Mackenzie Highway. Agreement was reached on settlement of a loan to the White Pass and Yukon Corporation for the British Yukon Railway. GNWT is currently responsible for the reconstruction of roads within the boundaries of the territories. Negotiations are underway to transfer the responsibility for reconstruction of roads that go beyond the territorial boundaries.

Canada Oil and Gas Lands Administration

Canada Oil and Gas Lands Administration

The Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) continued to work closely with the governments of the Northwest Territories and Yukon in regulating oil and gas activity in the North.

Rights Management

Most of the existing exploration licences in the North reached the end of their original term in 1987. These first-round licences were eligible under the *Canada Petroleum Resources Act (CPRA)* for renewal for a second term. As a result, 38 exploration licences were renewed during the year. These renewals were for three-year terms onshore, mostly in the Mackenzie Valley, and four-year terms offshore.

A total of 6.8 million hectares, including significant discovery areas, remained under licence, a reduction of 10.6 million hectares from 1986. A further 3.5 million hectares, where exploration activity has been suspended, remained in the hands of industry.

An exploration agreement was issued to Chevron Canada in the Fort Good Hope area, the first exploration rights granted in the Mackenzie Valley in more than 15 years via a call for bids. These rights were issued under the old *Canada Oil and Gas Act,* which has since been replaced by the *Canada Petroleum Resources Act.*

Exploration

The Beaufort Sea continued to be an important area for exploration and development in the North. At the Amauligak oil and gas discovery, Gulf Canada completed drilling three delineation wells at the east end of the field. One well was dry and abandoned, one was a successful gas delineation well, and one was undergoing drillstem testing at year end. Exploratory drilling was undertaken at the northern end of the Tuktoyaktuk Peninsula, and at the Bent Horn oil field in the Arctic Islands. On the mainland, four exploratory wells were drilled during the year, two south of Fort Norman, one in the Cameron Hills area and another in the Arrowhead area. All were unsuccessful and were abandoned without testing.

Ten geophysical programs were undertaken in 1987-88. On the mainland, four seismic programs totalling 1,000 km were completed during the year. Another, in the Fort Good Hope area, was still active at year end. Three gravity and aeromagnetometer programs were completed and one was still underway as the year ended. In the Mackenzie Delta, one seismic program began during the year.

Development

Storage facilities at Bent Horn were expanded in 1987 to 25,551 cubic metres from 17,161 cubic metres. In August and September, Panarctic shipped two tanker loads of oil to markets in the Arctic and southern Canada. From the first shipment of 23,930 cubic metres of oil, 1,930 cubic metres were transferred at Resolute for the Northern Canada Power Commission. Part of the second shipment of 18,689 cubic metres, 5,403 cubic metres, was transferred at the Polaris mine on Little Cornwallis Island. The remainder of the oil from both shipments was delivered to the Petro-Canada refinery in Montreal.

The issue of long-term storage of produced oil was evaluated in detail by the department's Northern Affairs Program and COGLA. Panarctic's plan to expand the capacity of oil storage at the Bent Horn site was approved.

Gas production from the Pointed Mountain gas field declined to 156 million cubic metres in 1987 from 205 million cubic metres in 1986.

Production from the Norman Wells field in 1987 totalled just over 1.5 million cubic metres of oil, an increase of more than 100,000 cubic metres from 1986. Gas production in 1987 decreased to 163 million cubic metres. A total of 35 additional development wells were drilled in 1987-88 using a native-owned drilling rig.

Expenditures and Benefits

Industry expenditures in the North for the calendar year 1987 were $181.9 million, a significant decrease from $526.3 million in 1986. Approximately 18 per cent of these funds directly benefitted the North, in the form of training, employment and business opportunities.

Environmental Issues

COGLA officials presented a summary of the regulatory aspects of various exploration activities undertaken by industry to the Environmental Impact Screening Committee (EISC), a joint Inuvialuit-government body, in Inuvik.

The Northwest Territories Regional Environmental Review Committee (RERC) of the department recommended that the Amauligak Extended Production Testing Program could proceed without referral to the Federal Environmental Assessment and Review Office for a full public review. The program was referred to the committee by the EISC.

COGLA participated with Gulf, other government agencies and the Inuvialuit Game Council in developing a wildlife compensation plan and a compliance and effects monitoring program.

COGLA also participated in workshops convened by the Lancaster Sound Regional Land Use Planning Commission, resulting in a draft land use plan for the area.

Administration Program

Administration Program

Finance and Professional Services

The Finance and Professional Services Sector provides financial, administrative and management services to the department's programs. In 1987-88, the Management Practices Branch was disbanded because its primary work had been completed. The continuing finance-related functions of the branch were transferred to the Finance Branch.

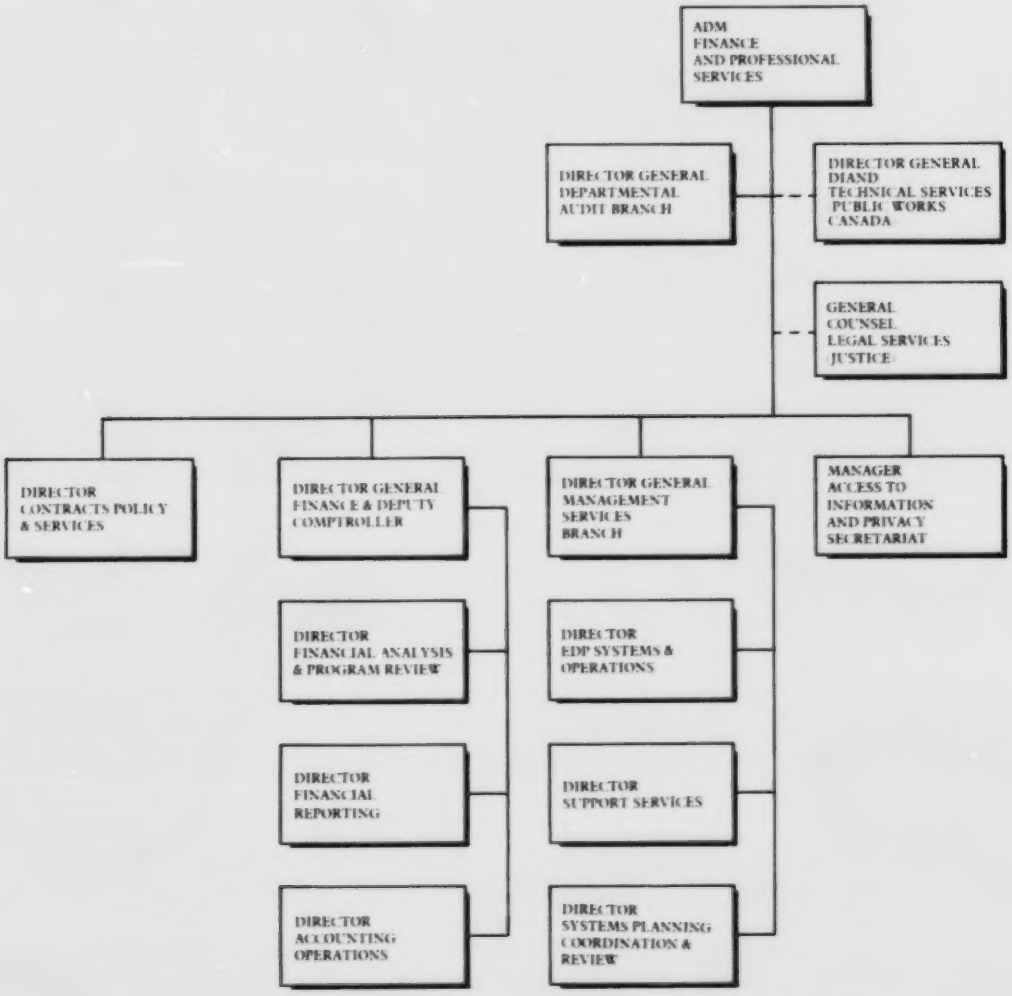

Finance Branch

The Finance Branch directed the regular review and monitoring of corporate and regional resource requirements. Financial processes were refined to improve the resourcing and analytical capacity of the department, especially with respect to the Indian Services Sector. The overall improved analytical capacity contributed to the department's efforts to minimize supplementary estimates and to live within the resource levels established through the main estimates exercise.

***Expenditures by Region 1987/88**

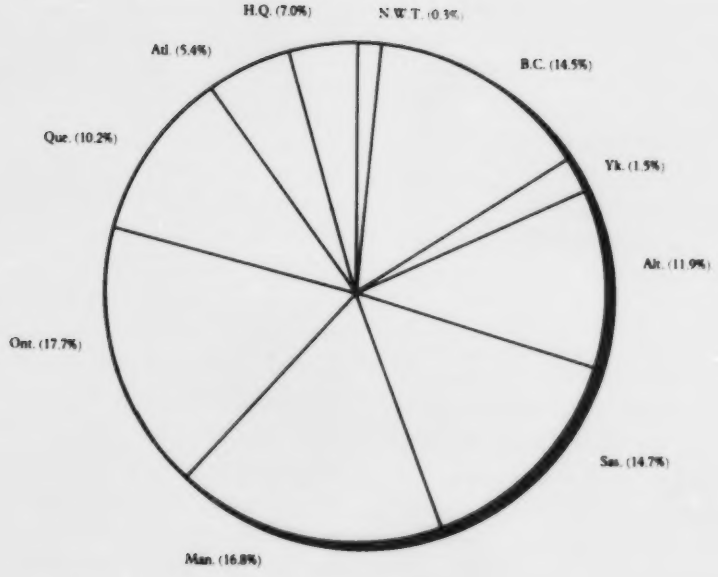

**Excludes Statutory Expenditures*

Management Services Branch
A department-wide informatics planning process was initiated and a steering committee re-established. The corporate computer systems group was realigned to provide a focus for each departmental program and sector.

To improve efficiency, a decision was made to replace existing computer terminals with personal computers and to move the centralized word processing functions from the corporate computers to the personal computers. The document tracking system was improved, adding bilingual capabilities and moving the system to its own computer in headquarters. A new, complete computer facility was installed in Calgary for Indian Oil and Gas.

Expenditure accounting retrieval and Indian Community Human Resource systems were implemented on each regional computer system. The loan accounting system was updated.

Contract Policy and Services
During the year, 1,291 contracts and change orders, valued at $15.6 million, were processed and entered into for construction work, consulting, professional and other types of services. These included 116 contracts, worth $1.4 million, awarded to native entrepreneurs. Eighteen contract administration courses were presented to 402 participants, including nine courses to 273 Indian band staff.

Departmental Audit Branch
During the year, the Departmental Audit Branch assessed several departmental operations. Recommendations were made concerning the integrity of financial information, the control over expenditures, revenues and public property and the managerial regard for economy, efficiency and effectiveness.

The audit follow-up activity was enhanced with the development of an automated system to monitor corrective actions taken by management.

Technical Services
In 1987-88, Public Works Canada (PWC) provided all technical services to the department both at headquarters and in the regions. The PWC units ensured the effective implementation of the $321 million capital program and the capital assets maintenance program, including project management of the northern roads program. Technical Services developed a fire protection manual for Indian communities and provided technical and fire awareness training at the reserve level, in support of the initiative to transfer responsibility for technical services delivery to Indian organizations.

An enhanced Capital Assets Inventory System was installed, and the regional assets information data base was validated.

Human Resources Branch

The Human Resources Branch assisted senior management in ensuring that employees' interests were considered as the department continued to downsize and transfer programs to Indian and Inuit communities and territorial governments. As a result, only 1.7 per cent of the 987 employees affected by Work Force Adjustment (WFA) were laid-off involuntarily. During the year, 158 cash-outs were processed.

Natives made up 19.4 per cent of the department's workforce in 1987-88, down 2.5 per cent from the previous fiscal year. Many natives leaving the department took up duties with tribal councils or band administrations as responsibility for an increasing number of programs was transferred from the department to Indian and Inuit organizations. New initiatives, such as the Aboriginal Management Program, were introduced to address the native employment issue.

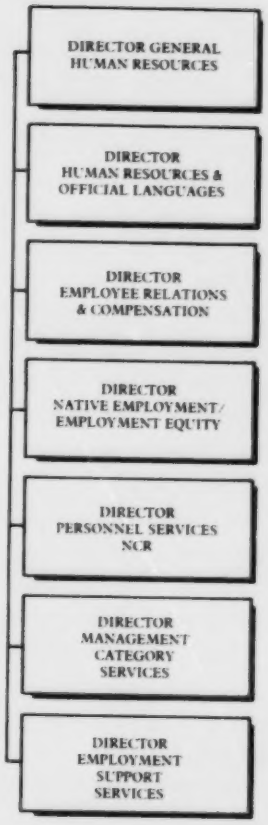

DISPOSITION OF DIAND PRIORITIES 1987-88

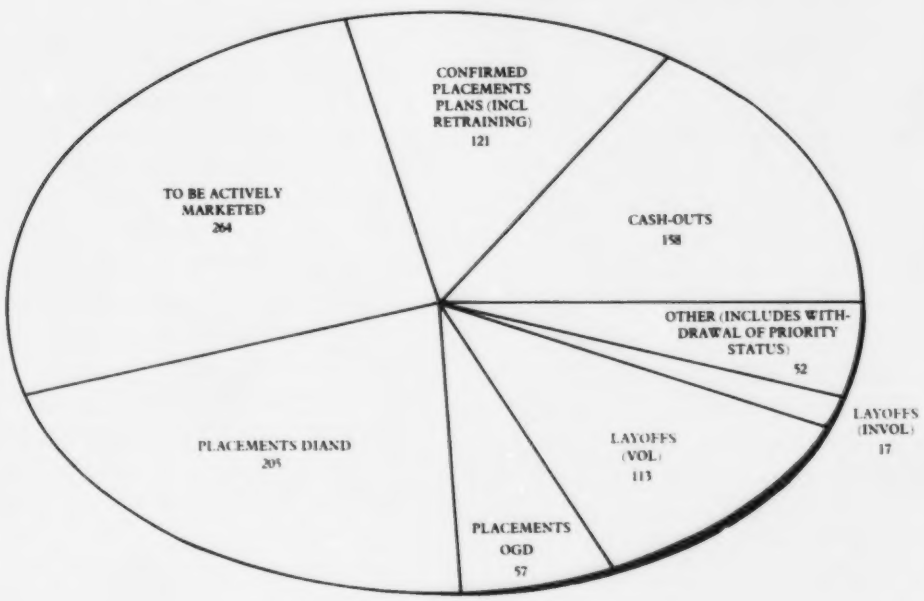

- Total chart reflects disposition of **departmental affected and surplus** employees April 1, 1987 — March 31, 1988 (total 987).
- **Layoffs (voluntary)** include those who accepted band or territorial government employment resulting from program transfer.
- **Layoffs (involuntary)** represent those employees who indicated a continuing interest in public service employment but who were unsuccessful in finding a suitable position despite the department's best counselling and placement efforts. Most occurred due to **lack of mobility**.
- **"Other"** category includes withdrawal of priority status.
- **"Placement OGD"** means placement in other government departments resulting from a referral made by the Public Service Commission.

Communications Branch

The Communications Branch kept native peoples, Northerners, Parliamentarians, special interest groups and the general public informed about departmental activities with speeches, news releases, films, exhibits, special events and publications.

In 1987-88, the branch prepared 25 speeches and distributed 46 press releases on major issues including:

—the Minister's Two-Year Report to Parliament on the C-31 amendments to the *Indian Act*;

—the federal offer to the Lubicon Lake Band to establish a reserve;

—the interim changes to the Postsecondary Student Assistance Program;

—the Pope's visit to Fort Simpson;

—the Annual Northern Science Award presentation ceremony; and

—the production of a detailed response to the Standing Committee's Fur Report.

The public enquiries unit processed more than 24,500 requests for information.

The Media Relations Division arranged media training for more than 40 regional and headquarters officials.

The branch was also involved in establishing media centres at the Commonwealth Conference in Vancouver and at the Winter Olympics in Calgary.

Two videos were produced — *Canadian Indians Today* and *Canada's North Today* — to inform various audiences about Indian and Inuit programs and policies.

Departmental Publications

The branch provided current information to the public on departmental programs and activities. It published widely on topics such as native claims, education and economic development, as well as stocking publications on native cultures and cultural transition. Additional publications featured themes of resource development and environmental protection.

Publications include: *In Print,* a catalogue listing current publications available to the general public; *The Canadian Indian,* the origins, cultures and history of Canada's Indians to the present day; *The Inuit,* the origins, cultures and history of Canada's Inuit to the present day; *Inuktitut,* a magazine providing Canada's Inuit with information relating to government programs in the North and promoting the exchange of cultural information between Inuit groups in Canada; *The North,* general information on the North; *Outstanding Business,* an outline of government policy on specific claims; *Comprehensive Land Claims Policy,* an outline of government's revised policy on comprehensive land claims; and *On Film,* a catalogue of films available on loan to the general public.

Executive Support Services Branch

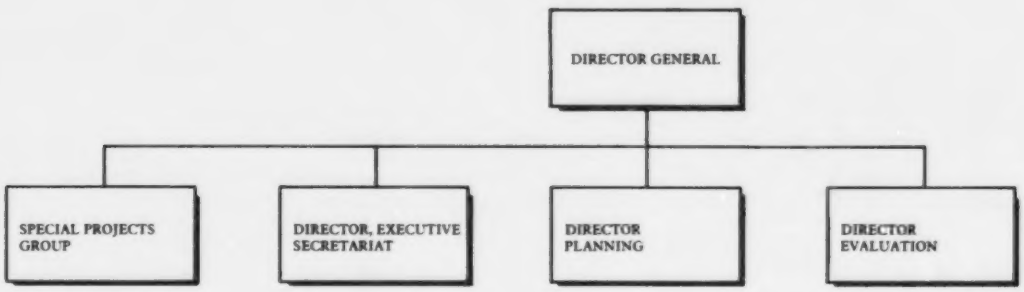

The Executive Support Services Branch is a link between the programs and the Ministers' offices on such items as Cabinet submissions, parliamentary relations, briefings, and correspondence. It also conducts programs evaluation according to the procedures of the Comptroller General.

The Planning Directorate provided the Ministers, Deputy Minister and Senior Management with the advice and analysis necessary for the Ministers to operate effectively in Cabinet and Parliament. The Planning Section coordinated the processing of Cabinet submissions and ensured that proposals were of high quality. The Parliamentary Relations Section provided support to the Ministers by coordinating and reviewing responses to oral and written questions in Parliament, preparing information for use in debates, and assisting the Ministers and senior executives to prepare for appearances before parliamentary committees.

The Executive Secretariat is responsible for preparing responses to all correspondence received by the Ministers and Deputy Minister and for coordinating the preparation of briefing notes. Approximately 8,000 pieces of correspondence were handled and several hundred briefings prepared during the year. The secretariat is also responsible for the Research Claims Funding Section, which manages research and negotiation funding for comprehensive and specific claims.

The Evaluation Directorate conducted evaluations of departmental policies and programs. The directorate provided information and advice on the effectiveness of these programs. Studies completed during the year included assessments of the implementation of the 1985 amendments to the *Indian Act* and implementation of the Inuvialuit Final Agreement in the Western Arctic. Additional evaluations were conducted on the Northern Oil and Gas Action Program, Resource Development Impacts and Cultural/ Educational Centres.

Contributions and Loans to Claimant Groups

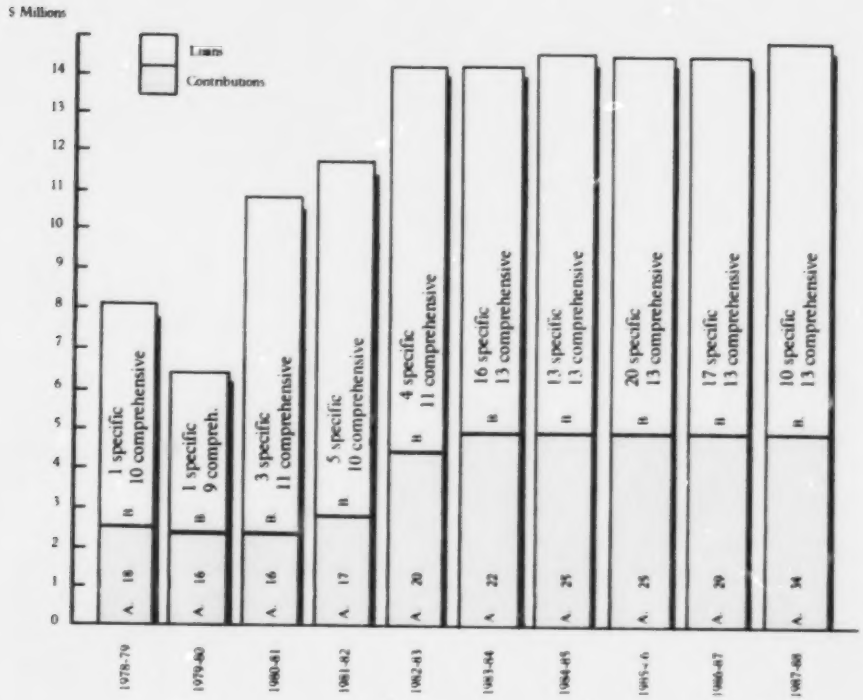

A. *The numbers shown in the contributions portion of the chart relate to the number of recipients funded to enable them to carry out the necessary research to establish a claim.*

B. *The numbers in the loans portion of the chart indicate the number of claimants funded that year through loans to carry out research and negotiation on accepted claims.*

Regional Offices

Regional Offices

Offices of the Department of Indian Affairs and Northern Development

Nova Scotia

1. Halifax
2. Amherst

New Brunswick

3. Fredericton

Quebec

4. Sept-Iles
5. Quebec City

Ontario

6. Peterboro
7. Toronto
8. Brantford
9. London
10. Sudbury
11. Moose Factory
12. Thunder Bay
13. Sioux Lookout
14. Southampton

Manitoba

15. Winnipeg
16. Thompson

Saskatchewan

17. Yorkton
18. Fort Qu'Appelle
19. Regina
20. Saskatoon
21. Prince Albert
22. Shellbrook
23. Meadow Lake
24. North Battleford

Alberta

25. St. Paul
26. Lethbridge
27. Calgary
28. Edmonton
29. Fort McMurray
30. High Level

British Columbia

31. Prince George
32. Vancouver
33. Nanaimo
34. Campbell River
35. Terrace
36. Hazelton

Yukon Territory

37. Watson Lake
38. Teslin
39. Whitehorse
40. Haines Junction
41. Carmacks
42. Beaver Creek
43. Mayo
44. Dawson
45. Ross River

Northwest Territories

46. Inuvik
47. Norman Wells
48. Fort Simpson
49. Yellowknife
50. Hay River
51. Fort Smith
52. Rankin Inlet
53. Iqaluit

Atlantic Region

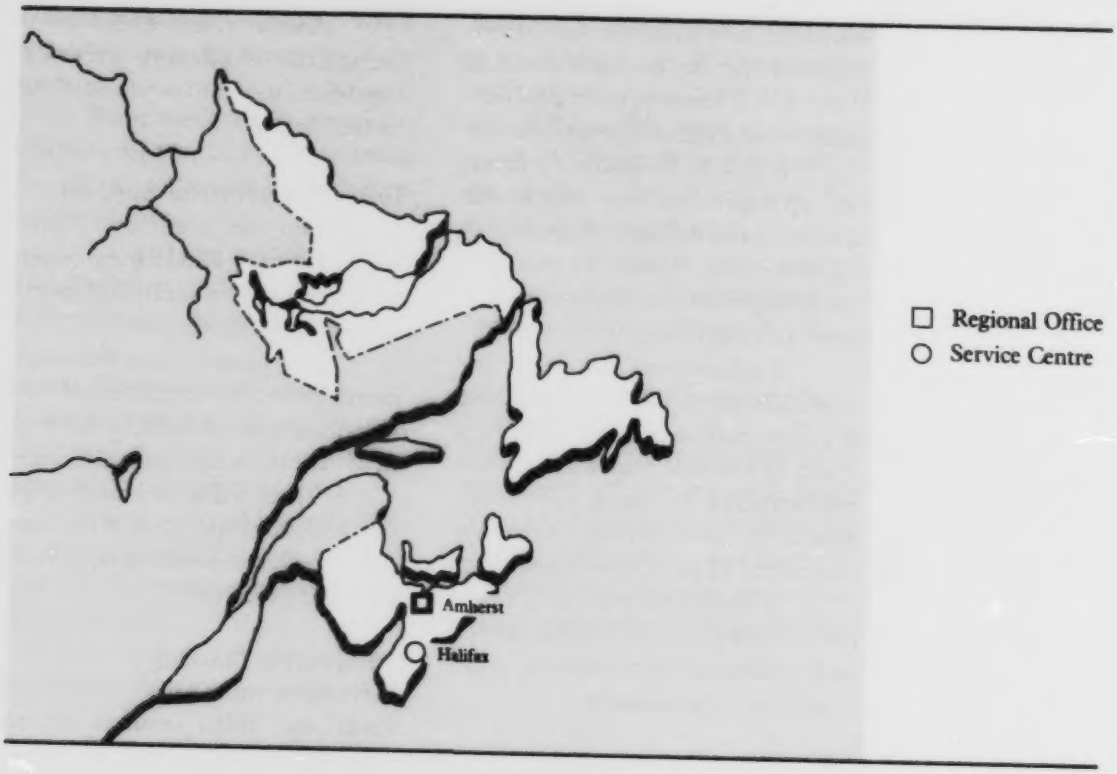

During the year, the Atlantic Region worked with Indian communities to develop child care agencies, an Indian economic loan agency, financial management plans for indebted communities and community planning for infrastructure and housing to encourage Indian self-reliance. It also fostered the development of district and tribal councils.

Social Development

Steps were taken by the region to revise the social assistance rates administered by the department to reflect provincial scales. Control of social assistance was devolved to the St. Basile Band and, at year's end, more than 87 per cent of bands in the region were administering their own social assistance program.

Child care subsidiary agreements were signed and an extension was negotiated for the next fiscal year. The 1988-89 subagreement for Nova Scotia was negotiated.

Band Support

During the year, the region assisted in the establishment of three tribal councils two of which provided a full range of services. The establishment of

another tribal council was in the development stage. At the end of the fiscal year, 16 of 31 bands in the region were members of tribal or district councils.

A system for managing financial arrangements with bands was developed and included 95 per cent of regional bands. A uniform contribution arrangement was introduced with terms and conditions.

Regional indebtedness increased during the year, mainly because of overexpenditures on housing. As a result, 15 financial management plans were required. Of these, three plans were in the developmental or revision stage while 12 plans were in place.

A centralized audit review system was implemented. The number of audits increased due to increases in the number of tribal councils.

Education

The Wagmatcook Federal School and Lennox Island Federal School were transferred to band control during the year. The provincial tuition program was transferred to four bands. Formula funding was introduced in all schools. As well, a number of initiatives were taken to ensure equitability in the distribution of education funds.

Capital Management

An equitable distribution formula for housing, renovations and other capital facilities was implemented in 1987-88. Eleven municipal agreements for the provision of services to bands were revised and signed to conform with the requirements of central agencies.

Another intiative included the introduction of advisory services for tribal council initiatives related to capital facilities.

Indian Government Support

The region continued to implement the Miawpukek Funding Agreement, a model for other communities seeking to develop self-government.

Interim agreements were implemented with the Government of Newfoundland and Labrador for the benefit of the Innu and Inuit communities.

Three self-government proposals, affecting nine bands in the Maritimes, received developmental funding during the year.

Alternative Funding Arrangements (AFA)

Band and tribal councils showed increased interest in the flexibilities afforded by AFA. The Lennox Island Band was declared conditionally eligible and assessments of management capability were begun on three other bands. Information and orientation sessions were provided for most band and tribal councils.

Economic Development

Funding of $3.5 million was tentatively approved for tourism development by the Kingsclear Band under the Native Economic Development Program (NEDP). A total of $400,000 was tentatively approved for aquaculture development by the Tobique Band. Nine applications worth $650,000 were approved in New

Brunswick and five others, worth $480,000, were approved in Nova Scotia.

Eight band members graduated from the Youth Entrepreneurship Project, seven of whom intend to start their own ventures.

Fifteen band members attended a three-day development training seminar in New Brunswick.

Lands, Revenues and Trusts

Progress continued on categorizing estate files. A total of 145 current and outstanding cases were resolved.

There were 463 applications for reinstatement of Indian status. A total of 731 persons gained status during the year.

A leasing arrangement was negotiated between the Red Bank Band and Salar Industries, which operates a fishing lodge. The arrangement provides the band with a total of $250,000 over five years.

Additions to three reserves — Annapolis Valley, Afton and Yarmouth — were approved.

A new reserve was established at Conne River, Newfoundland, for 685 members of the Miawpukek Band.

Architectural and Engineering Services

Uniform technical terms and conditions were implemented for all bands. The technical services unit was centralized to make better use of resources. Technical services were made available to bands in both official languages.

Quebec Region

The fiscal year under review was busy for the region. Negotiations continued on the James Bay and Northern Quebec Agreement, a memorandum of agreement on native economic development was signed by the federal and provincial governments, control over membership was transferred to three bands and two Alternative Funding Arrangements agreements were signed.

Self-Government

The region assisted the Native Training Institute of Quebec in organizing a colloquium on native self-government, to be held in Quebec City.

Lands, Revenues and Trusts

Nineteen bands requested that their reserves be enlarged for several reasons but mainly because of lack of

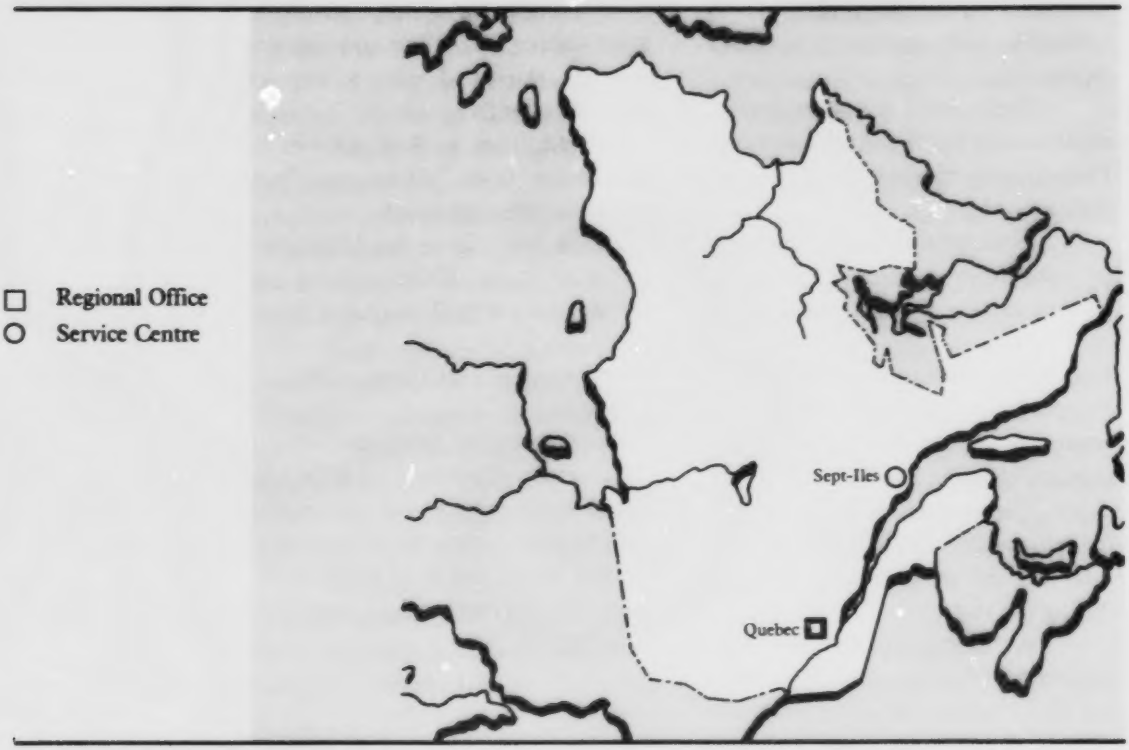

housing space. The region implemented an action plan for each project.

The River Desert Band agreed to a settlement concerning the status of the lands on which the Comeauville area of the town of Maniwaki was constructed. The agreement calls for the band to surrender all rights in the pertinent lands, covering 234.42 hectares, in exchange for $2,686,186 in compensation.

Nine local offices received registers and equipment required to implement a land registry system as part of the implementation of the *Cree-Naskapi (of Quebec) Act*. Most of the bands appointed local registrars.

The Minister approved membership codes and transfer of membership control to the Viger, Wolf Lake and Wlinak bands.

During the year, 1,123 persons received Indian status, 60 per cent of them under the C-31 amendments to the *Indian Act*.

Economic Development

On September 30, 1987, a Memorandum of Understanding concerning Canada/Quebec cooperation on native

economic development was signed. The main economic development sectors identified in the agreement were: business, forestry, agriculture, commercial fisheries, tourism, employment and training, and mineral resources.

A committee to coordinate implementation of the agreement was set up along with seven working groups. These groups reviewed the Canada-Quebec subsidiary agreements, analyzed employment and training agreements, analyzed both governments' programs and policies on improving native access to available programs, and identified restrictive criteria in existing programs.

The region helped finance 64 businesses, providing more than $5.4 million in direct loans, guaranteed loans and equity contributions. This generated $3.2 million in outside funding. These projects created 325 jobs and maintained approximately 500 others. The employment development sector approved 106 projects, representing a budget of nearly $7 million. Of this total, $1.8 million came from the Indian Community Human Resource Strategies (ICHRS) program and $325,000 from the department's social assistance program. The balance was provided by other departmental programs and by the programs of other government departments.

The Youth Entrepreneurship program accepted 10 participants for the first phase, four of whom submitted business plans. Twelve applicants were selected for the second phase.

Thirty-nine forestry projects were started with approximately $5.5 million contributed by outside agencies. A seed bank of about 680 kg of wild rice was established.

Indian Services

In 1987-88, the Quebec Region's only district office, located in Sept-Iles, closed. The office was temporarily replaced by a service centre, which administered the social assistance program for the Montagnais bands on the North Shore. The centre will close when the new Mamit Innuat tribal council is ready to take over the social assistance program, which is expected to occur by March 31, 1989.

At year's end, a project to enlarge the reserve of the Montagnais de Schefferville Band was being studied.

Alternative Funding Arrangements (AFA)

In 1987-88, the Montagnais des Escoumins Band and the River Desert Band signed three-year AFA agreements.

Education

Primary and secondary school enrolment reached 90.3 per cent of students aged five to 18 and the number of secondary school graduates rose to 146 in 1987-88 from 112 in 1985-86. Post-secondary enrolment increased to 20.2

per cent of students aged 19 to 24. The number of postsecondary graduates increased to 118 in 1987-88 from 80 in 1985-86.

The Montagnais de Schefferville Band took over administration of the existing federal school. The Gaspé Band took over all elementary, secondary and postsecondary education services.

The percentage of bands administering all primary, secondary and postsecondary education programs increased to 71.2 per cent in 1987-88. At year's end, the bands administered 89.3 per cent of education program funds.

Some 125 college students took part in training programs adapted to native requirements including youth entrepreneurship and office automation. This included programmer-analyst programs provided for 60 students at the CEGEP de Lévis-Lauzon. In addition, the CEGEP de Chicoutimi admitted 25 students into a program in social sciences and 10 students into aviation training. Agreements were reached with the University of Quebec at Chicoutimi for a teacher training program and with the Institut éducatif et culturel Attikamek-Montagnais for an integrated community health training program.

Social Development

The River Desert Band assumed control of its social services program during the year. Two new takeover studies were underway at year's end: one regarding social services at Rapid Lake; the other concerning social assistance at Kipawa.

In 1987-88, a decision was made to establish a group home on the Sept-Iles reserve for socially and emotionally maladjusted youths. The home, expected to open in September 1990, will provide rehabilitation services to Montagnais and Naskapi on the North Shore.

Capital management and Band Support

A total of $3.6 million was used in 1987-88 to fund programs for beneficiaries of C-31 legislation.

Ten maintenance management systems were developed, updated or initiated and eight bands instituted operational maintenance management systems. Negotiations for transferring responsibility for fire prevention and protection services to the Quebec Amerindian Police were completed. Administration of these services was transferred to 17 bands.

Housing

During 1987-88, 236 new housing units were built and 243 units were renovated. The region's occupancy rate as of March 31, 1988, was 4.28 persons per housing unit.

Ontario Region

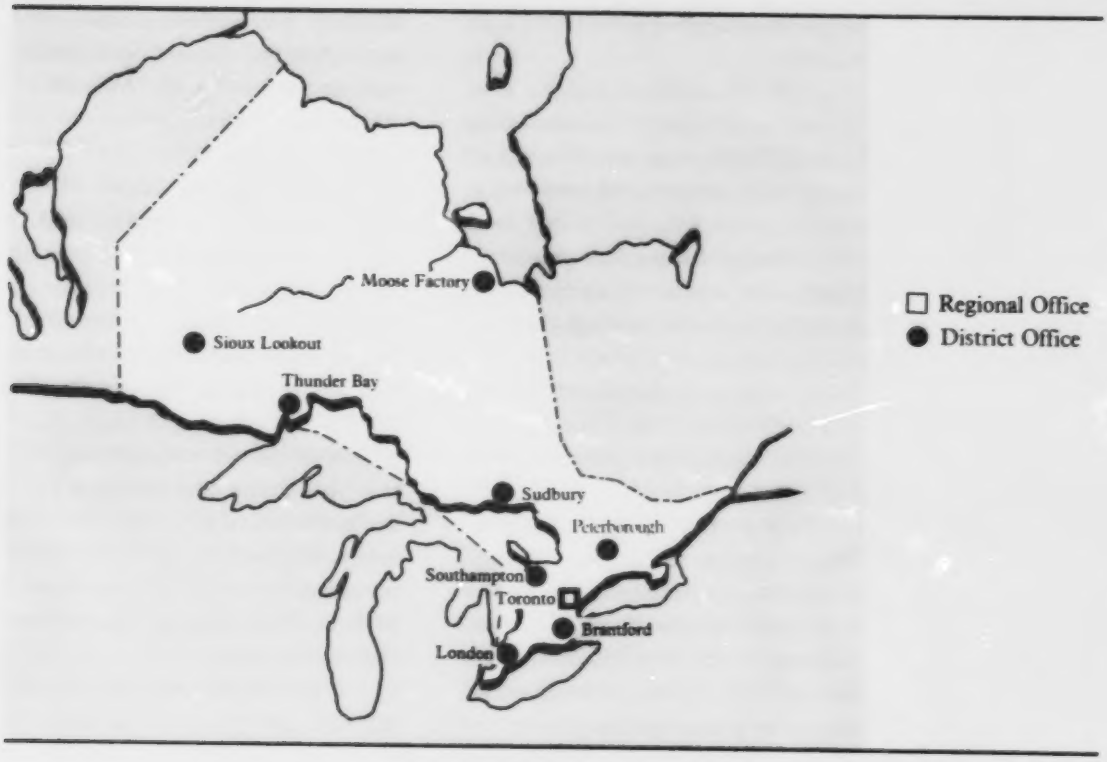

Funding was provided to 10 tribal councils during the year, an increase of eight over previous years. Three groups of bands received funds for the development of child and family service agencies. Five bands received funds enabling them to assume the administration of welfare programs. As well, regional emphasis on providing advice and assistance regarding the transfer and administration of education programs resulted in 18 bands submitting applications for such transfers.

Four northern field offices were consolidated into the Western District Office at Thunder Bay, a major development in the department's regional downsizing program.

Self-Government

There were several important developments in the ongoing program to support self-government initiatives in Indian communities. A work plan was completed, Mr. Gerry Kerr was appointed as the negotiator and a budget of $125,000 (for 1988-89) was set for the beginning of negotiations on jurisdiction over education. A tripartite agreement on Indian policing was signed. Negotiations began on a fishing agreement and support was provi-

ded for negotiations on the 1986 Lands Agreement.

Exploratory discussions were initiated with the Nishnawbe-Aski Nation (NAN) on social services, land use planning and environmental protection.

Seven bands, or groups of bands, were supported in negotiations on self-government through the community negotiations process. Workshops, seminars and meetings were held with all interested bands, tribal councils, districts and programs.

Lands, Revenues and Trusts

The Nipissing Band of Ojibways received authority to manage reserve lands under sections 53 and 60 of the *Indian Act*. Two additional bands received $40,000 for training toward reserve land management under the same sections of the *Indian Act*.

There were 4,161 applications (often several individuals are included in one application) for reinstatement of Indian status under C-31 legislation resulting in a total of 5,808 persons being registered.

More than 100 bands received financial assistance to develop membership codes. Of the 61 bands who subsequently submitted membership codes, 45 were approved.

Under the Resource Development Impacts program, $402,500 was provided to nine bands and tribal councils. Notable among the projects were an assessment by Windigo Tribal Council of timber management pursuant to the Environmental Assessment Act, and Great Lakes environmental studies by the Mohawks of Akwesasne Band.

Economic Development

Employment development projects employed 144 persons and provided 1,481 person-weeks of employment. Community economic enterprises financed 248 bands and individuals, creating or maintaining employment for 1,176 people, providing 22,058 person-weeks of employment. On-the-job training assistance was provided to 184 individuals. Fifty-four trainees participated in the Youth Entrepreneurship program in three locations in Ontario and 20 small business were expected to result.

During the year, 250 community members participated in a pilot training project in fur harvesting in 10 northern communities. Plans were developed for the training of band economic development officers for most bands in Ontario.

Twenty-two businesses were created and 18 maintained by the Indian Economic Development Fund. With the assistance of economic development staff, the Department of Regional Industrial Expansion's Native Economic Development Program (NEDP) approved $3,750,100 for 21 projects.

The Association of Reserves for Improving Social Economics (ARISE), Indian Agriculture Program of Ontario (IAPO) and the Nishnawbe-

Aski Development Fund provided advice, training, and financing of $1,243,200 to 51 small business projects in Ontario.

The Indian Forestry Development Program completed its third year of operation. An all-Indian board of directors was established.

The Ontario Indian Wild Rice Development Agency continued an extension program in cooperation with Lakehead University.

The Canada-Ontario Resource Development Agreement was approved for a further five years, providing $500,000 in 1987-88. A number of natural resource sector activities were covered to produce about 1,900 person-weeks of employment in 30 projects. In addition, 14 major mining development projects were underway during the year. These were expected to generate 500 jobs for status Indians.

Education

Education programs were transferred to Indian control in Big Trout Lake, Wikwemikong, Birch Island, Akwesasne, Grassy Narrows and Gull Bay.

Special education programming was offered in 10 of the 11 districts in Ontario during the year. The department commissioned a review of provincial special education programs for Indian students.

The Grade 2 Circle Program for Indian students was completed and provided to all federal and band-operated schools in the region. Final development work was completed for the Grade 3 component of this program.

A jointly-developed curriculum guideline for "Native as a Second Language" was completed. Ontario school boards received funding for three native language consultants. A joint study by the department and the Ontario Ministry of Education of high schooling in the North was conducted.

Social Development

In April 1987, two Indian Child and Family Service Agencies (ICF-SA's), Tikinagan and Payukotayno, received "Society" status from the province. In September 1987, a third agency, Weechi-it-te-win, received the same delegation of authority to deliver a full range of child and family services. These groups together represent 43 bands. Two additional organizations, Dilico and Nog-da-win-da-min, representing a further 18 bands, became "Agencies" delivering prevention services and continued planning toward "Society" status. Fourteen other bands entered the planning process resulting in 89 of 126 bands in Ontario being in various stages of providing child and family service development.

The remaining nine bands eligible to assume administration of income maintenance programs entered the planning/training process in preparation for transfer in 1988-89.

A bilateral Working Group was established with the provincial Ministry of Community and Social Services to deal with a range of out-

standing issues under the 1965 welfare agreement.

Band Support and Capital Management

The Band Support Services Section experienced an active year in relation to activities of the program. The completion of the reorganization led to the division of Band Support Services into two sections: Band Support and Transfer Payments Management.

Ten tribal councils, an increase of eight from previous years, received funding as a result of the devolution policy.

Regional directives were developed on Indian management development, management of contributions and band support funding. Directives on tribal councils and Indian pension plans were in the final stages of completion.

An Alternative Funding Arrangement (AFA) was completed with Moose Deer Point Band, while another agreement with Hiawatha Band was close to completion at year end. The Nipissing Band was assessed and approved for entry. Seven additional bands requested meetings to discuss potential participation in 1988-89.

All major capital projects on-reserve are now administered by bands. In the past, many capital projects were administered by Public Works Canada. A more equitable formula for distributing funds for infrastructure operation and maintenance was developed and implemented.

Manitoba Region

In 1987-88, the Manitoba Region's priority was to support Indian governments in the design and delivery of programs and services to band members. New fiscal year contribution dollars were issued to bands and tribal councils in record time to facilitate start-up of the 1988-89 fiscal year. Concurrently, the region met its downsizing targets with a focus on the application of the Workforce Adjustment Policy for affected regional employees.

Self-Government

Discussions continued with 20 bands toward their self-government objectives. Community-based developmental proposals were funded for the Swan Lake Band, the Long Plain Band and the Southeast Resource Development Council, composed of eight member bands.

Economic Development

The department provided technical assistance, equity contributions and

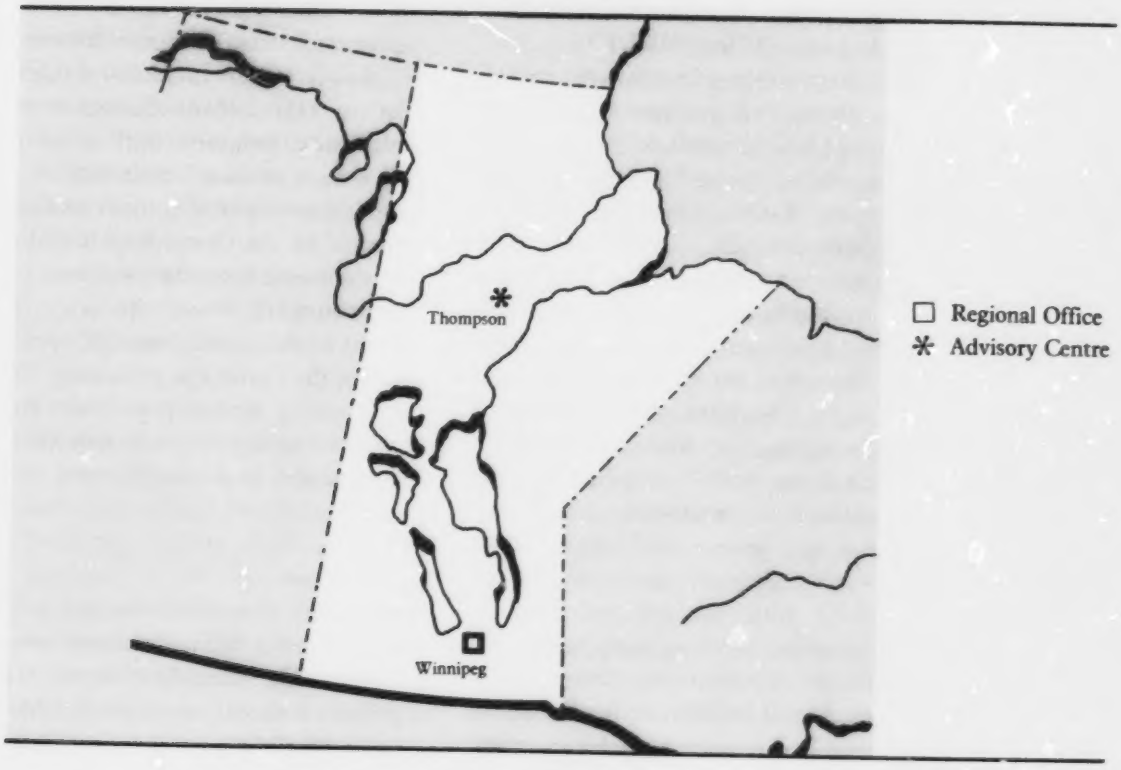

loans toward the development and completion of two world-class fishing and tourist lodges valued at $2.5 million each. Located in northern Manitoba, these lodges provide year-round employment for two persons as well as 54 seasonal jobs.

An interim one-year Indian wildlife management agreement was concluded with the province. A five-year wildlife agreement was negotiated which, when implemented, will create five Indian employment opportunities and generate 15 business starts, creating more than 100 person years of employment.

Lands, Revenues and Trusts

After many years of negotiation, 300 acres of land were set aside as reserve at the Pauingassi community for approximately 300 members of the Little Grand Rapids Band.

Canada and Manitoba concluded settlement of the Pasquia Dyke Claim with The Pas Band. The settlement, paid jointly by the two levels of government, was $399,000.

The region implemented the New Bands/New Reserves policy. Approval-in-principle was obtained for 10 submitted proposals, which enables work to proceed toward the addition of lands to reserves.

Manitoba Resource Development Impacts Office (MRDIO)

Agreement-in-principle was reached with the five Northern Flood Agreement (NFA) bands on the terms and conditions for an $88.5 million settlement of Canada's major obligation under the NFA, signed in 1977. The settlement ensures the continuous availability of a potable water supply to bands affected by hydro power developments in northern Manitoba.

The Northern Flood Capital Reconstruction Authority, an NFA band-controlled corporation, will manage the multi-year capital construction project, which provides for water and sewer treatment facilities along with the required housing, plumbing, servicing and upgrading in the five communities. The project is the largest department-funded capital project ever undertaken by an Indian institution.

The Northern Flood Committee, representing the five NFA bands, received $1.7 million to support planning and research activities.

The results of a four-year federal/provincial study on mercury in the Nelson and Churchill river systems was released. The report analyzed and drew conclusions on the causes and effects of flooding on mercury levels in the river systems and proposed a number of recommendations. Environmental monitoring continued, including ecological monitoring by Environment Canada and Fisheries and Oceans as well as the mercury sampling programs by Health and Welfare Canada.

The Manitoba Resource Development Impacts Office provided technical assistance and $155,000 in funding to other Manitoba bands to respond to a number of other environmental impact issues including: outstanding provincial obligations to bands affected by the Grand Rapids hydro development; hydro developments on the Churchill River; the potential effects of the construction and operation of the Conawapa generating station; and a workshop to study the implications of Manitoba's new *Environment Act* on Indian interests and lands.

Education

Six major school construction projects, valued at $57 million, were completed on six Manitoba reserves. The projects were designed to provide educational facilities, comparable with those found in major urban centres, for more than 2,600 students. These projects provided band members with training and employment opportunities. The new facilities also enabled community recreational, cultural and social programs to be implemented. The administration of the $1.3 million Pukatawagan elementary education program was transferred to the Mathias Colomb Band in September 1987.

The closing down of the last of 13 residential schools in Manitoba (June 1988) involved lengthy negotiations for the disposal of the building and personnel services for the employees involved.

Special education services were instituted in band-operated and federal schools, using aides and coordinators at the band level.

Resources were provided for workshops and systems to deal more effectively with students who have special needs.

Six school evaluations were completed to assess and improve program effectiveness.

Social Development

The department provided $383,000 in new funding to the six Indian child welfare agencies in Manitoba to enable them to institute child protection services.

During the year, 54 of 59 on-reserve social assistance programs were controlled by bands or tribal councils. Eighty-two per cent of the regional budget for on-reserve income support services was Indian-administered. Employment opportunities were created by providing 5.6 per cent of the income support funds for employment created through the Work Opportunity Program.

Technical Services

The department's engineering and architecture services were integrated within Public Works Canada (PWC) on April 1, 1987, and a PWC-dedicated unit was established to provide technical services to the department under a specific services agreement.

A total of 227 capital projects, valued at $30.1 million, were managed by the department's technical services.

The Otter Nelson River School in Cross Lake, costing more than $16 million, was the largest capital project ever undertaken by the department.

Tribal councils received funds to develop technical units. At the end of the year, two fire safety officers, two engineers and 13 housing inspectors were employed.

A formula to determine band contributions for Operations and Maintenance (O&M) was established during the year. Ninety per cent of the regional O&M budget was appropriated by way of this formula.

Band Support and Capital Management

A more equitable method for allocating capital dollars to bands and tribal councils, using such factors as population and location, was implemented.

A regional Band Audit Review Committee and a structured review process were established during the year.

Alternative Funding Arrangements (AFA)

Since the approval of AFA in June 1986, applications have been received from nine bands and two tribal councils. Nine of the applications were declared eligible for AFA while two were under review. Draft agreements were written with three bands and one was ratified.

Saskatchewan Region

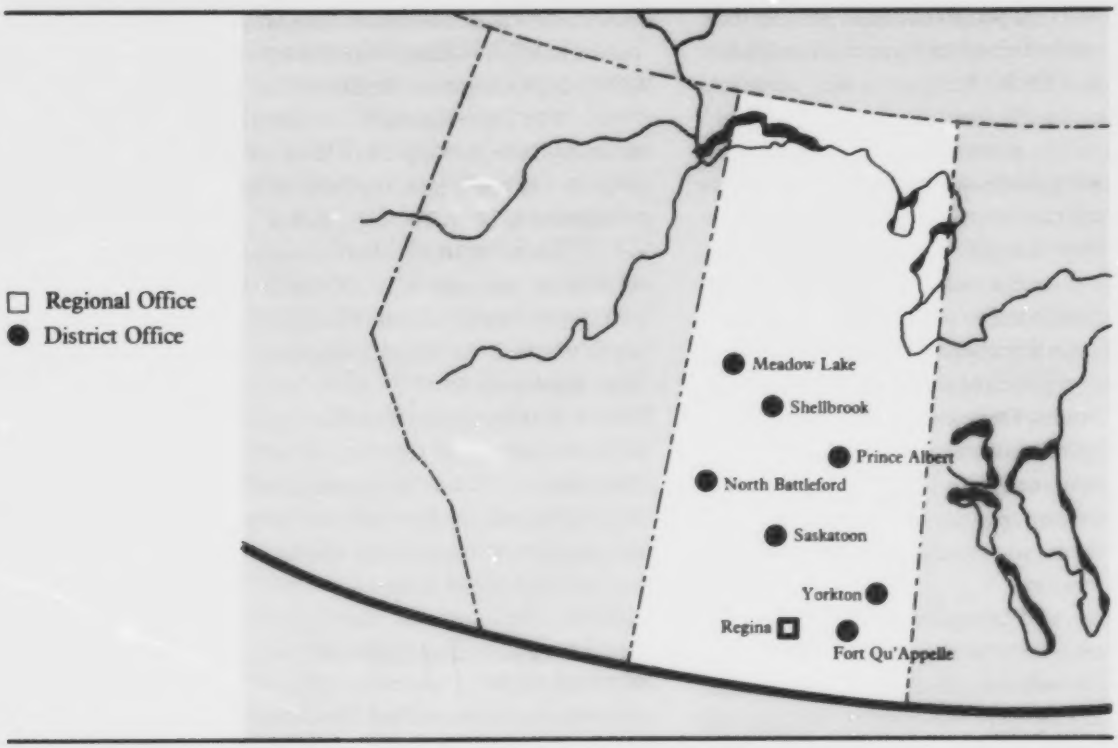

The Saskatchewan Region's priorities during the year were the implementation of a capital allocation process for long-term capital planning and a regional funding formula for the elementary and secondary school program.

Education

During 1987-88, four schools were transferred to band control, bringing the percentage of Indian students attending band schools to 49.4 per cent. A total of 1,461 students received financial assistance for postsecondary programs. Funding was provided to the Saskatchewan Indian Federated College and the Saskatchewan Indian Institute of Technologies to ensure that Indian students had the option of studying at Indian-controlled institutions.

Band Support and Capital Management

Twelve departmental advisory service positions were transferred to six tribal councils during the year.

The region implemented a management orientation and training program which was piloted in the North Battleford District.

The first Alternative Funding Arrangements (AFA) agreements were signed with the Ochapowace Band and the John Smith Band.

An agreement was concluded involving a $2.5 million contribution toward the extension of a major electrical transmission line which will serve three northern communities — Black Lake, Fond du Lac and Wollaston. These communities will also benefit from electricity rates equal to those charged in the southern parts of the province.

The region is assisting eight bands to develop their capabilities to assume land management responsibility under section 60 of the *Indian Act*. A total of 30 bands have adopted their own membership codes. By the end of the fiscal year, 3,587 individuals had been registered under the reinstatement provisions of the *Indian Act*.

New procedures for collecting community population statistics were implemented, providing additional valuable data to regional managers.

The region played a major role in the development and delivery of new national training courses in lands management and estates administration. Regional training in election procedures has created a pool of qualified Indian people to serve as electoral officers.

Social Development

During the fiscal year, 3.3 per cent of on-reserve basic needs expenditures were transferred to bands under the Work Opportunities Program. One hundred and eighteen projects, providing 2,720 person-weeks of employment, were funded for $1.4 million.

Economic Development

Since the end of fiscal year 1986-87, the region has not made loans from the Indian Economic Development Fund (IEDF). That responsibility has now been transferred to an Indian financial institution, Saskatchewan Indian Equity Foundation (SIEF) which in 1987-88 disbursed 145 loans totalling $1.4 million, creating 130 jobs. The Business Development program approved 82 contribution arrangements for $884,623 which was used to raise $2.8 million from other agencies, creating 200 new jobs. Indian Community Human Resource Strategies program money was used in 112 projects, creating 435 jobs.

The region piloted a joint seminar with the Federal Business Development Bank and the department's Economic Development Program to develop a model for starting-up and marketing Indian-owned and operated tourist outfitting businesses.

Negotiations were initiated with the Saskatoon and Prince Albert District Chiefs tribal councils to devolve economic development to bands.

Alberta Region

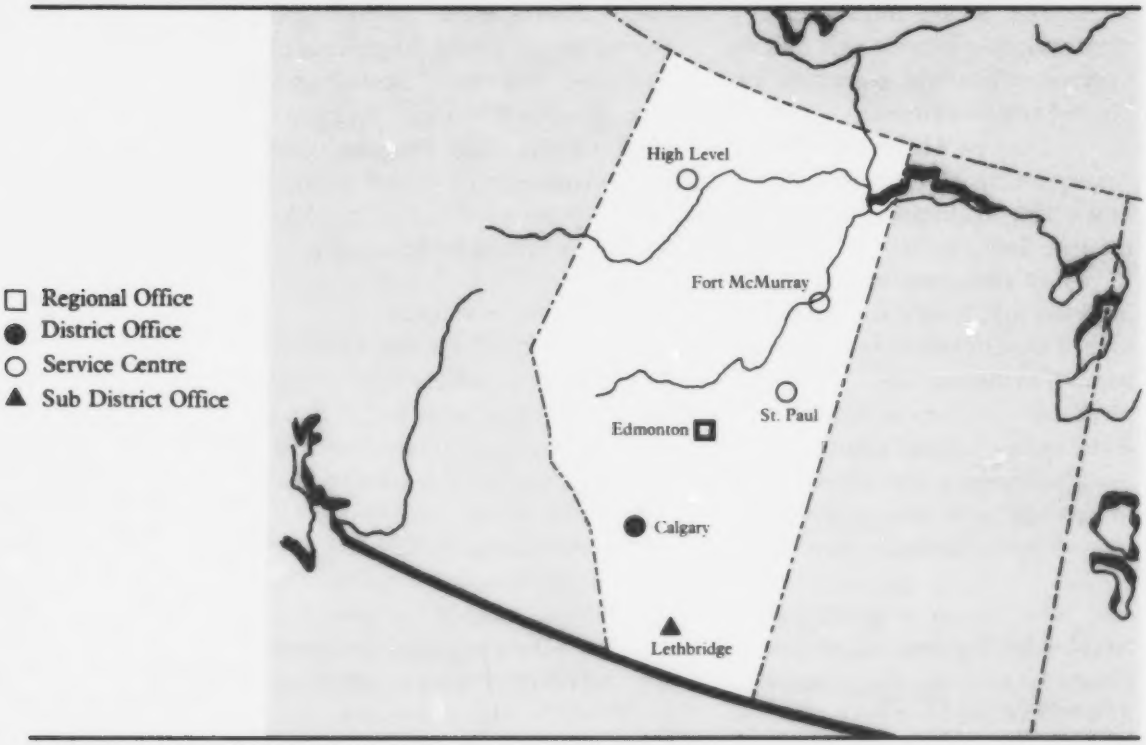

The region continued downsizing during the year with the transformation of three northern districts to service centres.

The 1988 Calgary Olympics provided a unique opportunity for Alberta bands to set up business enterprises and establish markets for Indian products. The department ensured that bands and individuals had access to these opportunities by facilitating access to resources from other federal departments and programs for these efforts.

Self-Government

Self-government proposals were submitted and discussions were underway with the Blackfoot, Blood, Alexander, Kehewin, Cree, Saddle lake, and Sarcee bands. In addition, the Yellowhead Tribal Council and the Treaty Eight Resource Office were funded to carry on developmental work.

Economic Development

Negotiations of the Syncrude Agreement, which will provide status Indians and Métis with more job opportunities

in the Fort McMurray area, were completed during the year.

Business development assistance, provided to 91 businesses, totalled $731,070 in grants and contributions.

Discussions were held regarding devolution of the Indian Economic Development Fund (IEDF) loan portfolio to the Alberta Indian Agricultural Development Corporation and the Alberta Indian Investment Corporation.

Both direct and guaranteed loans were managed through the IEDF loan program. Fifty-five contributions applications were approved for a total of $187,600. Twenty direct loan applications were approved totalling $420,500. The Regional Loan Board also approved six applications for guaranteed loans totalling $442,500.

Fourteen bands took control of programs for occupational skills training. Three entrepreneurial training courses were completed with three graduates going to internships and another 11 setting up and running businesses.

Lands, Revenues and Trusts

The Automated Land Registry System (ALRS) became operational. Agreement was reached on the funding of Blackfoot, Blood and Peigan land administration units for 1988-89. The Regional Environmental Protection Committee was formed. The Fort McKay reserve land exchange referendum was completed, and nine new reserve areas were surveyed for the Cree Band.

In conjunction with the Band Support and Capital Management unit, Lands, Revenues and Trusts began detailed studies of the impact of declining oil and gas resources on two bands.

During 1987-88, Alberta Region accounted for $783 million in band funds, 92 per cent of all band funds in Canda. A total of 246 band council resolutions were processed representing $190 million. Total per capita distributions of $34,448,300 were administered.

A total of 4,700 status cards were issued during the year and 2,140 C-31 applications were received. The department administered the Indian Register for 22 bands. Twenty-nine bands established membership rules and assumed responsibility for their membership lists. Responsibility for the administration of the Register was devolved to one band.

Education

Negotiations were concluded with the Blood Band which will assume control of three existing federal schools next year.

Sixty-five per cent of the post-secondary program was administered by bands in the 1987-88 school year. A total of 1,847 Indian students were assisted under the program. A training program was conducted to ensure a

smooth transition of postsecondary education services to band administration.

Provincial tripartite tuition agreements were negotiated with the Cree/ Fort Chipewyan and Bigstone bands. The Alexis and Blood bands concluded discussions toward similar agreements during the year.

Social Development

Thirteen band and four departmentally-administered programs for social development were reviewed during the year.

Five bands moved from transitional to full administration of the social assistance program. Agreements were also established with another six bands to plan for devolution of the program.

A total of $1,395,400, or 5.4 per cent of the social assistance allocation to bands, was transferred into projects which generated 2,882 person-months of employment.

A joint committee of departmental and Alberta Social Services officials completed an analysis of off-reserve social services. The department also participated, as a principal funding agent, in the Third Annual International Aboriginal Child Conference held in Calgary.

Band Support and Capital Management

The regional formula for allocating infrastructure capital was implemented during the year, enhancing the capabilities for capital planning. Emphasis was placed on housing and water and sewer requirements.

The Indian Management Assistance Program obtained funds to offer summer employment to 28 student graduates and undergraduates during the year. The students provided band governments with temporary, professional assistance in management, finance and program development.

The Louis Bull Band obtained authority from the Alberta Solicitor General to provide policing services on the reserve. This community service is funded exclusively from band revenues and serves as a model to other bands wishing similar services.

Two new northern tribal councils were formed to deliver advisory services to member bands.

Four bands and one tribal council entered into discussions which may lead to AFA agreements.

British Columbia Region

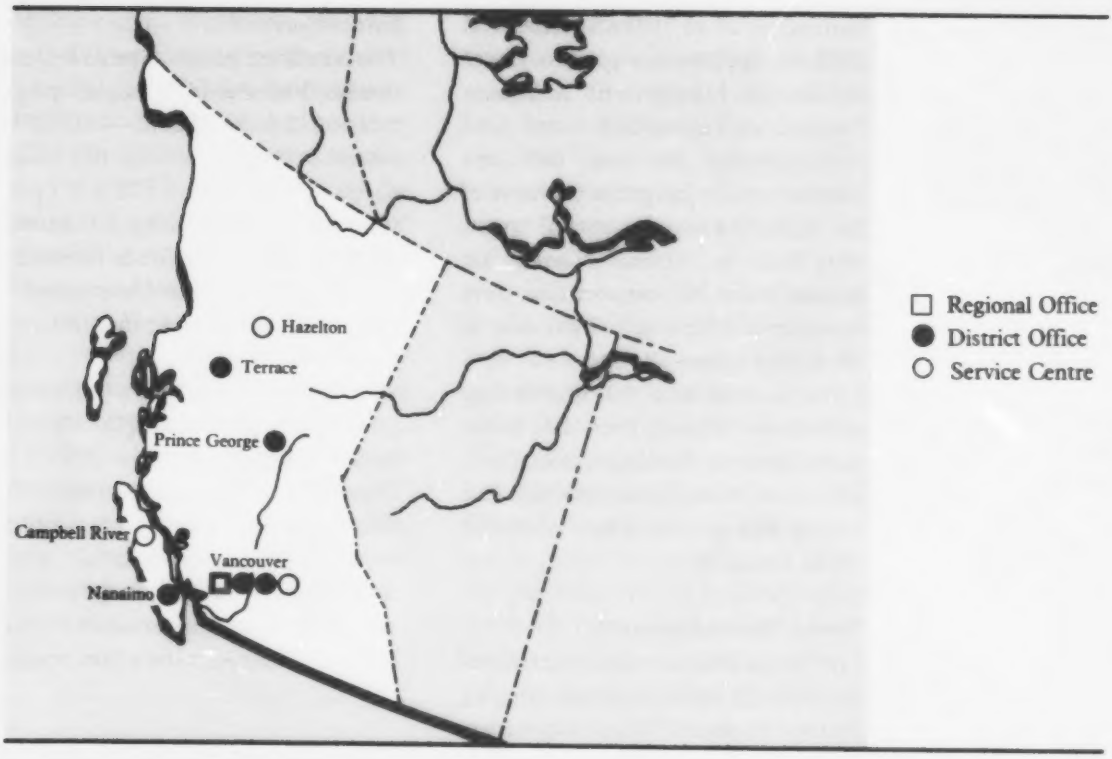

During 1987-88, the region was involved in the signing of the largest and most complex Alternative Funding Arrangements (AFA) agreement to date: a five-year, $58 million agreement with the Nuu-Chah-Nulth Tribal Council. The Westbank Indian Band also signed an AFA agreement.

Indian economic development was enhanced by increased control of resource development, establishment of the provincial Native Affairs Secretariat, and the creation of the two major Indian financial institutions.

Band Support and Capital Management

Resources for 22 tribal council advisors were transferred to 15 tribal organizations through the Regional Program Transfer Plan.

Computerized data bases for band government and tribal council funding were refined during the year. Contributions were made to 195 bands and 26 tribal organizations. Region-wide consultations were held on devolution and the B.C. Master Tuition Agreement. Major insolvencies were

reduced to 28 in 1987-88 from 43 in 1985-86. Six summer projects under the Indian Management Assistance Program were completed.

During the year, 605 new houses, representing 121 per cent of the region's projected annual target, were built to *National Housing Act* standards and 624 renovations were completed, achieving 105 per cent of the annual target.

A total of $11.1 million was contributed to bands from C-31 incremental program funding sources. Capital expenditures accounted for $6.8 million and postsecondary education for $2.9 million.

Social Development

Five bands assumed administration of the social assistance program, bringing the total number of Indian administering authorities to 144, representing 174 bands. Seventy-four per cent of all social development funds were under Indian administration.

Adult in-home care days increased to 57 per cent of all adult care days in 1987-88, a five per cent increase from 1986-87.

During the same period, the number of Indian children in care decreased by 4.6 per cent from 1986-87. The Nuu-Chah-Nulth Tribal Council's Family and Child Services Program became operational and provided child welfare services to 13 bands on the west coast of Vancouver Island.

Education

The education program provided elementary and secondary education services to 12,625 students — 612 in 11 federal schools, 3,486 in 100 band-operated schools and 8,527 in 521 provincial, parochial and private schools. Students enrolled in Grade 12 totalled 558. One federal school was transferred to a band and five other transfers were under development.

The postsecondary education program sponsored 2,073 students under a regular program and 317 students under a funding program established as a result of the C-31 legislation.

A provincial education agreement was successfully renegotiated to permit local-level agreements among Indian communities and school boards.

Lands, Revenues and Trusts

A portfolio of approximately 3,200 leases was maintained. A total of 1,054 documents were registered in the Indian Land Registry. Revenues accruing from land transactions were more than $20 million. As well, 15 contentious land issues were resolved by negotiation.

Two members of the Cowichan Band were appointed as superintendents under the *Indian Act* for collecting and disbursing revenue monies derived from leasing surrendered lands.

A total of 9,893 "events" including births, deaths, and marriages, were processed through the Indian mem-

bership system. Workshops were held to train band/tribal council members to assume responsibility for the administration of the membership program.

In 1987, 257 estate files were opened and 278 were closed. By the end of 1987, there were more than 500 open files in estates.

Economic Development

An Indian Business Services directory was published. An entrepreneurship training program was developed and 17 young entrepreneurs were trained. A total of 144 businesses were financed during the year. Some 233 jobs were created and maintained, and more than $9 million was raised for small businesses. Fifty-six B.C. Indians attended a native trapper training course.

Self-Government

Community-level workshops involving more than 50 bands were supported to help bands discuss self-government concepts. Three B.C. Indian communities were developing proposals aimed at negotiating self-government beyond the *Indian Act*.

The region provided funding to the First Nations' Government Structures and Powers Conference, sponsored by the Native Law Program of the University of British Columbia.

Tuition funds were added to the Sechelt financial agreement. Sechelt declared the authority to collect provincial (rural) tax over Sechelt lands. The province amended the *Land Registry Act* to allow the registration of Sechelt lands.

Yukon Region

Indian Affairs Program

In 1987-88, negotiations continued on the Yukon Indian comprehensive land claim and on the transboundary claims of the Kaska-Dena Council, Dene Nation and Taku River Tlingits.

Economic Development

The region spent more than $3 million on 29 economic development projects, creating and maintaining 100 person-years of employment and generating $1.8 million in new income. Fifteen projects were approved under the Indian Community Human Resource Strategies program during the year. Direct assistance was provided to 92 applicants.

Education

Financial assistance was provided during the year to more than 1,000 elementary and secondary students and 90 postsecondary students. Twenty-four students graduated from secondary school, seven from postsecondary programs.

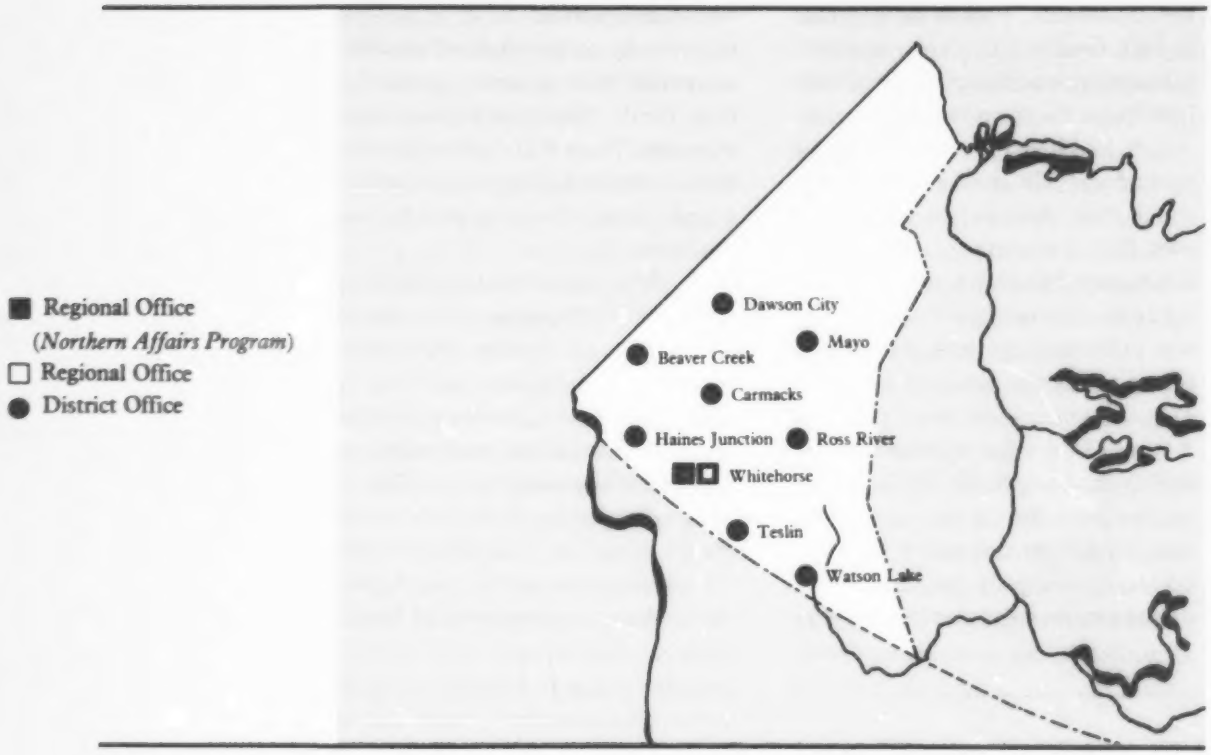

Social Development

Fourteen graduates of the Band Social Services Administrators program attended a paraprofessional training program during the year. The Taku River Tlingits assumed responsibility of the social development program.

Lands, Revenues and Trusts

Some 50 parcels of land were acquired during the year for housing. There were six amendments to existing parcels. The department also assisted several bands who disposed of their lands to third parties.

The region completed third-year transfer of lands under the Kwanlin Dun Village relocation.

For the first time, a surveys and mapping program was used to identify boundaries for all parcels of band land within Yukon. Three communities were assisted under this program.

Most bands submitted membership codes prior to the June 1987 deadline. Seven submissions were approved. The department provided information and advice to three bands whose codes were rejected. All bands

in the region received developmental funding and three bands received funding to implement their codes.

There were 319 applications, under the C-31 legislation, for reinstatement to Indian status during the year.

The Taku River Tlingits received funds to study the environmental effects on native fishing resources in traditional land areas adjacent to a proposed mining site. The Federal Environmental Assessment Review Office held a workshop in Yukon, attended by government, bands and native associations.

Band Support and Capital Management

Each band in the region received $42,000 for a total of $630,000 to begin five-year capital management planning.

Twenty new housing units were constructed in the Kwanlin Dun Village relocation and $1.5 million was expended in infrastructure improvements.

All bands implemented capital spending plans during the year. Fifty Canada Mortgage and Housing Corporation housing units were built, including the Kwanlin Dun units.

Northern Affairs Program

The Canada-Yukon Agreement on Land Use Planning was signed in October.

Mineral production rose to $447.2 million during 1987, up from $176 million in 1986, reflecting the Curragh Mine's first full year of operation. Placer gold production rose to $63 million from $43.8 million in 1986.

Mineral exploration expenditures rose to $35 million in 1987, up from $28.9 million the previous year. A total of 13,275 mineral claims were recorded, more than double the previous year's total of 7,005. Placer claims in 1987 totalled 2,252, up from 1,671 the year before. A new Placer Section was created under the Northern Affairs Program to administer and enforce water use licence provisions for placer mining operations.

Geological mapping projects focussed on lode gold and silver deposits. Two areas were geologically mapped under the Canada-Yukon Economic Development Agreement (EDA): the Rancheria area and near the Wheaton River. Two research projects were carried out under the Canada-Yukon EDA to improve the economic and environmental performance of Yukon placer mines.

Phase I of the Forest Management Inventory was completed, producing forest-type maps for public distribution. The CL-215 water bomber fleet was integrated with the A26 fleet and used during the 1987 forest fire season.

The Yukon Territory Water Board assumed control of operating funds.

The Northern Canada Power Commission's Yukon assets were sold to the Yukon Development Corporation.

Approximately $4.4 million was approved for 106 projets under the

Canada-Yukon EDA. Assistance was provided for projects such as: fish farming, sheep ranching, fish egg processing and furniture manufacturing. Funding was also provided for projects for geochemical mapping, improved mining technology, placer industry development and community-based economic planning.

The department collaborated with the Yukon government in a review of northern benefits flowing from the North Warning System and hydrocarbon exploration in the Beaufort Sea.

The regional on-the-job training program provided training to 85 native people at a cost of $446,000. Ninety-five per cent of those who completed the training were placed in jobs.

Discussions continued with the Yukon government in preparation for the transfer of oil and gas responsibilities to territorial governments under a Northern Accord.

Northwest Territories Region

Indian Affairs Program

In 1987-88, the region provided support for band government and economic development to 9,200 status Indians in 17 bands located within 25 communities and two reserves in the N.W.T.

Indian Services

The Indian Services Sector provided a $192,000 operating grant to the new Dene Cultural Institute which was established in May 1987 to prevent erosion of the Dene culture.

Seventeen native people received funding from the new University and College Entrance Support Program. The GNWT received $220,000 from the region to administer the program.

An agreement was reached to establish a senior level federal/territorial review committee to determine responsibility for support associated with capital for band offices, municipal services provided to land set aside for Indian use and other issues.

The Mackenzie/Delta Regional Council received joint funding from the Indian/Inuit Management Development Program and Canada Employment and Immigration Commission for computer training for four bands.

The region began a pilot project with the Dogrib Tribal Council and Dene Nation to develop a band employees' benefit package.

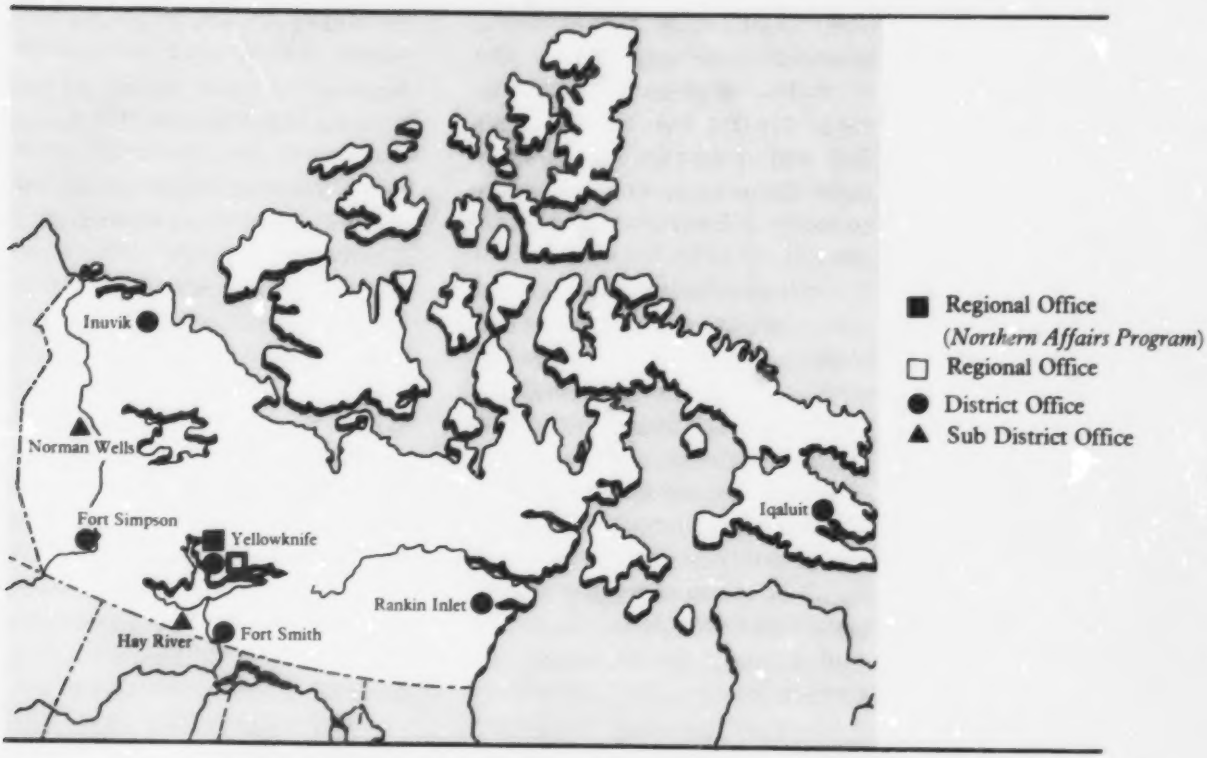

Lands, Revenues and Trusts

The lands, revenues and trusts sector received proposals from the Fort Liard Band to negotiate separate band status for the communities of Trout Lake and Nahannie Butte for band separation. Preparations began for three other communities to separate from their main bands.

The first land surrender on the Hay River Indian Reserve #1 was initiated.

During the year, seven bands applied to develop their own membership codes, bringing the two-year total to 14, representing 80 per cent of all bands in the region. The Fort McPherson Band received ministerial approval to implement its membership code.

Economic Development

In 1987-88, the economic development sector provided $533,000 in

direct contributions to 26 new or expanded Indian businesses.

Four regional institutions received $75,000. Part of these funds were used by the Denendeh Development Corporation to purchase an ownership interests in Northlands Utilities Ltd.

Twelve trainees were accepted into the youth entrepreneurial training program. Ten graduated, five of whom are expected to start new businesses.

Chevron Canada and the Fort Good Hope Band executed a $42 million joint venture agreement which was expected to result in the creation of four new native businesses. One, a high-tech global positioning system/gravity survey company, forecast year-end revenues of $1 million and $100,000 profit.

The Hay River Band completed negotiations with a major private sector company for the joint development of a large poultry production operation.

The Native Economic Development Program provided approximately $1 million to three projects and the economic development agreement provided approximately $32,000 to two projects.

A total of $220,000 was provided for community and regional-based economic planning. An additional $971,000 was provided for 65 projects funded under the Indian Community Human Resource Strategies program.

Northern Affairs Program

Negotiations began during the year toward a master agreement of devolution.

Responsibility for fire and forestry management programs was transferred to the GNWT.

Negotiations continued for transfer of the scientific resource centres at Inuvik, Iqaluit and Igloolik.

The Northwest Territories portion of the Northern Canada Power Commission was sold to the GNWT.

Progress was also made on repealing the *Land Titles Act* in favour of territorial legislation.

Several discussions were held with the territorial government on the possibilities for a northern energy accord.

The old Yellowknife resources office was transferred to the Tree of Peace charitable organization.

Progress continued on two major comprehensive claims, with an agreement on the Dene/Métis claim imminent by year's end. Progress continued on the design of post-claim resource management institutions under the aegis of the GNWT.

A Mackenzie Delta-Beaufort Sea Land Use Planning Commission was established during the year. A draft land use plan was received from the Lancaster Sound Land Use Planning Commission in January 1988. Work was initiated in a third region, the N.W.T. Land Use Planning Com-

mission was terminated, and a new management structure was inaugurated.

The new Economic Development Agreement was implemented and its six subsidiary agreements were signed by the departments of Indian Affairs and Northern Development; Energy, Mines and Resources; Regional Industrial Expansion and the GNWT A total of $37 million in programming funds was approved for mineral development, arts and crafts, renewable resources, tourism and small business and economic planning, to be implemented over three years. In addition, the region was involved in implementation of the economic clauses of the Inuvialuit Final Agreement.

The Northern Mineral Policy was implemented during the year. Pine Point mine was closed with an abandonment plan implemented as well as a GNWT/Pine Point Mines Ltd. agreement on resident and business compensation. The base metal industry slowly recovered during the year. Lead, zinc and gold production increased to $843 million from $780 million. Exploration activities, mainly for gold, increased to $70 million in 1987-88 from $45 million in 1986-87. Mineral recording activities doubled. Environmental screening was accomplished or initiated on a number of projects. One such project, Urangesellschaft's Kiggavik uranium mine, was referred to the federal review office for a panel review.

More than 600 active land use, water, crown land and reserve permits and leases were inspected in the six district offices and more than 200 land use applications were processed. Routine district work included environmental monitoring, such as snow course measurements and water quality sampling.

Appendix I

Budgetary Expenditures		
	1986-1987	1987-1988
Operating Expenditures		
Indian and Inuit Affairs	$ 250,883,240	$ 243,110,997
Northern Affairs	88,904,779	** 94,470,848
Administration	* 63,656,993	42,517,861
Native Claims	7,421,311	*** 0
Capital Expenditures		
Indian and Inuit Affairs	56,981,609	30,976,322
Northern Affairs	20,927,396	16,698,463
Grants, Contributions and Other Transfer Payments		
Indian and Inuit Affairs	1,436,418,973	1,568,078,540
Northern Affairs	37,599,016	36,609,268
Territorial Government	624,823,999	738,420,300
Native Claims	56,470,537	*** 0
Environmental Studies Research Fund	1,435,655	934,538
TOTAL	$2,645,523,508	$2,771,817,137

* $19,500,000 relates to the Northern Canada Power Commission debt deletion.
** $33,126,083 relates to the Northern Canada Power Commission debt deletion.
*** The Native Claims Program has been incorporated into Indian and Inuit Affairs.

Revenues

	1986-1987	1987-1988
Indian and Inuit Affairs	$ 7,087,366	$13,904,113
Northern Affairs	16,234,974	* 34,924,625
Administration	14,874,235	137,087
Native Claims	1,558,378	** 0
TOTAL	$39,754,953	$48,965,825

Non-Budgetary Expenditures

	1986-1987	1987-88
Loans, Investments and Advances		
Indian and and Inuit Affairs	$(11,031,740)	$47,404,860
Northern Affairs	(1,234,139)	(37,088,711)
Native Claims	39,201,822	*** 0
Administration	** (49,266,335)	0
TOTAL	$(22,330,392)	$10,316,149

* Figures for the Northern Canada Power Commission are now reported under Northern Affairs instead of Administration.

** Figures relate to the Northern Canada Power Commission and the Yukon Power Commission.

*** The Native Claims Program has been incorporated into Indian and Inuit Affairs.

Appendix II

Statutes Administered

The department administers, in whole or in part, the following statutes:

- *Alberta Natural Resources Act*
- *Arctic Waters Pollution Prevention Act*
- *British Columbia Indian Cut-Off Lands Settlement Act*
- *British Columbia Indian Reserves Mineral Resources Act*
- *Canada Land Surveys Act*
- *Canada Petroleum Resources Act*
- *Caughnawaga Indian Reserve Act*
- *Condominium Ordinance Validation Act*
- *Cree-Naskapi (of Quebec) Act*
- *Department of Indian Affairs and Northern Development Act*
- *Dominion Water Power Act*
- *Fort Nelson Indian Reserve Minerals Revenue Sharing Act*
- *Grassy Narrows and Islington Indian Band Mercury Pollution Claims Settlement Act*
- *Indian Act*
- *Indian Lands, Settlement of Differences Act*
- *Indian Oil and Gas Act*
- *Indian (Soldier Settlement) Act*
- *James Bay and Northern Quebec Native Claims Settlement Act*
- *Land Titles Act*
- *Manitoba Natural Resources Act*
- *Manitoba Supplementary Provisions Act*

- *Natural Resources Transfer (School Lands) Amendment Act*
- *New Brunswick Indian Reserves Agreement Act*
- *Northern Canada Power Commission Yukon Assets Disposal Authorization Act*
- *Northern Inland Waters Act*
- *Northwest Territories Act*
- *Nova Scotia Indian Reserves Agreement Act*
- *Oil and Gas Production and Conservation Act*
- *Public Lands Grants Act*
- *Railway Belt Act*
- *Railway Belt and Peace River Block Act*
- *Railway Belt Water Act*
- *St. Peter's Indian Reserve Act*
- *St. Regis Indian Reservation Act*
- *Saskatchewan and Alberta Roads Act*
- *Saskatchewan Natural Resources Act*
- *Sechelt Indian Band Self-Government Act*
- *Songhees Indian Reserve Act*
- *Territorial Lands Act*
- *Western Arctic (Inuvialuit) Claims Settlement Act*
- *Yukon Act*
- *Yukon Placer Mining Act*
- *Yukon Quartz Mining Act*

Rapport annuel
1987-1988

Canada

À Son Excellence
La très honorable Jeanne Sauvé
Gouverneur général du Canada

Madame le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'exercice financier allant du 1er avril 1987 au 31 mars 1988.

Au cours de cet exercice le Ministère s'est appliqué à respecter ses engagements envers les Indiens, les Inuit et les habitants du Nord du Canada. À cette fin, nous nous sommes fixé trois grands objectifs, soit l'amélioration des services communautaires, le renforcement de l'autonomie gouvernementale et le règlement des revendications des Autochtones.

De 1984 à 1988, le budget des Affaires indiennes et inuit du Ministère a enregistré une hausse de 31 p. 100. Les dépenses en matière d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire ont augmenté considérablement pendant cette période. Le Ministère s'engage à continuer de dispenser aux Indiens et aux Inuit de solides programmes en matière d'éducation, de développement social et de développement économique.

Le gouvernement est fermement décidé à régler les revendications des Autochtones. À la fin du présent exercice, l'entente de principe visant la revendication globale des Dénés et des Métis était en bonne voie de règlement. En 1987-1988, cinq revendications particulières ont été réglées moyennant des indemnités qui se sont élevées au total à environ 2,6 millions de dollars et la cession de 186,3 hectares de terres. En ce qui concerne la *Convention de la Baie James et du Nord québécois,* des négociations par voie de médiation ont été projetées avec les Cris, les Inuit et les Naskapis.

Le gouvernement s'est entretenu avec les dirigeants autochtones du pays au sujet de la reprise des pourparlers sur l'enchâssement, dans la Constitution, de leurs droits à l'autonomie gouvernementale. Le gouvernement s'est fixé comme objectif d'établir, en collaboration avec les ministères et organismes fédéraux compétents ainsi qu'avec les autres ordres de gouvernement, un cadre officiel pour l'émergence d'une nouvelle relation entre l'administration fédérale, les Indiens et les Inuit, qui soit axée sur le contrôle communautaire accru et l'autosuffisance. Depuis 1986, 65 groupes, représentant 232 bandes, ont présenté des propositions visant à mettre en oeuvre des activités permettant aux collectivités d'accéder à l'autonomie gouvernementale. En 1987-1988, environ 67 p. 100 du budget des Affaire indiennes et inuit a été administré par les collectivités indiennes, alors que cette proportion était d'à peu près 39 p. 100 en 1979-1980.

Le Ministère a marqué des progrès importants au cours de l'année en ce qui à trait à l'évolution des régions nordiques du Canada. L'approbation d'un Cadre politique et économique pour le Nord a préparé le terrain pour le transfert, aux gouvernements territoriaux, des derniers programmes de type provincial. En outre, les biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés au Yukon ont été transférés au gouvernement territorial du Yukon et vendus subséquemment à la Yukon Development Corporation.

Tout au long de l'année, j'ai été heureux de suivre les progrès que les Indiens, les Inuit et les habitants du Nord ont faits dans l'amélioration de la qualité de la vie dans leurs collectivités. Je suis également fier du travail accompli par ce ministère et ses employés. Grâce à leur ténacité et à leur dévouement, nos engagements ont été remplis de la meilleure façon possible. Je tiens à les remercier tous de leur contribution.

Veuillez, je vous prie, Madame le Gouverneur général, agréer l'expression de ma très haute considération.

Bill McKnight, c. p., député,
ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Bill McKnight, c.p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
Ottawa, 1988.

QS-6041-000-BB-A1
N° de catalogue R1-1988
ISBN 0-662-56409-X

©Ministre des Approvisionnements et
Services Canada

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DU MINISTÈRE

Mandat 8

FAITS SAILLANTS

Faits saillants 12

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

Secteur de l'autonomie gouvernementale 16

—Direction générale des négociations de l'autonomie gouvernementale 17
—Direction générale des politiques et de la mise en oeuvre 17
—Direction générale des revendications globales 19
—Direction générale de la politique sur les pêches indiennes 19

Secteur du développement économique 21

Secteur des terres, des revenus et de la fiducie 24

—Direction générale de la liaison et du soutien juridiques 24
—Direction générale des terres et de l'environnement 25
—Direction générale des effectifs, des revenus et de l'administration des bandes 25
—Direction générale des revendications particulières 26

Secteur des services aux Indiens 27

—Direction générale de l'éducation 28
—Direction générale du développement social 30
—Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations 30
—Programmes de soutien des bandes 31
—Gestion des immobilisations 31
—Logement 31
—Gestion des paiements de transfert 32
—Modes optionnels de financement (MOF) 33

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

—Direction générale du développement constitutionnel et de la planification stratégique 37
—Direction générale des ressources naturelles et du développement économique 39

ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA

—Gestion des droits 46
—Exploration 46
—Exploitation 47
—Dépenses et retombées 47
—Questions environnementales 48

PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION

Finances et services professionnels 50

—Direction générale des finances 51
—Direction générale des services de gestion 52
—Politique et services des marchés 52
—Direction générale de la vérification interne 52
—Services techniques 52

Direction générale des ressources humaines 53

Direction générale des communications 54

Direction générale des services de soutien à la haute direction 56

BUREAUX DES RÉGIONS 00

Région de l'Atlantique 61
Région du Québec 64
Région de l'Ontario 67
Région du Manitoba 72
Région de la Saskatchewan 76
Région de l'Alberta 78
Région de la Colombie-Britannique 81
Région du Yukon 85
Région des Territoires du Nord-Ouest 88

ANNEXE I

Dépenses budgétaires 92

ANNEXE II

Lois appliquées 94

Profil du Ministère

Profil du Ministère

Mandat

Créé en 1966, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est dirigé par un ministre qui est responsable des Affaires indiennes et inuit, ainsi que du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et de leurs ressources. Le Ministère assume les responsabilités suivantes :

—remplir les obligations que le gouvernement fédéral a contractées en vertu des traités, de la *Loi sur les Indiens* et des autres lois énumérées à l'annexe II;

—assurer la prestation des services essentiels aux Indiens inscrits et aux collectivités inuit;

—aider les Indiens et les Inuit à acquérir des compétences professionnelles, à mettre sur pied des entreprises et à tirer profit de leurs ressources naturelles;

—négocier des ententes communautaires permettant aux collectivités indiennes de participer davantage à la prise de décisions et d'exercer des pouvoirs accrus;

—appuyer les discussions constitutionnelles concernant la définition des droits des peuples autochtones, ainsi que les questions qui s'y rattachent;

—effectuer des paiements de transfert aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest;

—favoriser le développement économique du Nord et protéger l'environnement de cette région, y compris les mers arctiques;

—favoriser l'évolution politique des territoires du Nord et coordonner les politiques et les programmes du gouvernement fédéral dans le Nord;

—administer la plupart des terres et des ressources naturelles du Nord.

L'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) est chargée de la réglementation des activités d'exploration et de mise en valeur du pétrole et du gaz naturel des terres de l'arrière-pays canadien. L'APGTC administre la *Loi fédérale sur les hydrocarbures* et la *Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz*; elle relève des ministres des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Au cours de l'exercice financier 1987-1988, le Ministère s'est employé à mettre en oeuvre les politiques et les programmes du gouvernement concernant les Indiens et les Inuit ainsi que les citoyens non autochtones du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Ces politiques et ces programmes visaient à favoriser l'accession des Indiens et des Inuit à l'autonomie gouvernementale, à améliorer leurs perspectives économiques, à gérer d'une meilleure façon les terres et les deniers des Indiens, à améliorer les conditions de vie dans les collectivités indiennes et à sauvegarder la relation spéciale qui existe entre le gouvernement fédéral et les Indiens et les Inuit du Canada.

En ce qui concerne l'évolution du Nord, le Ministère a tenu un rôle de premier plan dans le transfert des responsabilités de type provincial aux gouvernements du Nord, dans la promotion du développement économique et dans le règlement des revendications territoriales dans le Nord. De plus, le Ministère met de l'avant certaines mesures particulières dans le but de réaffirmer la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE

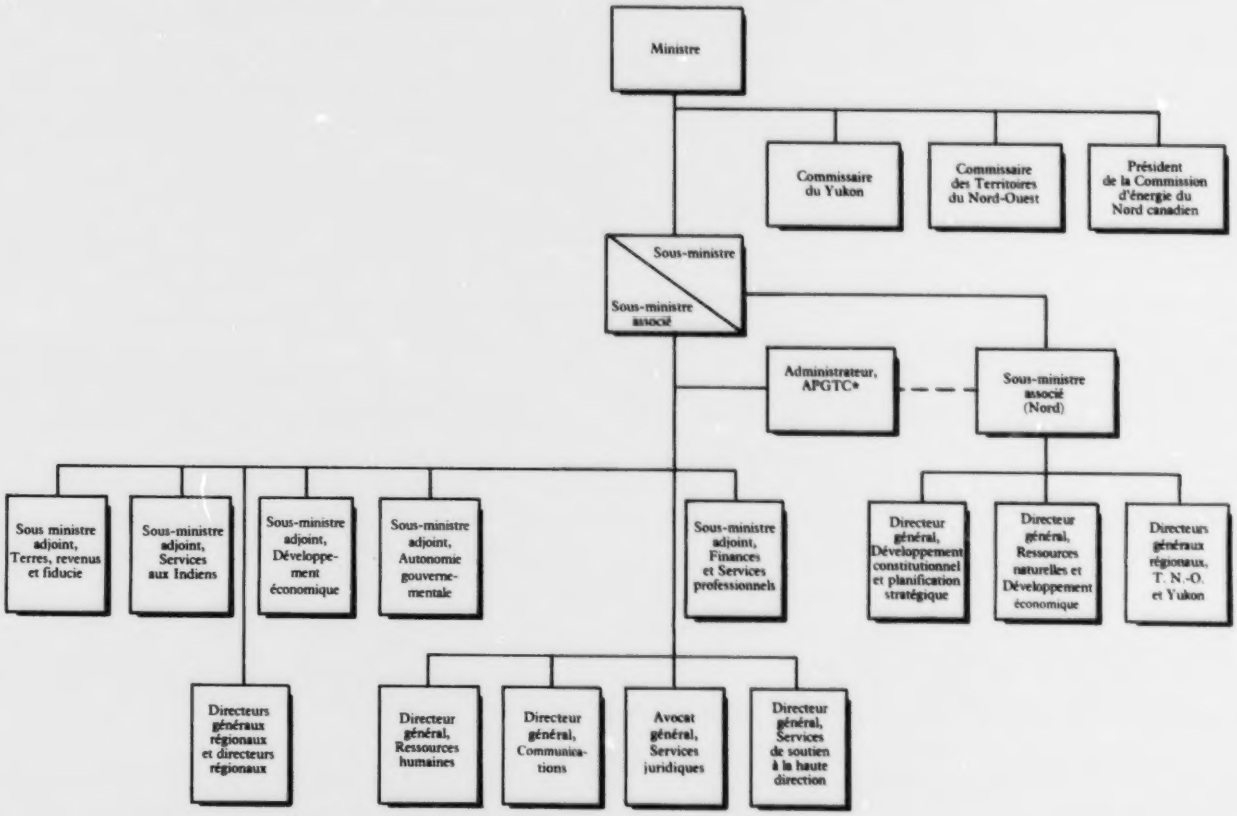

*L'APGTC relève conjointement d'Affaires indiennes et du Nord Canada et d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Faits saillants

Faits saillants

En 1987-1988, le Ministère a redoublé d'efforts pour remplir ses engagements à l'égard de l'accession des Indiens et des Inuit à l'autonomie gouvernementale axée sur la collectivité, du transfert des programmes aux Indiens et aux Inuit ainsi qu'aux gouvernements territoraux, et du règlement des revendications territoriales des Autochtones. L'importance des responsabilités du Ministère a été signalée lors de la nomination, le 27 août 1987, de l'honorable Bernard Valcourt, ministre d'État chargé de seconder l'honorable Bill McKnight dans l'exercice de ses fonctions de ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Négociations communautaires en matière d'autonomie gouvernementale

La Direction générale des négociations de l'autonomie gouvernementale a donné suite à 42 nouvelles propositions émanant de 151 bandes réparties dans le pays, et elle s'occupe actuellement du traitement de 23 autres dossiers. En outre, la Direction générale a appuyé la tenue, dans cinq provinces, d'ateliers sur l'autonomie gouvernementale qui ont permis à 67 bandes de se rencontrer et de partager leur information et leurs expériences.

La *Convention de la Baie James et du Nord québécois*

Le gouvernement fédéral a approuvé le versement d'une somme de 2,5 millions de dollars aux anciens résidants de Port-Burwell, dans les Territoires du Nord-Ouest, qui, en raison de la détérioration des conditions économiques et sociales qui ont mené au déclin de leur population, sont allés s'installer au Nouveau-Québec en 1978. Cette question constituait la clé du succès des négociations visant à mettre en oeuvre la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* (CBJNQ); cette réussite ouvre la voie à de futures négociations.

Revendications globales

Le mandat visant à négocier une entente de principe avec les Dénés et les Métis des Territoires du Nord-Ouest a été approuvé en mai 1987. L'entente était en bonne voie de règlement à la fin de l'exercice.

À la mi-août, des négociations ont été entamées en vue de parvenir à une entente de principe avec le Conseil des Indiens du Yukon. L'équipe fédérale de négociation du Yukon s'est aussi chargée des revendications transfrontalières du Conseil des Dénés-Kaskas, de la Nation dénée et des Tlingits de la rivière Taku, connus sous le nom officiel de bande d'Atlin.

En décembre 1987, le gouvernement fédéral établissait le mandat de négocier une entente de principe avec la Fédération Tungavik du Nunavut.

Les négociations conduisant à la signature d'une entente cadre avec le Conseil attikamek-montagnais allaient bon train.

Revendications particulières

Au cours de l'exercice, le règlement de cinq griefs s'est soldé par l'attribution du statut de réserve à 186,3 hectares de terres au total et par le versement d'in-

demnités financières s'élevant à 2 587 153 $.

Une entente a été signée avec la Société Makivik pour assumer les frais de réinstallation à Inukjuak de certaines familles inuit de Resolute et de Grise Fiord.

Le Canada et le Manitoba sont parvenus à une entente avec la bande indienne de Le Pas au sujet de la revendication du barrage de la rivière Pasquia, entente qui a donné lieu au versement d'une somme de 431 107 $ partagée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

Les «modifications de Kamloops»

Le projet de loi C-115, connu sous le nom de «modifications de Kamloops», est passé en première lecture à la Chambre des communes en mars 1988. Les modifications qu'il apporte à la *Loi sur les Indiens* permettent aux conseils de bandes d'exercer des pouvoirs relativement à l'utilisation des terres désignées, de prélever des impôts fonciers et de promouvoir le développement commercial. Il s'agissait de la première modification de la *Loi sur les Indiens* à être conduite par un Indien; elle établit clairement le pouvoir des conseils de bandes de prélever des impôts sur les terres de réserve.

La *Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba*

En mars 1988, on autorisait le versement d'une somme de 88,5 millions de dollars à cinq collectivités visées par la *Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba* (CITNM) pour remplir la principale obligation contractée par le Canada en vertu de l'article 6 de la Convention de 1977. La Northern Flood Capital Reconstruction Authority, une société contrôlée par des bandes indiennes, assumera la gestion du projet d'adduction d'eau et de construction d'égouts; il s'agit du plus important projet d'immobilisations jamais entrepris par ces bandes.

Le Cadre politique et économique pour le Nord

Un nouveau cadre politique et économique global pour le Nord a été approuvé en juin 1987. Il a pour but de renforcer les institutions politiques et économiques du Nord au sein de la fédération canadienne. Les objectifs fondamentaux de cette politique sont les suivants : transférer les programmes de type provincial aux gouvernements territoriaux (y compris la responsabilité de gérer les ressources naturelles du Nord), parvenir au règlement des revendications territoriales et, enfin, mettre sur pied un régime économique solide et stable grâce à une plus grande diversification tout en réaffirmant la souveraineté du Canada sur les terres et les eaux arctiques.

Transfert de la foresterie

Les responsabilités relatives aux programmes d'aménagement des forêts et de protection contre les incendies ont été transférées du Ministère au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. L'accord établit les modalités des changements législatifs, du transfert des biens et du logement, des conditions de travail des employés du gouvernement fédéral et du maintien

de l'utilisation des terres dans les endroits où les juridictions se chevauchent.

Les Modes optionnels de financement

En 1987-1988, sept ententes sur les Modes optionnels de financement (MOF) ont été signées, ce qui représente une somme totale de 22,8 millions de dollars pour le financement de programmes au cours de l'année à l'étude.

L'entente sur les MOF la plus importante et la plus complexe à ce jour a été signée avec le Conseil tribal Nuu-Chah-Nulth, qui regroupe 13 bandes de la Colombie-Britannique. Il s'agit d'une entente quinquennale de 58 millions de dollars.

Actuellement, 45 bandes et cinq conseils tribaux en sont à différentes étapes de l'élaboration d'une entente sur les MOF.

Aménagement des terres

En octobre 1987, le Canada a conclu avec le Yukon une entente sur l'aménagement du territoire. L'entente donne lieu à un processus fondé sur la collaboration entre le Ministère, le gouvernement du Yukon et le Conseil des Indiens du Yukon, pour établir un cadre global de planification de l'utilisation des terres à la grandeur du territoire.

La Commission d'énergie du Nord canadien

Des levés de plans détaillés et d'autres travaux ont été effectués pour pouvoir mettre en application le projet de loi C-45, en vertu duquel les biens de la Commission d'énergie du Nord canadien (CENC) situés au Yukon ont été transférés au gouvernement territorial du Yukon (GTY). Les biens ont été vendus à la Yukon Development Corporation (YDC) au prix de 95 millions de dollars. La Yukon Electrical Co. Ltd., chargée de la gestion du service public, s'est engagée à garantir l'emploi de tous les employés yukonnais.

L'accord de principe régissant la vente et le transfert de la Commission d'énergie du Nord canadien au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) au prix de 53 millions de dollars a été signé le 8 février 1988. Cet accord a été conclu en vue de la vente et du transfert réels qui devaient avoir lieu trois ou quatre mois plus tard.

L'institut culturel déné

Constitué en société en mai 1987, l'Institut culturel déné a reçu du Ministère une subvention de fonctionnement de plus de 190 000 $ pour l'année financière 1987-1988. L'Institut a été crée dans le but de promouvoir la culture dénée.

Extraction des placers au Yukon

Une nouvelle politique concernant l'extraction de l'or des placers au Yukon a été approuvée par les ministres des Affaires indiennes et du Nord canadien, des Pêches et des Océans, et de l'Environnement. L'entente établit les conditions visant à protéger le poisson et son habitat et à favoriser la poursuite de saines pratiques dans le domaine de l'industrie des placers.

Programme des affaires indiennes et inuit

Programme des affaires indiennes et inuit

Secteur de l'autonomie gouvernementale

Le gouvernement du Canada s'est engagé à appuyer le principe selon lequel les collectivités indiennes et inuit doivent avoir la possibilité de gérer leurs propres affaires si elles le désirent. Cet engagement comporte aussi l'idée que les Indiens et les Inuit doivent décider de la manière et du rythme de ce transfert de pouvoirs. Le but poursuivi est d'établir une nouvelle relation entre le gouvernement et les Autochtones du Canada, relation qui respecte les caractéristiques distinctives et les besoins particuliers des collectivités indiennes et inuit. Cet engagement envers l'autonomie gouvernementale des Autochtones occupe le rang des priorités du Ministère et constitue la principale responsabilité du Secteur de l'autonomie gouvernementale.

Le processus suivant lequel le pouvoir administratif est transféré aux Indiens et aux Inuit est bien établi et il a fait ses preuves, notamment durant l'année à l'étude. À cet égard, il convient de citer les progrès réalisés dans le cadre des négociations portant sur la mise en œuvre de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* (CBJNQ), le degré d'avancement de plusieurs revendications globales à l'étude, le règlement d'accords préliminaires dans bon nombre de domaines, l'élaboration de plusieurs projets de cogestion liés aux pêches et le cheminement de plusieurs collectivités vers la conclusion d'ententes

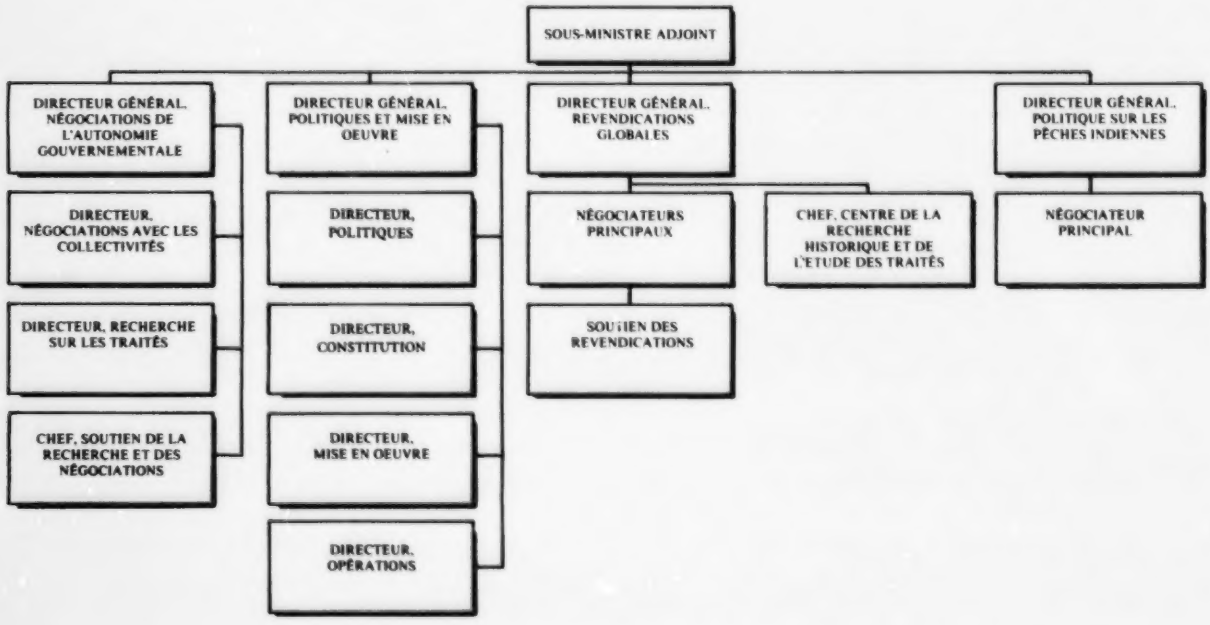

cadres dans le processus de négociation de l'autonomie gouvernementale.

Le Secteur a aussi pris part ou donné son appui à la représentation du Ministère dans plusieurs tribunes internationales, notamment le Groupe de travail des populations autochtones, parrainé par les Nations-Unies, et l'Organisation internationale du travail, laquelle révise actuellement la Convention concernant les populations autochtones et tribales.

Direction générale des négociations de l'autonomie gouvernementale

L'intérêt que suscite le programme des Négociations de l'autonomie gouvernementale s'est accru considérablement. Les activités importantes entreprises en 1987-1988 par la Direction générale comprennent l'examen de 42 propositions émanant de 151 bandes réparties dans tout le Canada. Ainsi, depuis ses débuts en avril 1986, la Direction générale a donné suite à 65 propositions en tout, ce qui touche 232 bandes. Voici un bref aperçu des propositions courantes :

—19 propositions, auxquelles participent 56 bandes, sont rendues au stade de l'élaboration d'un cadre (mandat détaillé) applicable à la négociation proprement dite;

—17 propositions, faites au nom de 42 bandes, en sont au stade de l'élaboration initiale, à savoir les travaux de recherche et la consultation communautaire;

— 6 propositions, émanant de 53 bandes, ont atteint l'étape où des ateliers d'information sur l'autonomie gouvernementale sont offerts aux membres de la collectivité.

Parmi les autres activités, il convient de mentionner la tenue de deux ateliers nationaux à l'intention des collectivités qui sont en train d'élaborer leur cadre de négociation. Les ateliers permettent aux collectivités d'échanger des renseignements ainsi que leurs expériences en la matière. En outre, la Direction générale a préparé une pochette de documentation détaillée sur le processus de négociation communautaire de l'autonomie gouvernementale.

Direction générale des politiques et de la mise en oeuvre

En ce qui concerne la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* (CBJNQ) et la *Convention du Nord-Est québécois* (CNEQ), des progrès importants ont été enregistrés au cours de l'année. Des discussions ont eu lieu avec les Inuit, les Cris et les Naskapis, ainsi qu'avec le gouvernement du Québec et l'Hydro-Québec. La Direction générale des politiques et de la mise en oeuvre a effectué des recherche sur les questions soulevées, préparé des évaluations juridiques et défini la position du gouvernement fédéral dans le cadre de ces négociations.

Le Ministre a nommé M. Andrew Croll comme représentant

fédéral spécial chargé de négocier la mise en application de toutes les dispositions des conventions.

Le gouvernement a approuvé le versement d'une somme de 2,5 millions de dollars aux anciens résidants de Port-Burwell, dans les Territoires du Nord-Ouest, qui ont déménagé au Nouveau-Québec en 1978. Le règlement de cette question constituait la clé de la négociation de la mise en oeuvre de la CBJNQ.

Des médiateurs ont été nommés ou simplement choisis pour négocier avec les trois parties autochtones intéressées. Le gouvernement fédéral a prolongé la période de négociation afin de permettre aux signataires autochtones de définir avec clarté leurs préoccupations.

Au cours de l'année, la Direction générale des politiques et de la mise en oeuvre s'est penchée sur l'élaboration de lignes directrices concernant la mise en oeuvre des ententes en matière de revendications globales. Ces lignes directrices prévoient notamment l'examen des ententes en question avant leur mise en oeuvre afin que l'on s'assure qu'elles sont claires et pratiques. De la même manière, elles prévoient la négociation d'ententes auxiliaires sur la manière dont les règlements globaux seront mis en oeuvre.

La Direction générale a participé aux discussions tripartites sur l'autonomie gouvernementale tenues en Ontario, au cours desquelles des sujets comme les terres, les ressources et l'éducation ont été traités. Elle a aussi représenté le Ministère lors d'événements internationaux faisant appel à une intervention de la part du Canada, par l'intermédiaire du Groupe de travail des populations autochtones et de l'Organisation internationale du travail.

En collaboration avec les Cris et les Naskapis, le gouvernement fédéral a rédigé un certain nombre de règlements visant à donner des précisions sur l'object de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*. Cette collaboration s'est poursuivie pendant l'année 1987-1988 et a donné lieu à la rédaction de trois règlements : le *Règlement sur les élections au sein des bandes cries et naskapie,* le *Règlement sur la forme des actes de certaines successions* et le *Règlement sur les expropriations par les bandes cries et naskapie*. La première ébauche des règlements régissant la tenue de réunions spéciales et de référendums a aussi été rédigée au cours de l'année.

Au cours de l'exercice, les bandes cries et la bande naskapie ont reçu plus de 25 millions de dollars applicables aux frais de fonctionnement et d'immobilisations. Ce montant comprenait une somme de 13,1 millions de dollars versée à huit bandes cries et à l'Administration régionale crie. Un montant total de 968 754 $ a été atrribué à la bande naskapie pour couvrir ses frais de fonctionnement. De plus, une contribution spéciale de 1,1 million de dollars a été versée, au nom du Canada, à la bande de Wemindji pour payer les coûts d'ali-

mentation en électricité de la collectivité. Des subventions en capital de plus de 9,8 millions de dollars ont été octroyées aux bandes cries, et de 330 000 $ à la bande naskapie, à des fins de logement et d'infrastructure communautaire.

La bande sechelte, investie de pouvoirs administratifs en vertu de la *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande sechelte*, a entamé des négociations avec la Colombie-Britannique afin d'établir le district de l'administration indienne sechelte. Le Ministère s'est occupé d'obtenir les autorisations fédérales nécessaires pour rendre valides les arrangements conclus entre les autorités secheltes et provinciales. En outre, le Ministère s'est chargé de la modification de la constitution de la bande en ce qui concerne l'admissibilité au titre de membre de la bande. C'est ainsi que peut s'établir une nouvelle relation fondée sur la collaboration mutuelle et axée sur l'atteinte des objectifs des Indiens en matière d'autonomie gouvernementale.

Direction générale des revendications globales

Le mandat permettant la négociation de la revendication des Dénés et des Métis a été approuvé en mai 1987.

En décembre, le Ministère recevait le mandat de négocier, dans un délai de 14 mois, une entente de principe avec la Fédération Tungavik du Nunavut (FTN). Un atelier sur l'indemnité liée aux ressources fauniques a été présenté en collaboration avec l'industrie, la FTN et le gouvernement.

Au Yukon, le mandat de négociation pour la revendication du Conseil des Indiens du Yukon a été approuvé par le gouvernement fédéral en mai 1987. Le négociateur principal du gouvernement fédéral a été nommé en juillet et les négociations ont été entamées à la mi-août en vue d'en arriver à une entente de principe. Un processus visant à protéger les terres a été mis en place en attendant la sélection finale.

En Colombie-Britannique, les négociations avec les Nishgas ont porté surtout sur l'attribution et la gestion des ressources halieutiques.

Les négociations avec le Conseil attikamek-montagnais en vue d'en arriver à la première entente cadre conclue en vertu de la politique fédérale révisée concernant les revendications territoriales globales, vont bon train. Des négociations ont aussi été entamées en ce qui a trait à une entente provisoire sur les mesures de protection.

En août 1987, la bande indienne de la rivière Désert a présenté les documents nécessaires à la justification d'une revendication dans la Vallée de l'Outaouais. En février dernier, une autre revendication, celle des Kwakiutls, a été acceptée en Colombie-Britannique.

Direction générale de la politique sur les pêches indiennes

La Direction générale de la politique sur les pêches indiennes a été

créée en 1987-1988 afin de tenir le Ministre au courant des questions touchant le domaine des pêches chez les Autochtones.

Des fonds ont été octroyés à la mise au point et à l'analyse de quatre projets pilotes de gestion coopérative en Colombie-Britannique. En collaboration avec le ministère des Pêches et des Océans (MPO), on a établi des critères applicables à plus de 40 projets de cogestion susceptibles d'être mis en oeuvre dans la province.

En janvier dernier, les discussions exploratoires ont repris avec le Conseil des Six-Nations de la bande Grand River, à la suite de la rupture des négociations officielles des ententes relatives aux pêches survenue au début de 1987.

Dans la Région de l'Atlantique, le Ministère et le MPO ont continué à s'entretenir avec les bandes, l'Union des Indiens de la Nouvelle-Écosse et l'Union des Indiens du Nouveau-Brunswick au sujet des conflits survenus entre les règlements et les droits de pêche issus des traités. Des réunions ont également eu lieu avec des groupes comme la Fédération du saumon de l'Atlantique et le Conseil canadien des pêches. Un processus officiel de négociation des ententes en matière de pêche était à l'étude au cours de l'année.

Le Ministère, le MPO et le gouvernement du Québec ont surveillé la mise en oeuvre, par les bandes micmaques de Restigouche, du plan triennal de pêche. Le Ministère a aidé à la mise au point d'études de faisabilité concernant une proposition émanant de la bande de Kingsclear, au Nouveau-Brunswick, et visant à transformer une entreprise de pêche de subsistance en entreprise de pêche sportive. Dans le cadre de cette proposition, un complexe hôtelier doit être construit grâce à l'aide financière du gouvernement fédéral.

Secteur du développement économique

Le Secteur du développement économique a marqué des progrès dans cinq stratégies élaborées par le Groupe de travail sur le développement économique des Indiens et visant l'accès accru au principal courant économique du monde des affaires, l'amélioration du régime fiscal en vue de favoriser la croissance des entreprises indiennes, l'appui à l'exploitation, par les Indiens, des ressources des terres indiennes, la formation des adultes indiens pour leur permettre d'accéder au monde des affaires et d'obtenir des emplois, et, enfin, l'amélioration des programmes fédéraux axés sur la croissance des entreprises indiennes et la création d'emplois.

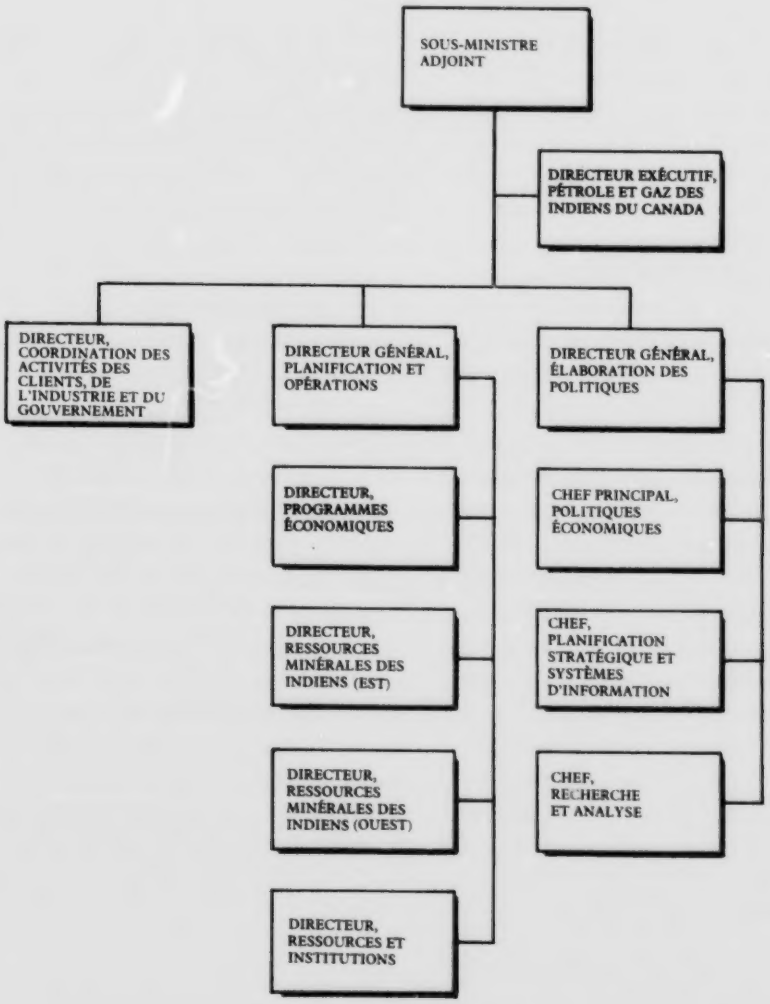

Au cours de l'année, un Protocole d'entente sur le développement économique des Autochtones a été conclu entre le Canada et le Québec. L'objectif principal de ce protocole était de coordonner et d'harmoniser les politiques et les programmes de divers ministères fédéraux et provinciaux ayant trait au développement économique des Autochtones.

Dans le cadre de la rédaction d'un guide national sur les achats du gouvernement fédéral, une liste des fournisseurs indiens a été dressée. Des réunions de consultation ont été organisées avec le Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA) et les institutions financières dans le but de discuter de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et de l'accès des Autochtones au capital privé.

Le Secteur a appuyé les « modifications de Kamloops » sur l'impôt foncier qui sont passées en première lecture à la Chambre des communes en mars dernier. Ces modifications faciliteront aussi les transactions commerciales dans les terres « désignées ».

En outre, une stratégie a été mise au point en vue de faciliter la prospection et l'exploitation minière dans les réserves indiennes. On a aussi recruté, au cours de l'année, un directeur exécutif pour la division Pétrole et gaz des Indiens du Canada.

Une entente concernant la mine d'or de la société Placer Dome située au lac Dona a été signée par le conseil tribal de Windigo, la bande indienne d'Osnaburgh, la société et les deux ministres représentant le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral.

Des négociations ont été entamées avec plusieurs institutions financières administrées par les Indiens en ce qui concerne la privatisation de la Caisse d'expansion économique des Indiens (CEEI).

Une initiative conjointe du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes (PSCI) et du programme de l'aide sociale a permis d'utiliser des fonds à des activités productives dans le domaine du développement économique.

Le Secteur a administré quatre programmes distincts :

—le Programme d'aide aux entreprises indiennes a versé 10 millions de dollars en contributions, 10 millions de dollars en prêts directs et 3 millions de dollars en prêts garantis aux entreprises indiennes; il a aussi fourni des services consultatifs et administratifs;

—le Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes a octroyé environ 32 millions de dollars aux collectivités et aux particuliers afin d'augmenter l'accès à l'emploi grâce au perfectionnement scolaire et à la for-

mation professionnelle, à la formation en cours d'emploi, à la création d'emplois et à la planification des ressources humaines et économiques;
—le Programme de mise en valeur des ressources a déboursé environ 4 millions de dollars pour aider les bandes à délimiter et à exploiter leurs ressources minérales, pétrolières et gazières, ainsi qu'à gérer leurs ressources renouvelables;

—le Programme des mécanismes de prestation indiens a versé plus de 16 millions de dollars pour aider les bandes, les conseils tribaux et les entreprises sectorielles intéressées à appuyer les institutions financières administrées par les Indiens qui dispensent des services consultatifs et des contributions émanant de tierces parties, dans le but de mettre sur pied de nouvelles entreprises ou de développer celles qui existent déjà.

Grâce à l'appui du Ministère, les activités du Secteur du développement économique des Indiens ont donné lieu à de nombreuses réalisations, en particulier :
—l'aide accordée à plus de 800 entreprises, ce qui a permis de conserver 1 600 emplois, d'en créer 1 400 et de générer 16 millions de dollars de revenus pour les Indiens;
—l'atteinte d'un facteur de levier de 8 : 1 quant au capital d'entreprise (huit dollars d'investissement dans des entreprises indiennes par des particuliers, d'autres programmes fédéraux et des banques commerciales, pour chaque dollar versé par le Ministère aux fins du développement des entreprises);
—la création de 1 900 emplois à long terme dans les entreprises communautaires indiennes et la participation de 1 000 personnes à des projets assurant le perfectionnement de leurs aptitudes et leur procurant une expérience de travail;
—la formation en cours d'emploi et en salle de classe de 1 800 stagiaires à plein temps et à temps partiel;
—l'établissement de plans à long terme de formation et d'emploi des ressources humaines pour 234 bandes;
—des activités d'exploitation minière ont produit 670 000 $ de revenus et créé 180 emplois;
—des activités d'exploitation pétrolière et gazière ont rapporté 102 millions de dollars en redevances et 5,7 millions de dollars en primes, droits de location, indemnités et droits de sondage sismique;
—des services consultatifs administrés par 380 employés, dans 200 bandes et 55 sociétés de développement tribales ou sectorielles, à des centaines d'entreprises indiennes et à des milliers de cultivateurs, de pêcheurs, de trappeurs, de pourvoyeurs et de producteurs d'objets d'art et d'artisanat travaillant à leur compte.

Secteur des terres, des revenus et de la fiducie

Le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie veille au respect des obligations légales du gouvernement dans toutes les questions qui touchent les Indiens et les terres réservées aux Indiens, à l'exception de la mise en valeur des ressources naturelles dont la responsabilité incombe au Secteur du développement économique. En outre, le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie, par l'entremise de la Direction générale des revendications particulières, évalue les revendications particulières présentées par les bandes indiennes et, au nom du Ministre, dirige les négociations devant mener au règlement de toutes les revendications acceptées.

En 1987-1988, des mesures législatives ont été adoptées afin de permettre aux bandes de l'Ontario de négocier des ententes avec la province; le contrôle de l'effectif a été confié à 203 bandes; enfin, le paiement d'une somme de 88,5 millions de dollars à cinq collectivités visées par la *Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba* a été autorisé.

La première étape d'une importante revue du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie ayant été menée à bon terme, la deuxième étape de l'examen a donc commencé au cours de l'année.

La Direction générale de la planification et de la coordination des politiques a été mise sur pied afin de coordonner la planification sectorielle et la gestion des politiques.

Direction générale de la liaison et du soutien juridiques

La Direction générale de la liaison et du soutien juridiques administre le Programme de financement des causes types en vertu duquel une contribution peut être accordée dans le cas d'une cause type indienne portée en appel. Dans un rôle de soutien au Ministère et aux gestionnaires des programmes, la Direction générale de la liaison et du soutien juridiques sert de point de contact en cas de litige; elle s'occupe ainsi de la recherche et de l'analyse des documents aux fins de la formulation de la position du Ministère dans les procédures. La Direction générale fournit aussi au ministère de la Justice les résultats de ses recherches sur les litiges touchant le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Depuis 1965, le gouvernement fédéral appuie financièrement les causes types désignées, principalement au stade de l'appel, afin d'éclaircir les questions juridiques importantes liées aux Indiens.

Au cours de l'année, le nombre de procès a augmenté au rythme de cinq nouvelles causes par mois, sans compter la forte demande en ressources imposée à la Direction générale par des causes d'envergure comme celle des Gitksans et des Apsassins.

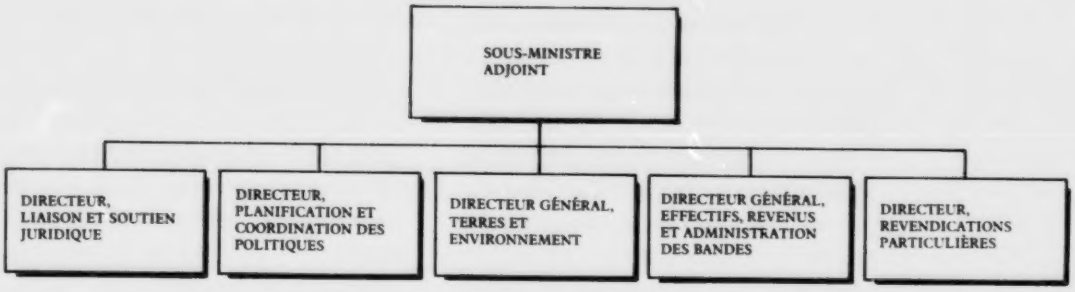

Direction générales des terres et de l'environnement

La Direction générale des terres et de l'environnement s'est penchée sur l'élaboration de règlements applicables au Registre des terres indiennes. L'amélioration du système permettra de favoriser la mise en valeur des terres des Indiens et d'appuyer les pouvoirs d'imposition conférés aux bandes.

Le projet de loi C-73, présenté à la Chambre des communes en septembre 1987, autorise les bandes de l'Ontario à négocier des ententes avec la province et avec la Couronne fédérale afin de supprimer les intérêts provinciaux dans les terres indiennes cédées et les ressources minérales des Indiens.

Au cours de l'année, une somme de plus d'un million de dollars a été attribuée aux bandes et aux organisations indiennes afin qu'elles poursuivent diverses activités, notamment la présentation d'ateliers, la prestation de conseils sur l'environnement, la préparation de réponses concernant les projets ayant des répercussions défavorables sur l'environnement ou susceptibles d'en avoir et, enfin, la négociation de règlements avec les promoteurs de projets.

En mars 1988, le versement d'une somme de 88,5 millions de dollars à cinq collectivités visées par la *Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba* a été approuvé.

Direction générale des effectifs, des revenus et de l'administration des bandes

Au cours de l'exercice 1987-1988, la Direction générale à reçu les demandes de 26 110 personnes désireuses d'obtenir le statut d'Indien en vertu de la *Loi sur les Indiens*. De ce nombre, 24 564 demandes ont été examinées et leur documentation complétée au cours de l'année. Cette activité s'est soldée par 16 689 inscriptions et 7 875 rejets.

Au cours de la même période, 203 bandes indiennes ont pris en main

le contrôle de leur effectif, ce qui porte à 212, soit 36 p. 100 de l'ensemble, le nombre total des bandes habilitées à décider de l'appartenance à leur effectif.

En mars dernier, le projet de loi C-123 était déposé à la Chambre des communes. Ce projet de loi aurait pour effet de faire passer de 2 000 $ à 75 000 $ la part préciputaire qui revient au conjoint dans le cas d'une succession non testamentaire. Le projet de loi modifierait la *Loi sur les Indiens* afin de permettre aux conseils de bande de prendre une plus grande part à la gestion des fonds des mineurs. À l'heure actuelle, le Ministère gère à peu près 23 000 comptes appartenant à des Indiens décédés, des mineurs et autres personnes.

Le projet de loi C-122 a aussi été présenté à la Chambre des communes en mars dernier. Cette nouvelle modification aurait pour effets : a) d'exiger la publication, si possible, et l'affichage des avis concernant les statuts administratifs établis en vertu des articles 81, 83 ou 85.1 ; b) de soustraire ces statuts administratifs à l'application de la *Loi sur les textes réglementaires*. Grâce à la politique adoptée par le Ministère, les bandes indiennes peuvent revenir au mode coutumier d'élections si elles le désirent. Au cours de l'année, on a enregistré 409 résultats d'élections de bandes et traité 205 statuts administratifs.

En mars 1988, les « modifications de Kamloops » (projet de loi C-115) sont passées en première lecture à la Chambre des communes. Ces modifications permettraient aux terres de réserve cédées à des fins de location ou à toute autre fin restreinte de continuer à faire partie de la réserve; elles offriraient une nouvelle définition dite de « terres désignées » en remplacement de l'ancienne définition de « terres cédées sous condition »; enfin, elles autoriseraient tous les conseils de bande à prélever des taxes dans les réserves, y compris les terres désignées.

Direction générale des revendications particulières

Au cours de l'année, cinq griefs présentés par des bandes indiennes ont été réglés grâce à l'octroi du statut de réserve à 186,2 hectares de terres et au versement d'indemnités financières s'élevant à 2 587 153 $. Le gouvernement a conclu que, dans le cas de sept revendications, il n'y avait pas eu rupture d'une obligation légale. Huit revendications ont été abandonnées, les bandes ayant décidé de ne pas poursuivre la démarche. Le gouvernement a accepté neuf nouvelles revendications à des fins de négociation. Une autre revendication a été réglée dans le cadre d'autres programmes du Ministère.

Secteur des services aux Indiens

En 1987-1988, le Secteur des services aux Indiens a continué à aider les Indiens et les Inuit du Nouveau-Québec et du Labrador dans les domaines de l'éducation, du développement social, du logement, de l'infrastructure communautaire et du soutien de la gestion des bandes. Ces services sont offerts avant tout aux Indiens inscrits vivant dans les réserves et sur les terres de la Couronne.

Au cours de l'exercice 1987-1988, les Indiens et les Inuit ont assumé un contrôle accru sur le programme de l'éducation dans leurs collectivités grâce au transfert de 18 écoles fédérales à l'administration des bandes. De la même manière, les responsabili-

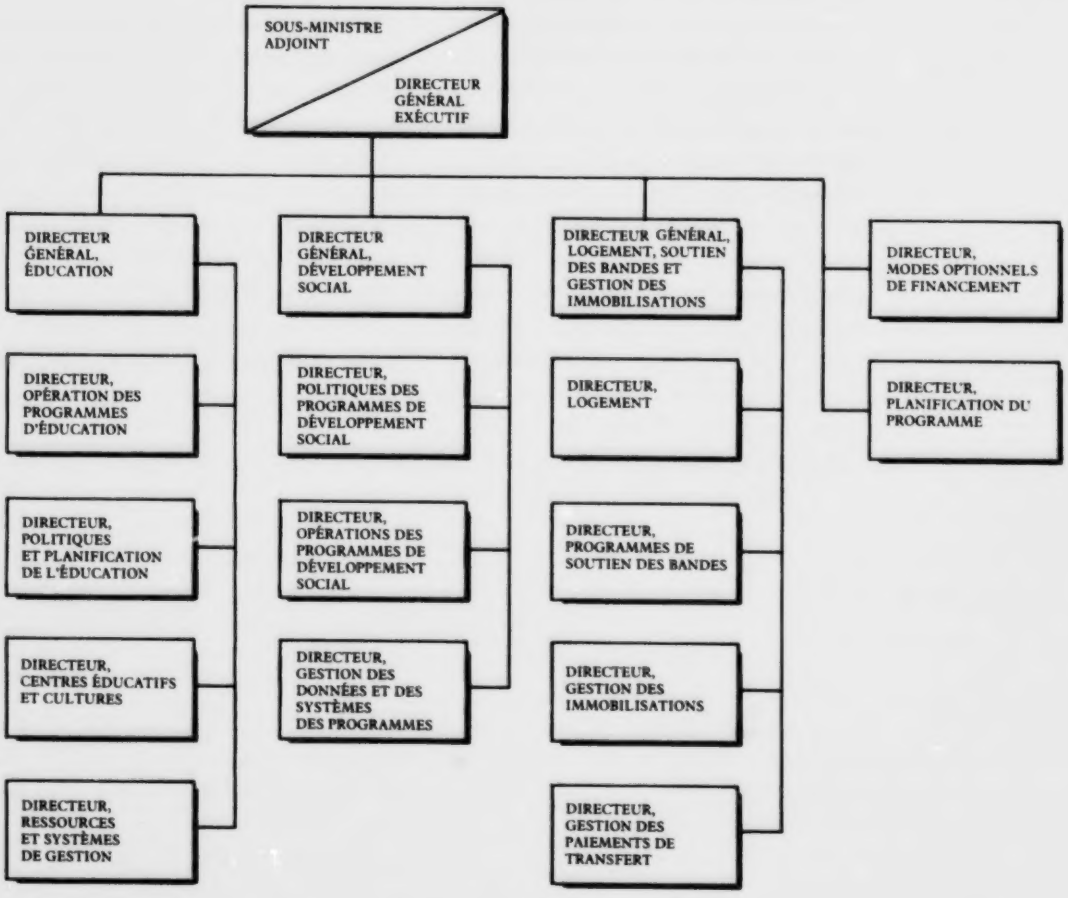

tés relatives au programme de l'aide sociale ont été transférées à 15 autres bandes, ce qui porte à 81 p. 100 le pourcentage des bandes qui administrent ce programme.

En tout, sept ententes sur les Modes optionnels de financement (MOF) ont été signées et le montant annuel qu'elles représentent s'élève à 22,8 millions de dollars. En vertu de ces ententes, les bandes ou les conseils tribaux disposent d'une plus grande marge de manoeuvre dans l'administration des fonds mis à leur disposition. Cet arrangement administratif est conçu pour transférer aux conseils de bandes la responsabilité de réaménager les programmes et d'établir les priorités, et, en même temps, d'accroître, chez les dirigeants indiens, l'obligation de rendre compte à leurs commettants de leur gestion des ressources et de l'amélioration des collectivités.

L'évolution profonde de la relation qui existe entre le gouvernement fédéral et les Indiens a influé sur la nature des services offerts par le Ministère ainsi que sur les méthodes de prestation. En 1987-1988, environ 67 p. 100 des dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit ont été gérées ou administrées par les Indiens, comparativement à environ 34 p. 100 en 1979-1980.

Direction générale de l'éducation

Dans la ligne de l'engagement du Ministère d'encourager l'autosuffisance des Indiens, la Direction générale de l'éducation s'est appliquée à offrir aux Indiens de plus grandes possibilités d'instruction et une participation plus active à l'administration des services d'éducation destinés aux Indiens.

Le programme de l'éducation a continué à offrir à plus de 84 000 élèves

Pourcentage des dépenses du Programme des affaires indiennes et inuit administrées et gérées par les Indiens

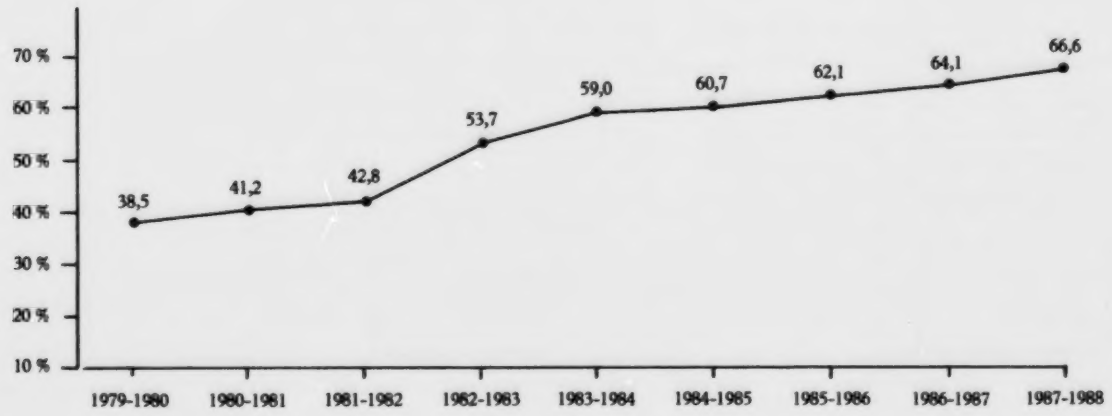

indiens vivant dans les réserves une gamme complète de services scolaires aux niveaux primaire et secondaire. Ces services sont fournis soit directement par les écoles fédérales, soit par les écoles provinciales grâce à des ententes sur les frais de scolarité, ou encore par les bandes elles-mêmes en vertu des accords de contribution ou d'ententes sur les Modes optionnels de financement.

En 1987-1988, 15 bandes ont pris en charge 18 écoles, fréquentées par plus de 2 200 élèves. Au cours de la même période, 262 écoles dans les réserves ont été administrées par les autorités scolaires des bandes. La Direction générale a établi des lignes directrices et des procédures touchant les transferts d'écoles et présenté à l'échelle nationale une méthode de financement préétablie pour l'affectation des ressources aux écoles administrées par le gouvernement fédéral et par les bandes.

De plus, la Direction générale a offert une aide financière ainsi que des services consultatifs aux Indiens et aux Inuit intéressés à poursuivre des études postsecondaires. Dans le cadre de ce programme, la croissance enregistrée va de 3 700 étudiants du niveau postsecondaire ayant bénéficié d'une aide évaluée à 8 millions de dollars en 1977, à plus de 13 000 étudiants (y compris les personnes intégrées en vertu de la

Écoles administrées par les bandes, par année

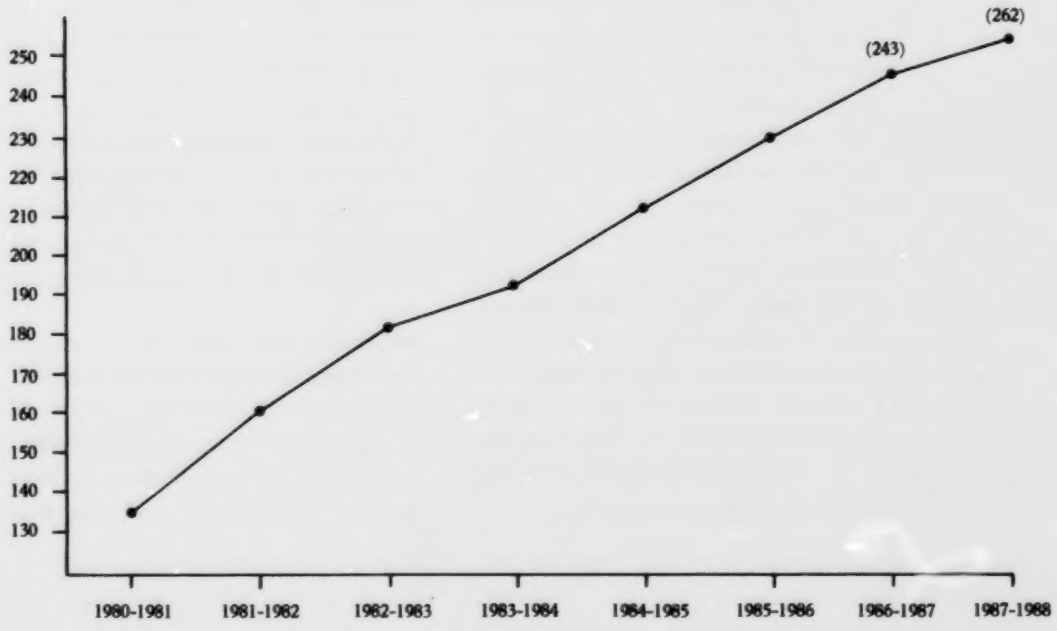

Loi C-31) et 111 millions de dollars en 1987-1988. Le Ministère a établi des priorités afin d'administrer les fonds destinés aux étudiants en fonction d'un budget annuel fixe.

Le Ministère a effectué une importante revue de son programme de centres culturels et éducatifs. Il a consacré 7,2 millions de dollars à la prestation de services culturels. Les fonds ont été distribués à 42 centres administrés par les bandes et à 26 centres relevant d'une société, y compris une première subvention accordée à l'Institut culturel dené, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Direction générale du développement social

Le programme du développement social a offert des services d'aide sociale, d'aide à l'enfance et de soins aux adultes, aux familles et aux particuliers indiens admissibles qui résident dans les réserves ou sur les terres de la Couronne. En 1987-1988, le programme a consacré 429 millions de dollars aux prestations versées aux membres de 568 bandes.

Le programme de l'aide sociale a versé une somme de 316 millions de dollars pour venir en aide à quelque 124 000 bénéficiaires. Le Ministère et les travailleurs sociaux des bandes ont fourni des services de consultation et de présentation aux bénéficiaires afin de les aider à devenir plus indépendants sur le plan économique.

Une initiative conjointe en matière de développement économique et de développement social a été prise afin d'encourager la formation et l'entreprenariat dans un but à long terme de création d'emplois.

Au cours de l'exercice 1987-1988, une somme de 10,6 millions de dollars, représentant 3,3 p. 100 des fonds d'assistance sociale, a été affectée à la création d'emplois.

La Direction générale a aussi offert des services de protection de l'enfance et de soins aux adultes ainsi que des services de bien-être aux familles et aux particuliers. La prestation des services de protection de l'enfance a été assurée par l'intermédiaire d'ententes conclues avec les organismes provinciaux ou avec les organismes de protection de l'enfance administrés par les bandes. En 1987-1988, 36 accords de protection de l'enfance, portant sur 202 bandes, ont été renouvelés. De plus, le Groupe de travail sur les services à l'enfance et à la famille a effectué un examen approfondi des services de protection de l'enfance. Le rapport final, publié en janvier dernier, a servi de base à l'élaboration de la politique du Ministère.

Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations

Les programmes de la Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations ont aidé

les Indiens et les Inuit à acquérir des compétences en gestion grâce au financement des administrations des bandes, en plus de les encourager à donner et à conserver un certain degré de qualité aux installations, aux logements familiaux et à l'infrastructure communautaire.

Programmes de soutien des bandes

La Direction des programmes de soutien des bandes a accordé des subventions et des contributions aux administrations indiennes locales et régionales aux fins de la gestion et de la prestation des programmes destinés à leurs membres. En 1987-1988, des fonds d'une valeur approximative de 150 millions de dollars ont été transférés aux bandes et aux conseils tribaux à ces fins. Le budget du Programme de financement des conseils tribaux, qui s'élevait à 8,8 millions de dollars l'année dernière, est passé à 12 millions de dollars en 1987-1988.

La Direction s'est occupée également de la distribution de fonds supplémentaires à la population indienne qui est en expansion depuis l'adoption des modifications de 1985 de la *Loi sur les Indiens* (*Loi C-31*). En outre, elle coordonne les activités liées à la mise en oeuvre du plan quinquennal de transfert des responsabilités et à la répartition des fonds mis de côté à cette fin.

Gestion des immobilisations

Le Direction de la gestion des immobilisations a aidé les Indiens et les Inuit à établir et à maintenir en bon état les installations communautaires dans les réserves, notamment les réseaux d'approvisionnement en eau, les systèmes sanitaires, les installations électriques, les réseaux routiers, les systèmes de protection contre les incendies, les écoles et les immeubles communautaires. En 1987-1988, environ 85 p. 100 des immobilisations et 88 p. 100 des budgets de fonctionnement et d'entretien y afférents ont été administrés par les conseils de bandes ou leurs mandataires.

La Direction a favorisé la mise en oeuvre d'un programme de gestion de l'entretien destiné à aider les collectivités à réparer et à entretenir les immeubles communautaires, les réseaux routiers et les réseaux d'eau et d'égout. En outre, des travaux se poursuivent en vue de mettre à jour le Plan d'immobilisations à long terme, lequel facilitera la planification et la mise en oeuvre du programme d'immobilisations.

Logement

En 1987-1988, la Direction du logement a entrepris une étude importante sur la politique du logement en collaboration avec l'Assemblée des Premières nations et la Fédération des Indiens de la Saskatchewan.

Au cours de l'année, 3 087 nouvelles unités de logement étaient en voie de construction tandis que 4 141 unités étaient rénovées dans les réserves indiennes. La contribution totale au chapitre du logement s'est élevée à plus de 107 millions de dollars. Les garanties ministérielles portaient sur 279 prêts, d'une valeur de 72,3 millions de dollars, applicables à la construction de maisons dans les réserves. La Société canadienne d'hypothèques et de logement a participé à la construction de 1 240 nouvelles unités et a offert à peu près 9 millions de dollars dans le cadre de sa participation aux rénovations.

Gestion des paiements de transfert

La Direction de la gestion des paiements de transfert a bénéficié d'une attention spéciale en ce qui concerne la politique de gestion de la trésorerie du gouvernement. Il en est résulté que la pratique actuelle qui consiste à offrir aux collectivités indiennes une avance de fonds de trois mois sera maintenue afin que l'administration des bandes dispose d'une encaisse suffisante jusqu'à ce que la politique du Ministère soit en vigueur.

Selon l'analyse des vérifications effectuées au cours de l'exercice 1986-1987, le nombre de bandes se trouvant devant un déficit important a commencé à diminuer. De même, le nombre de bandes ayant besoin de plans de gestion financière axés sur des mesures correctives a également accusé une baisse. Les plans actuels se sont améliorés considérablement.

Le Service administratif canadien aux organismes (SACO) et le Programme d'aide aux gestionnaires indiens (PAGI) ont fourni 14 360 jours de services consultatifs aux particuliers indiens, aux entreprises et aux collectivités indiennes. Le Programme des Autochtones canadiens du SACO a donné des services consultatifs grâce à la collaboration de retraités bénévoles qui ont partagé leurs connaissances et leurs compétences avec les collectivités autochtones. Actuellement, la plupart des bandes communiquent directement avec le SACO plutôt que par l'entremise du Ministère, à la suite de la restructuration de l'entente conclue avec cet organisme. Plus de 1 500 projets ont été mis en oeuvre au cours de l'exercice, ce qui représente une contribution de 1,6 million de dollars au SACO, aux termes de l'entente.

De plus, 62 étudiants du milieu universitaire ont donné aux bandes et aux conseils tribaux des services consultatifs en matière de gestion et de développement économique, en vertu du PAGI.

Modes optionnels de financement (MOF)

La Direction des modes optionnels de financement est chargée de négocier avec les bandes indiennes et les conseils tribaux des ententes financières et administratives nouvelles et souples en vertu desquelles ces bandes et ces conseils rendent des comptes principalement à leurs membres respectifs.

L'exercice financier 1987-1988 a été une période de mise en route pour les MOF. Le Ministère a présenté de longues séances d'information, qui ont incité 55 bandes à présenter une demande d'admission aux MOF. Les sept ententes signées en 1987-1988 représentent 22,8 millions de dollars affectés au financement de programmes pendant l'année à l'étude. La plus importante, qui prévoit le versement d'une somme de 58 millions de dollars étalée sur une période de cinq ans, a été conclue avec le Conseil tribal des Nuu-Chah-Nulths, en Colombie-Britannique. Le Conseil représente 13 bandes, soit une population totale de 4 474 personnes.

MODES OPTIONNELS DE FINANCEMENT

Neuf ententes sur les MOF ont été signées pendant l'exercice 1987-1988

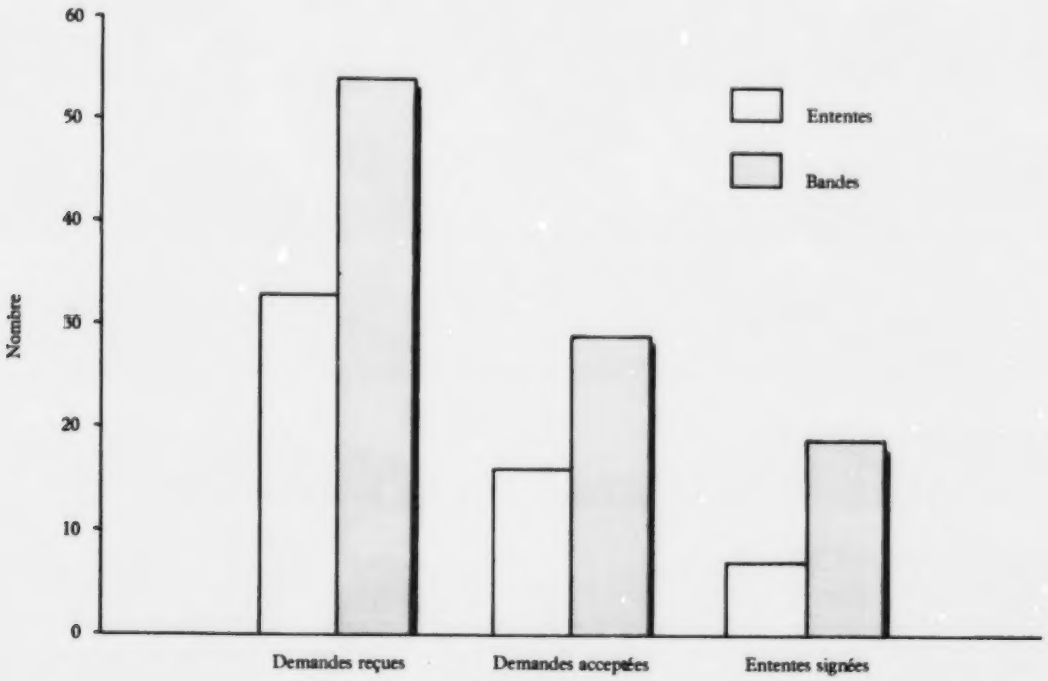

Programme des affaires du Nord

Programme des affaires du Nord

Le Programme des affaires du Nord (PAN) est chargé de gérer les ressources du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, de faciliter l'évolution politique et le développement économique et social du Nord, de coordonner les activités du gouvernement fédéral dans cette région du pays, d'y maintenir la qualité de l'environnement, de favoriser la connaissance du Nord au moyen de la technologie et de la recherche scientifique, et de fournir une tribune pour les affaires circumpolaires internationales. De concert avec les gouvernements territoriaux, le Programme vise aussi à favoriser, par la coordination des activités des ministères et organisme fédéraux, la mise en valeur équilibrée, durable et saine au plan environnemental, des ressources naturelles de la région — notamment le pétrole et le gaz, les minéraux, les eaux, les terres et les forêts. Il contribue ainsi à affermir la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

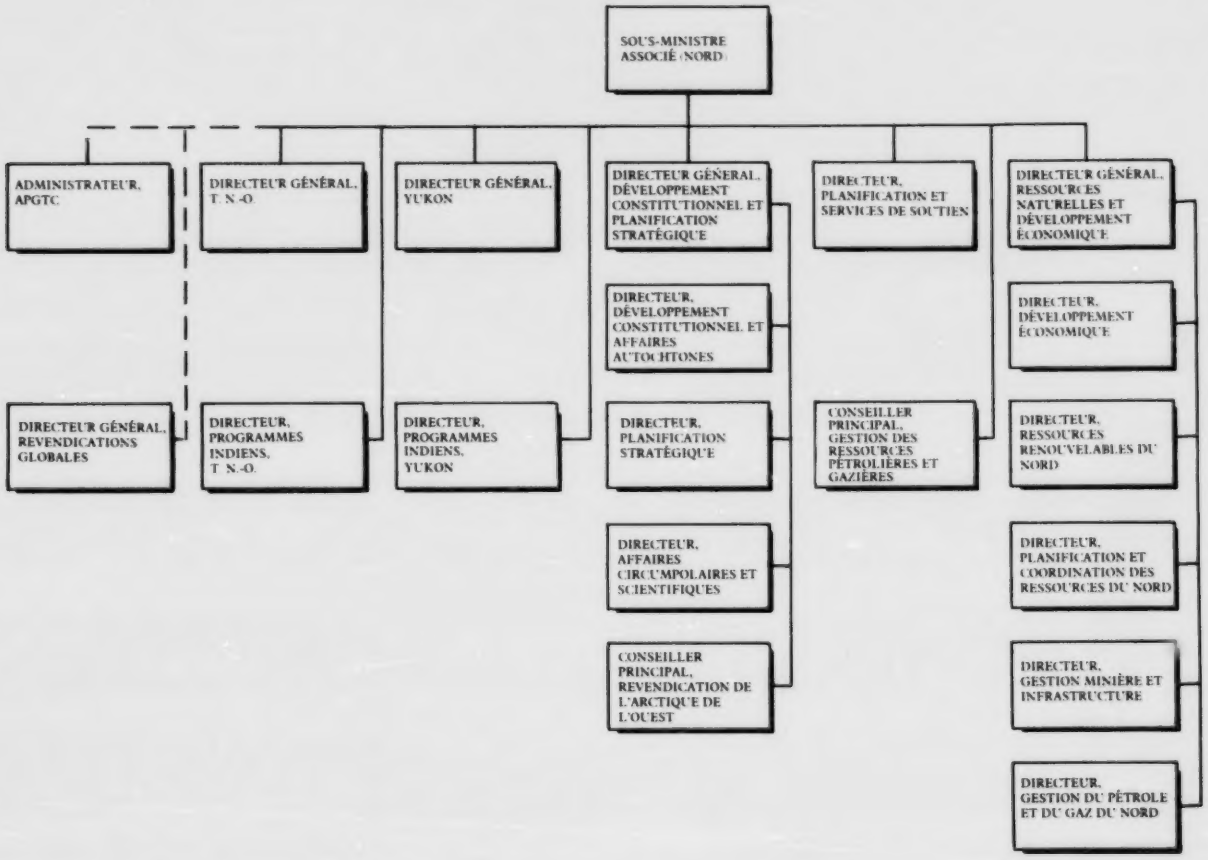

Le Programme des affaires du Nord comporte trois grandes stratégies de fonctionnement :

—aide à la mise en place d'institutions et de mécanismes politiques, sociaux et culturels;

—financement direct et coordination des initiatives économiques de l'industrie et des autres ministères fédéraux;

—gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement du Nord.

Direction générale du développement constitutionnel et de la planification stratégique

On a approuvé en juin 1987 un nouveau Cadre politique et économique pour le Nord, qui vise à préparer le transfert aux gouvernements territoriaux des programmes de type provincial. Ce cadre favorise l'évolution des institutions politiques du Nord et la diversification de leur économie, contribuant ainsi à renforcer la souveraineté au Canada sur les terres et les eaux de l'Arctique.

Le Ministère a poursuivi l'élaboration du protocole d'entente qui servira à régir le transfert des programmes du Ministère aux gouvernements territoriaux.

La Direction générale du développement constitutionnel et de la planification stratégique a participé aux négociations fédérales-territoriales avec le gouvernement du Yukon afin de conclure une entente concernant le français, l'anglais et les langues autochtones.

En février 1988, le Ministère a prolongé pour deux ans, soit jusqu'au 31 mars 1990, les accords de financement selon une formule préétablie conclus avec les gouvernements territoriaux.

Une entente a été signée avec la Société Makivik relativement au coût de réinstallation, à Inukjuak, des familles inuit qui ont déménagé à Resolute et à Grise Fiord dans les années 50. On a, d'autre part, remboursé leurs dépenses aux familles qui sont revenues par leurs propres moyens à Inukjuak au milieu des années 70. Au cours de l'année, des plans ont été établis pour la construction de dix nouvelles unités d'habitation à cet endroit.

Le Ministère a poursuivi l'automatisation du Système de gestion de l'art inuit. Les responsables ont établi et distribué le répertoire des oeuvres conservées par la Section de l'art inuit. On a appuyé un certain nombre de projets présentés par des Inuit concernant des programmes s'adressant aux jeunes, l'amélioration de l'organisation, l'évolution linguistique et le développement culturel. Le Ministère a fourni de l'aide à des Inuit et des Dénés pour leur permettre de participer à l'ouverture, au British Museum de Londres (Angleterre), de l'exposition « Living Arctic» dont le coût s'élevait à 1,2 million de dollars.

Le Ministre a publié un rapport intitulé *Le Canada et la science polaire*. Il a aussi lancé une étude sur la possibilité de créer une Commission polaire canadienne.

Le Ministre, le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie et le chef du gouvernement du Yukon ont signé le *Protocole d'entente Canada - Yukon sur les sciences et la technologie*. Ce protocole prévoit l'instauration de politiques, de programmes et d'activités visant à faire en sorte que les sciences et la technologie contribuent au développement économique du Yukon.

On a entamé les négociations en vue du transfert au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest du Centre de ressources scientifiques du Nord, mesure qui permettra de favoriser le développement des sciences et de la technologie dans les Territoires.

La Direction générale a continué à coordonner le Programme canado-soviétique d'échange de connaissances scientifiques sur l'Arctique et a fourni un financement de base à la division régionale canadienne de la Conférence circumpolaire inuit, à Ottawa, et à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques.

Une aide a été versée dans le cadre du Programme de subventions à la formation scientifique dans le Nord

Dépenses brutes par activité en 1987-1988

*La Gestion du Programme comprend les activités de la Direction des affaires circumpolaires et scientifiques (3 %) et du Secrétariat pour les Inuvialuit de l'Arctique de l'Ouest (4,2 %).

en vue d'appuyer les projets de recherche de quelque 350 étudiants rattachés à 27 universités. Ces projets comprenaient des études sur les sciences de la vie, les sciences physiques et les sciences sociales.

Le Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord (PIPGN), d'une durée de sept ans, est axé essentiellement sur l'exploitation des hydrocarbures dans la mer de Beaufort et le delta du Mackenzie. Le programme de recherche du PIPGN en 1987-1988 portait sur environ 160 projets principaux et secondaires d'une valeur approximative totale de 9,2 millions de dollars.

Règlement de la revendication de l'Arctique de l'Ouest - *Convention définitive des Inuvialuit*

Le Secrétariat de la mise en oeuvre de la *Convention définitive des Inuvialuit* coordonne les activités déployées par le Canada pour remplir les responsabilités qui lui incombent en vertu de la Convention, laquelle est le fruit du premier règlement d'une revendication globale au nord du 60e parallèle. Au cours de l'année, on a procédé à l'examen approfondi des besoins de financement relatifs à la Convention, et le gouvernement a engagé plus de 23,5 millions de dollars pour satisfaire à ses obligations au cours des trois prochaines années financières. Le Ministre a déposé à la Chambre des communes le projet de loi C-102 qui prévoit un mécanisme de modification de la Convention. On a aussi établi un mécanisme pour examiner les modifications proposées avec les gouvernements territoriaux.

Direction générale des ressources naturelles et du développement économique

La Direction générale des ressources naturelles et du développement économique a traité 168 demandes de permis d'utilisation des eaux, établi 78 demandes de décrets du Conseil et transféré 3 715 kilomètres carrés de terres aux deux territoires.

Elle a également mis en oeuvre des programmes environnementaux, administré le Fonds de recherche pour l'étude de l'environnement du Nord ainsi que le processus d'Aménagement du territoire du Nord. La Direction générale a aussi élaboré et mis en oeuvre des politiques et des programmes pour promouvoir l'industrie de la fourrure. Enfin, elle a négocié une nouvelle Entente de développement économique entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest.

Gestion du pétrole et du gaz

On a travaillé au cours de l'année à l'élaboration d'un accord sur le pétrole et le gaz du Nord visant le transfert aux gouvernements territoriaux de la gestion des réserves pétrolières et gazières des territoires.

La Direction de la gestion des ressources pétrolières et gazières a coordonné les activités du gouvernement dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation pétrolières et

gazières dans le Nord canadien. Dans la mer de Beaufort, ces activités ont porté sur la planification de l'exploitation du puits Amauligak, découvert par la société Gulf Canada. Les préparatifs ont débuté en vue d'étendre les activités d'exploration pétrolière par l'octroi de droits pétroliers et gaziers. Enfin, la Direction générale a continué à gérer les intérêts de la Couronne dans l'important gisement pétrolifère de Norman Wells qui est actuellement en production.

Exploitation des placers au Yukon

Le Ministère a conclu une entente au sujet d'une nouvelle politique sur l'exploitation des placers au Yukon, qui a été signée conjointement par les ministres des Affaires indiennes et du Nord canadien, des Pêches et des Océans et de l'Environnement. La politique, telle qu'énoncée dans les documents, précise les exigences à respecter pour protéger les poissons et leur habitat, et permettra d'assurer la poursuite d'activités saines dans l'industrie des placers au Yukon.

Gestion des terres

La Division de la gestion des terres a mené des négociations pour le transfert de programmes et effectué le travail de documentation nécessaire, dans les domaines des terres et des dispositions législatives telles que celles de la *Loi sur les titres de biens-fonds*, de l'exploitation forestière, des aéroports de catégories B et C de Transport Canada et des dispensaires de Santé et Bien-être social Canada, afin d'apporter son appui aux autres directions générales et aux autres ministères concernés. Elle a aussi préparé 78 décrets du Conseil sur diverses opérations foncières et a obtenu leur approbation.

Le Ministère a transféré au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest l'administration d'environ 1 715 et 2 000 kilomètres carrés respectivement. Un appui technique a aussi été fourni pour la négociation des éléments concernant les terres et les ressources dans le cas des trois revendications globales en cours de règlement dans le Nord. On a amorcé un programme de mise à jour des textes législatifs, des politiques et des dossiers en prévision des transferts aux gouvernements territoriaux. Neuf projets ont été achevés dans le cadre du programme d'élaboration et de mise à jour d'un inventaire et d'un plan de gestion complet des ressources en matériaux granulaires. On a publié des *Directives de régénération des sols perturbés dans le Nord canadien*, qui constituent le cinquième document d'une série de lignes directrices à l'intention des exploitants et des gestionnaires de terres dans le Nord.

Ressources en eau

La Division des ressources en eau a mis la dernière main à un ensemble de modifications apportées à la *Loi sur les eaux intérieures du Nord* et a tenu des consultations avec les divers groupes concernés du Nord. On a fait des progrès dans les négociations transfrontalières sur les eaux menées entre

le Ministère, le gouvernement des T. N.-O. et les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. Des ententes sur le contrôle conjoint de la qualité des eaux ont été négociées avec le ministère de l'Environnement et les gouvernements du Yukon et des T. N.-O., dans le cadre des mesures de suivi prises en vertu de la politique fédérale sur les eaux douces.

Protection de l'environnement

On a entrepris l'évaluation d'un processus d'examen en matière d'environnement au Yukon et dans les T. N.-O. La Direction générale a fourni un appui technique pour l'examen environnemental du projet pétrolier Amauligak et a organisé un échange scientifique avec l'URSS pour étudier au Canada des techniques d'intervention en cas de pollution par le pétrole.

On a mis en place six stratégies de conservation pour le Nord et amorcé 34 projets de recherche destinés à faciliter la gestion des ressources.

Aménagement du territoire

La Division de l'aménagement du territoire a géré le Programme d'aménagement des terres dans les T. N.-O., de concert avec le gouvernement territorial et la Direction régionale de l'aménagement des terres du Nord. On peut citer parmi les principales activités réalisées en ce domaine au cours de l'année :

—la création en juin 1987 de la Commission régionale de la mer de Beaufort et du delta du Mackenzie et les travaux d'élaboration de la première ébauche du plan régional;
—la signature avec le gouvernement du Yukon d'une entente sur l'aménagement du territoire.

Développement économique

Le Ministère a renouvelé l'Entente de développement économique entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest, d'un montant de 38 millions de dollars. Au cours de cette première année de mise en oeuvre, plus de 59 projets ont été financés en vertu de six ententes auxiliaires.

Grâce à des fonds reçus du Ministère, l'Inuit Tapirisat du Canada vient d'achever l'élaboration d'une stratégie de relance de l'économie des collectivités touchées par l'effondrement de l'industrie de la chasse au phoque.

Le Programme de piégeage sans cruauté a été élargi afin d'offrir des cours sur la question aux trappeurs, de fournir un financement de base à deux groupes autochtones et de mener une campagne d'éducation du public au sujet du piégeage. Ce programme de trois ans, qui coûtera 2,5 millions de dollars, aidera également les Autochtones à participer aux secteurs secondaire et tertiaire de cette industrie.

PRODUCTION MINIÈRE
YUKON ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

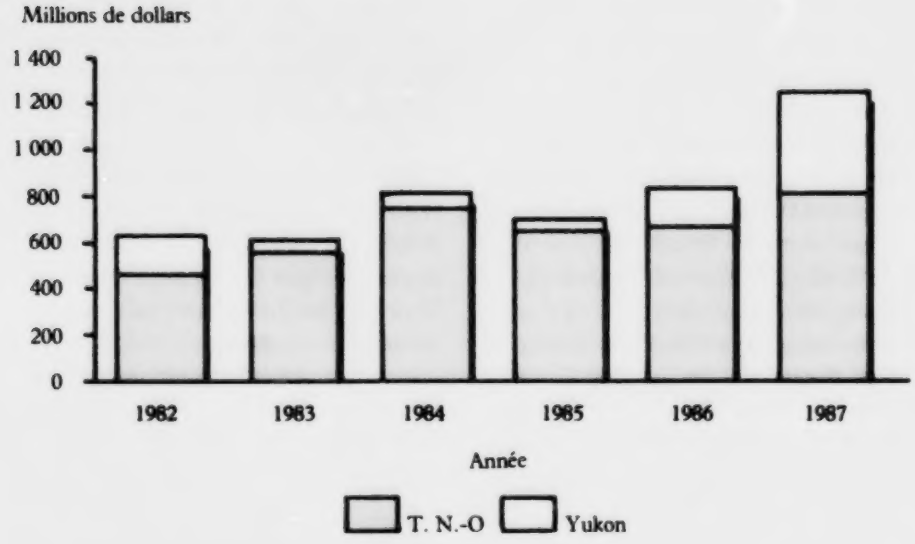

Modernisation du système de défense aérienne de l'Amérique du Nord (MSDAAN)

En novembre 1987, Approvisionnements et Services Canada a passé un marché avec la société Frontec Logistics Corporation afin d'assurer le fonctionnement et l'entretien du Système d'alerte du Nord. Dans le cadre de ce marché, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a négocié un ensemble d'avantages pour le Nord selon lequel la société s'est engagée à dépenser plus de 31 millions de dollars pour l'emploi de résidants de la région et la conclusion de marchés de sous-traitance avec des entreprises locales.

Gestion minière et infrastructure

Au nombre des réalisations dans les domaines de la gestion minière et de l'infrastructure, on peut citer :

—les premières ébauches d'un document de travail en vue de la rédaction d'une loi sur les mines dans les Territoires du Nord-Ouest, suite à l'annonce des modifications qui doivent être apportées au *Règlement sur l'exploitation minière au Canada*;

—la création d'un Comité consultatif fédéral-provincial de conservation des ressources chargé de coordonner l'examen de l'utilisation des sites et des ressources du Refuge de gibier Thelon, dans le cadre du Programme biologique international;

—la protection des investissements du gouvernement fédéral dans la société Curragh Resources Inc.;

—les efforts déployés pour assurer la fermeture ordonnée de la mine et de la ville de Pine Point;

—l'élaboration d'un plan d'utilisation de l'emplacement résidentiel de Nanisivik après la fermeture de la mine au milieu des années 90.

Les dépenses d'exploration au Yukon et dans les T. N.-O. ont atteint 120 millions de dollars en 1987 (50 millions au Yukon et 70 millions dans les T. N.-O.).

En 1987, huit mines étaient en exploitation dans les T. N.-O. et cinq au Yukon. La valeur de la production minière a atteint son plus haut point en six ans, soit 810 millions de dollars dans les T. N.-O. et 447,2 millions au Yukon.

Les fonds nécessaires à la poursuite des travaux de réfection de la route du sud du Klondike ont été autorisés. On a aussi continué les travaux de prolongement de la route du Mackenzie. Une entente a en outre été conclue relativement au règlement d'un prêt consenti à la société White Pass and Yukon Corporation à l'intention de la British Yukon Railway. Le gouvernement des T. N.-O. est actuellement responsable de la réfection des routes dans les limites du territoire. Des négociations sont en cours en vue de lui transférer la responsabilité de la réfection des routes qui débordent les limites territoriales.

Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada

Administration du pétrole du gaz des terres du Canada

L'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) a continué à travailler en étroite collaboration avec les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon pour assurer la réglementation des activités pétrolières et gazières dans le Nord.

Gestion des droits

La plupart des permis actuels d'exploration dans le Nord ont expiré en 1987. En vertu de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*, ces permis initiaux pouvaient faire l'objet d'un renouvellement pour une autre période. C'est pourquoi 38 permis d'exploration ont été renouvelés au cours de l'année. Ces renouvellements étaient d'une durée de trois ans sur la terre ferme, les secteurs visés se trouvant pour la plupart dans la vallée du Mackenzie, et de quatre ans en mer.

En tout, 6,8 millions d'hectares, en incluant les régions des découvertes importantes, faisaient encore l'objet de permis, ce qui représente une réduction de 10,6 millions d'hectares par rapport à 1986. Une autre superficie de 3,5 millions d'hectares, où les activités d'exploration avaient été suspendues, demeurait encore entre les mains de l'industrie.

Une entente d'exploration a été conclue avec la société Chevron Canada relativement à des activités dans la région de Fort Good Hope, ce qui constitue le premier octroi de droits d'exploration, par voie d'appels d'offres, dans la vallée du Mackenzie en plus de 15 ans. Ces droits ont été consentis en vertu de l'ancienne *Loi sur le pétrole et le gaz du Canada*, qui a été remplacée depuis par la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*.

Exploration

La mer de Beaufort a continué de constituer une région importante pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le Nord. Au gisement de pétrole et de gaz Amauligak, la société Gulf Canada a terminé le forage de trois puits de délimitation à l'extrémité est du gisement. L'un d'eux était sec et a été abandonné, un autre s'est révélé prometteur et le troisième faisait l'objet d'un essai aux tiges à la fin de l'année. On a effectué des forages d'exploration à l'extrémité nord de la péninsule de Tuktoyaktuk et sur les lieux du gisement pétrolifère Bent Horn, dans l'archipel Arctique. Sur la terre ferme, on a foré quatre puits d'exploration au cours de l'année : deux au sud de Fort Norman, un dans la région de Cameron Hills et un autre dans la région d'Arrowhead. Tous ces forages se sont avérés infructueux et ont été abandonnés sans qu'on effectue aucun essai.

Dix programmes géophysiques ont été entrepris en 1987-1988. Sur la terre ferme, on a terminé au cours de

l'année quatre programmes de prospection sismique couvrant en tout quelque 1 000 kilomètres. Un autre programme dans la région de Fort Good Hope était encore en marche à la fin de l'année. On a également parachevé trois programmes de levés gravimétriques et de prospection magnétique aéroportée, et un autre était en voie de réalisation à la fin de l'année. Enfin, dans le delta du Mackenzie, un programme de prospection sismique a été entrepris au cours de l'année.

Exploitation

En 1987, les capacités de stockage au gisement Bent Horn ont été accrues et sont passées de 17 161 à 25 551 mètres cubes. En août et en septembre, la société Panarctic a acheminé par pétroliers deux chargements de pétrole vers les marchés de l'Arctique et du sud du Canada. Du premier chargement de 23 930 mètres cubes, 1 930 mètres cubes de pétrole ont été débarqués à Resolute pour les besoins de la Commission d'énergie du Nord canadien. Une partie du second chargement de 18 689 mètres cubes, soit 5 403 mètres cubes, a été déchargée à la mine Polaris, sur la Petite île Cornwallis. Le reste des deux cargaisons a été livré à la raffinerie de Pétro-Canada, à Montréal.

Le Programme des affaires du Nord et l'APGTC ont procédé à une évaluation détaillée de la question du stockage à long terme du pétrole produit. Ils ont finalement approuvé le projet de la société Panarctic d'accroître sa capacité de stockage de pétrole au gisement Bent Horn.

La production de gaz au gisement de Pointed Mountain a diminué, passant de 205 millions de mètres cubes en 1986 à 156 millions de mètres cubes en 1987.

La production totale de pétrole au gisement de Norman Wells en 1987 a dépassé légèrement 1,5 million de mètres cubes, ce qui représente une augmentation de plus de 100 000 mètres cubes par rapport à 1986. La production de gaz a cependant diminué pour se situer à 163 millions de mètres cubes. En 1987-1988, on a foré en tout 35 nouveaux puits d'exploitation en utilisant un appareil de forage appartenant à une société autochtone.

Dépenses et retombées

Les dépenses de l'industrie dans le Nord pour l'année civile 1987 se sont élevées à 181,9 millions de dollars, ce qui constitue une baisse importante par rapport au montant de 526,3 millions qu'on a connu en 1986. Environ 18 p. 100 de ces fonds ont bénéficié directement au Nord sous forme d'occasions de formation, d'emplois et d'activités commerciales.

Questions environnementales

Les responsables de l'APGTC ont présenté un résumé des aspects réglementaires liés aux différentes activités d'exploration de l'industrie au Comité d'étude des répercussions environnementales (CERE), un organisme conjoint inuvialuit et gouvernemental dont le siège se trouve à Inuvik.

Le Comité régional d'examen environnemental des Territoires du Nord-Ouest (CREETNO) du Ministère a recommandé d'autoriser l'extension du programme d'essais de production au gisement Amauligak sans renvoyer la question au Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (BFEEE) aux fins d'un examen public complet. Le Comité a été saisi de cette question par le CERE.

L'APGTC a participé, avec la société Gulf, d'autres organismes gouvernementaux et le Conseil inuvialuit de gestion du gibier, à l'élaboration d'un plan d'indemnisation pour le gibier et d'un programme de surveillance de l'observation des règlements et des répercussions.

L'APGTC a aussi participé aux ateliers organisés par la Commission d'aménagement de la région du détroit de Lancaster, qui ont permis l'élaboration d'une ébauche de plan d'aménagement du territoire pour la région.

Programme de l'administration

Programme de l'administration

Finances et services professionnels

Le Secteur des finances et des services professionnels fournit des services financiers, administratifs et de gestion aux Programmes du Ministère. En 1987-1988, on a procédé au démantèlement de la Direction générale des méthodes de gestion, qui avait terminé l'essentiel de son travail. Ses fonctions permanentes liées aux finances ont été transférées à la Direction générale des finances.

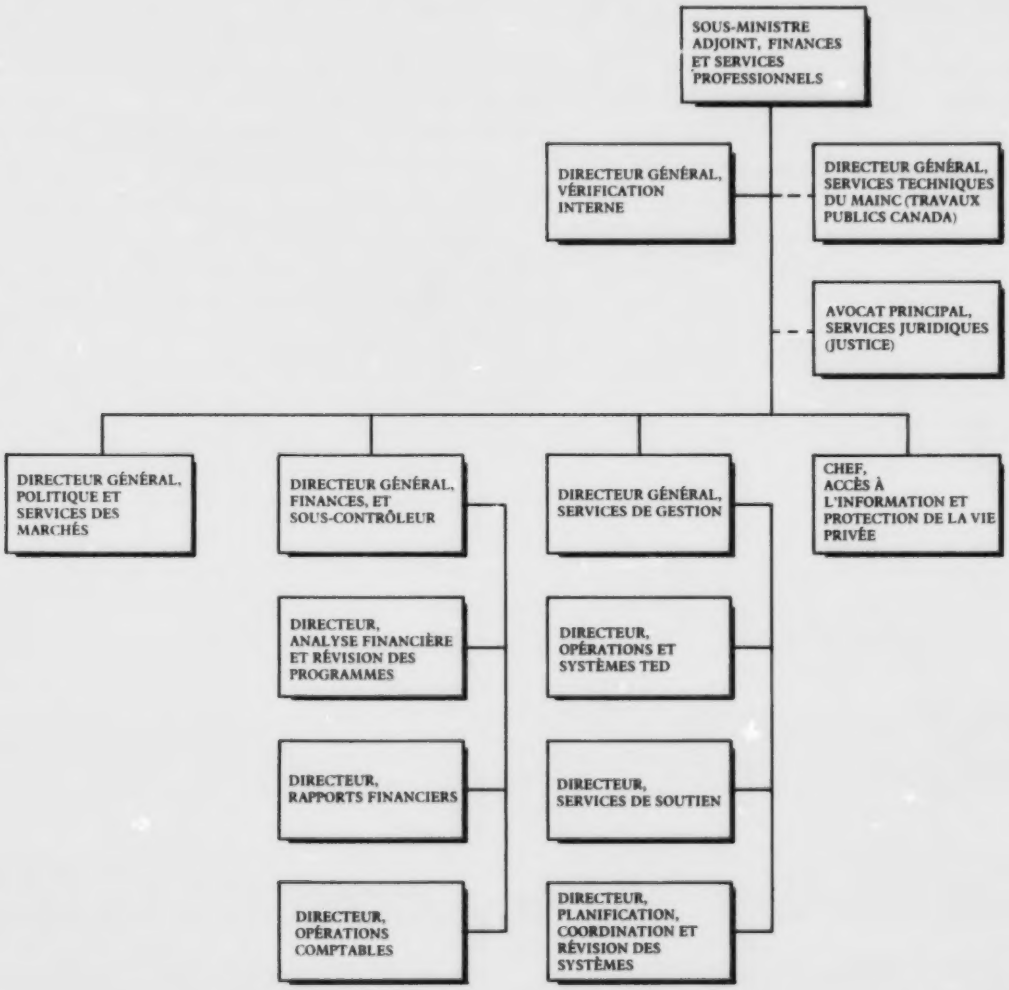

Direction générale des finances

La Direction générale des finances a dirigé l'examen et le contrôle ordinaires des besoins en ressources des services généraux et des Régions. Les méthodes financières ont été perfectionnées afin d'améliorer les capacités du Ministère aux niveaux du financement et de l'analyse, en particulier en ce qui a trait au Secteur des services aux Indiens. L'amélioration générale des capacités analytiques a aidé le Ministère à réduire au minimum les dépenses supplémentaires et à se maintenir dans les limites des ressources établies dans le Budget des dépenses principal.

***Dépenses par Région en 1987-1988**

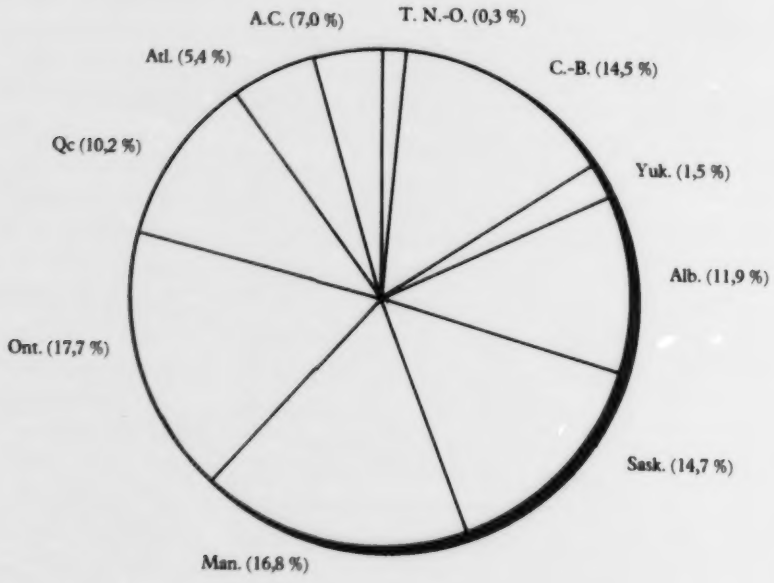

**À l'exception des dépenses statutaires*

Direction générale des services de gestion

On a mis en marche un processus de planification de l'informatique à l'échelle du Ministère et remis sur pied un comité directeur pour s'occuper de cette question. Des rajustements ont été apportés aux systèmes informatiques centraux afin qu'ils soient en mesure de répondre aux besoins de chacun des programmes et des secteurs du Ministère.

Dans une optique d'améliorer l'éfficacité générale, la Direction générale a décidé de remplacer les terminaux informatiques actuels par des ordinateurs personnels et de transférer les fonctions centralisées de traitement de texte des ordinateurs centraux aux ordinateurs personnels. Le système de recherche des documents a été amélioré; il peut maintenant être utilisé dans les deux langues officielles et dispose de son propre ordinateur à l'Administration centrale. On a mis en place à Calgary des installations informatiques complètes pour l'administration de Pétrole et gaz des Indiens.

Un système d'extraction des dépenses pour la comptabilité et un système d'information sur les ressources humaines des collectivités indiennes ont été intégrés aux systèmes informatiques de chacune des Régions. On a aussi mis à jour le système de comptabilité des prêts.

Politique et services des marchés

Au cours de l'année, 1 291 marchés et commandes rectificatives, d'une valeur totale de 15,6 millions de dollars, ont été traités et passés pour des services de construction, d'experts-conseils, de professionnels ainsi que d'autres types de services. Ils comprenaient notamment 116 marchés, d'une valeur de 1,4 million de dollars, adjugés à des entrepreneurs autochtones. Des cours d'administration des marchés ont été donnés à 402 participants, dont neuf cours à 273 employés de bandes indiennes.

Direction générale de la vérification interne

Au cours de l'année, la Direction générale de la vérification interne a évalué plusieurs activités du Ministère. Elle a fait des recommandations concernant l'obtention de données financières vraies, le contrôle des dépenses, des recettes et des biens publics, ainsi que les facteurs d'économie, d'efficacité et d'utilité à considérer en matière de gestion.

On a amélioré les activités de suivi des vérifications en mettant sur pied un système automatisé de contrôle des mesures correctives prises par les gestionnaires.

Services techniques

En 1987-1988, Travaux publics Canada (TPC) a fourni au Ministère tous ses services techniques, aussi bien à l'Administration centrale que dans les Régions. Les unités de services de TPC ont assuré la mise en oeuvre du programme d'immobilisations du Ministère, d'une valeur de 321 millions de dollars, et du programme d'entretien des immobilisations, qui

comprend la gestion des projets relatifs au Programme des routes du Nord. Les Services techniques ont préparé un guide pour la protection contre les incendies destiné aux collectivités indiennes, et ont donné dans les réserves une formation de sensibilisation en matière technique et en matière de sécurité-incendie, ceci en prévision du transfert aux organismes indiens de la responsabilité de la prestation des services techniques.

Enfin, on a mis en place un Système d'inventaire des biens immobiliers amélioré et on a validé la base de données sur les biens immobiliers des Régions.

Direction générale des ressources humaines

La Direction générale des ressources humaines a aidé la haute direction à faire en sorte qu'on tienne compte des intérêts des employés dans le cadre du processus de réduction des effectifs du Ministère entraîné par le transfert des programmes aux Indiens et aux Inuit, et aux gouvernements territoriaux. En conséquence, seulement 1,7 p. 100 des 987 employés touchés par le Réaménagement des effectifs (RE) ont été mis à pied. Au cours de l'année, on a versé des paiements forfaitaires à 158 personnes.

Les Autochtones constituaient 19,4 p. 100 de la main-d'oeuvre du Ministère en 1987-1988, soit une baisse de 2,5 p. 100 par rapport à l'année financière précédente. Un grand nombre des Autochtones qui ont quitté le Ministère sont allés occuper des postes dans les administrations des conseils tribaux et des conseils de bandes à mesure qu'augmentait le nombre des programmes transférés du Ministère aux Indiens et aux Inuit. On a mis en route de nouvelles initiatives, telles le Programme des gestionnaires autochtones, qui ont trait à l'emploi des Autochtones.

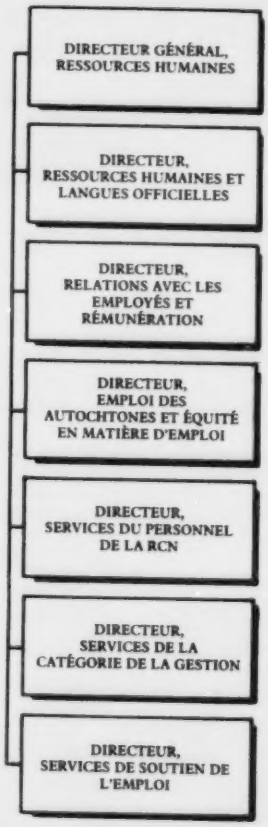

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PRIORITAIRES EN 1987-1988

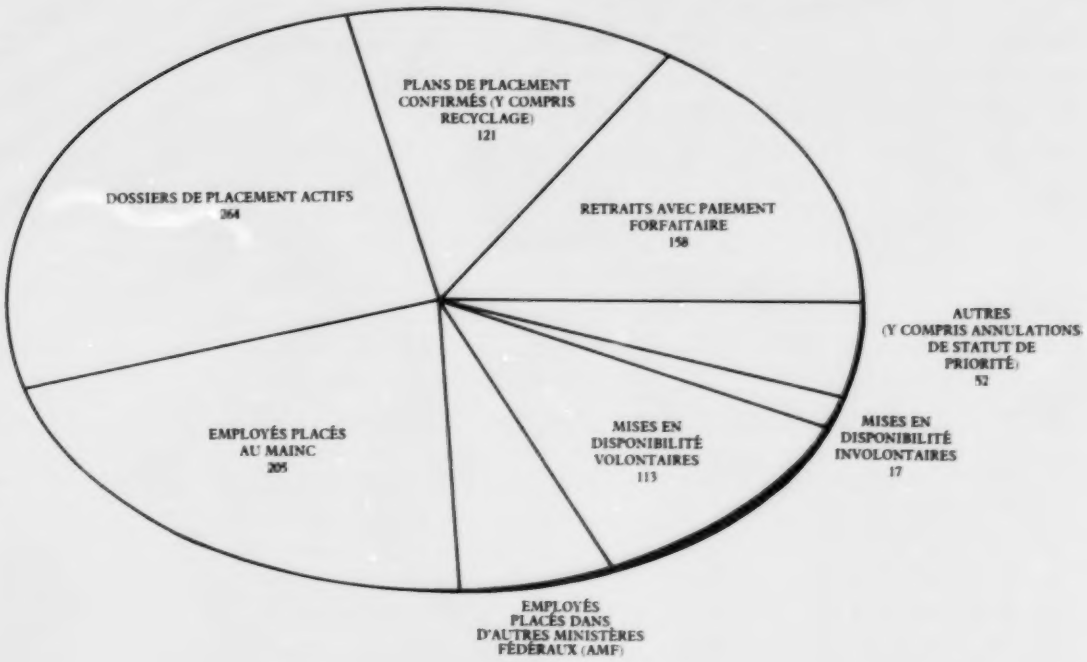

- Le tableau donne la répartition totale des **employés touchés et excédentaires du Ministère,** du 1er avril 1987 au 31 mars 1988 (total 987).
- Les **Mises en disponibilité volontaires** comprennent les employés qui ont accepté un emploi avec les bandes ou avec un gouvernement territorial suite au transfert des programmes.
- Les **Mises en disponibilité involontaires** comprennent les cas où les employés ont indiqué un intérêt d'emploi continu à la fonction publique, mais n'ont pas réussi à trouver de poste malgré les efforts de counselling et de placement du Ministère. Dans la majorité des cas, **une mobilité restreinte** en est la cause..
- La catégorie **Autres** couvre les cas où il y a retrait du statut de priorité.
- La catégorie **AMF** regroupe les nominations d'employés prioritaires dans d'autres ministères fédéraux à la suite d'une présentation de la Commission de la Fonction publique.

Direction générale des communications

La Direction générale des communications a informé les Autochtones, les habitants du Nord, les groupes d'intérêt et le grand public des activités du Ministère au moyen de discours, de communiqués, de films, d'expositions, de publications et d'événements spéciaux.

En 1987-1988, la Direction générale a préparé 25 discours et distribué 46 communiqués portant sur diverses questions importantes, notamment :

—le rapport du Ministre au Parlement sur les deux premières années de mise

en oeuvre de la *Loi C-31* (modification de la *Loi sur les Indiens*);
—l'offre faite par le gouvernement fédéral à la bande du lac Lubicon relativement à l'établissement d'une réserve;
—les changements provisoires au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire;
—la visite du pape à Fort Simpson;
—la cérémonie de présentation du Prix annuel de la recherche scientifique sur le Nord;
—la préparation d'une réponse détaillée au rapport du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord sur la question des fourrures.

La Division des demandes de renseignements du public a répondu à plus de 24 500 demandes.

La Division des relations avec la presse a organisé un cours de formation sur les médias qui a été donné à plus de 40 employés des Régions et de l'Administration centrale.

La Direction générale a aussi participé à l'établissement d'un centre des médias à la Conférence du Commonwealth tenue à Vancouver et aux Jeux olympiques d'hiver de Calgary.

Deux documentaires vidéos ont été produits, *Les Indiens du Canada aujourd'hui* et *Le Nord canadien aujourd'hui*, pour informer les divers publics au sujet des politiques et des programmes destinés aux Indiens et aux Inuit.

Publications du Ministère

La Direction générale a fourni au public des renseignements courants sur les programmes et les activités du Ministère. Elle a aussi produit un grand nombre de publications sur des sujets tels que les revendications, l'éducation et le développement économique des Autochtones, et elle a constitué un stock de publications sur les cultures autochtones et la transition culturelle. D'autres documents produits portaient sur les thèmes de l'exploitation des ressources et de la protection de l'environnement.

Parmi les publications diffusées, on peut citer : *En stock*, un répertoire des publications courantes offertes au grand public; *Les Indiens du Canada*, qui traite des origines, des cultures et de l'histoire des Indiens du Canada jusqu'à aujourd'hui; *Les Inuit*, qui porte sur les origines, les cultures et l'histoire des Inuit du Canada jusqu'à nos jours; *Inuktitut*, une revue qui fournit aux Inuit du Canada des renseignements sur les programmes gouvernementaux dans le Nord et favorise l'échange d'informations culturelles entre les différents groupes inuit du Canada; *Le Nord*, un document renfermant des renseignements généraux sur le Nord; *Dossier en souffrance*, qui énonce la politique du gouvernement en matière de revendications particulières; *La politique des revendications territoriales globales*, qui expose la nouvelle politique du gouvernement sur les revendications territoriales globales; et *Filmographie*, un répertoire des films qui sont à la disposition du grand public.

Direction générale des services de soutien à la haute direction

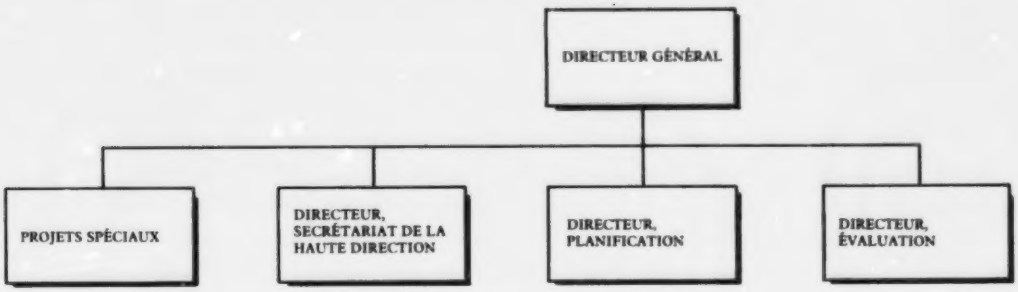

La Direction générale des services de soutien à la haute direction assure le lien entre les Programmes et les bureaux des deux Ministres pour les questions telles que les présentations au Cabinet, les relations parlementaires, les exposés d'information et la correspondance. Elle s'occupe également de l'évaluation des programmes et de leur conformité aux méthodes prescrites par le Contrôleur général.

La Direction de la planification a fourni aux Ministres, au sous-ministre et à la haute direction des conseils et des analyses dans le but d'aider les Ministres à s'acquitter de leurs fonctions au Cabinet et au Parlement. La Section de la planification a coordonné le traitement des présentations au Cabinet et a veillé à la qualité des projets soumis. La Section des relations parlementaires a apporté son appui aux Ministres en coordonnant et examinant les réponses aux questions orales et aux questions écrites posées au Parlement, en préparant l'information devant servir aux délibérations et en aidant les Ministres et les hauts fonctionnaires à se préparer lorsqu'ils devaient se présenter devant les comités parlementaires.

Le Secrétariat de la haute direction est chargé de préparer les réponses à la correspondance reçue par les Ministres et le sous-ministre, et de coordonner la rédaction des notes d'information. Il a traité environ 8 000 pièces de correspondance et rédigé plusieurs centaines d'exposés d'information au cours de l'année. Le Secrétariat est aussi responsable de la Section du financement des recherches liées aux revendications, qui s'occupe de gérer le financement des recherches et des négociations relatives aux revendications globales et particulières.

La Direction de l'évaluation a procédé à des évaluation des politiques et des programmes du Ministère. Elle a fourni des renseignements et des conseils sur l'efficacité des programmes évalués. Les études effectuées au cours de l'année visaient à évaluer la mise en

oeuvre des modifications apportées en 1985 à la *Loi sur les Indiens* ainsi que la mise en oeuvre de la *Convention définitive des Inuvialuit* dans l'Arctique de l'Ouest. D'autres évaluations ont porté sur le Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord, sur les répercussions des projets d'exploitation des ressources et sur les centres culturels et éducatifs.

Contributions et prêts aux groupes de requérants

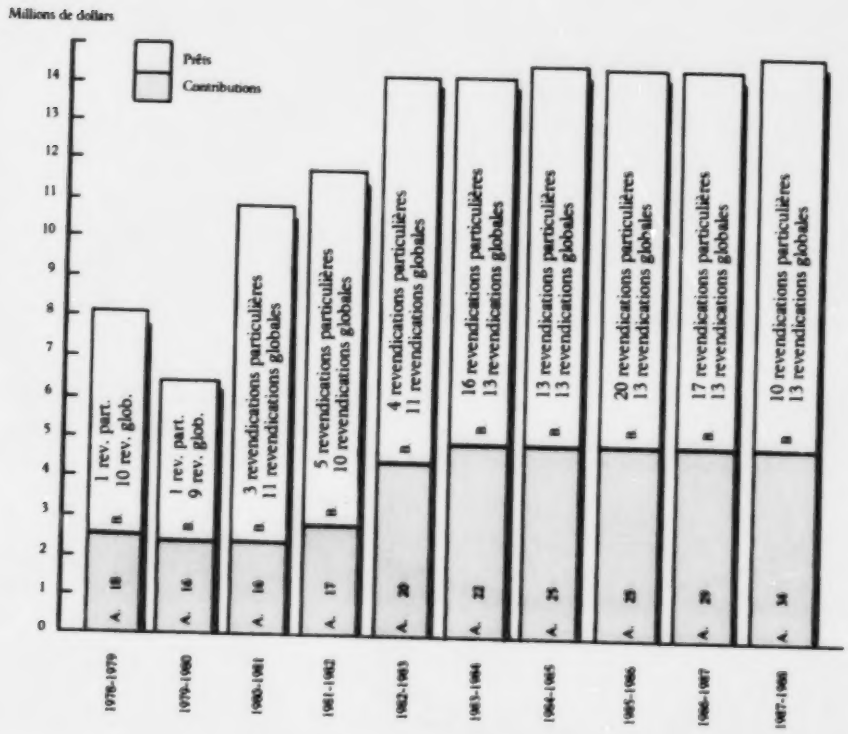

A. *Les chiffres figurant dans les cases « Contributions » du tableau indiquent le nombre de requérants qui ont reçu une contribution destinée à financer la recherche en vue d'établir le bien-fondé d'une revendication.*

B. *Les chiffres figurent dans les cases «Prêts »du tableau indiquent le nombre de ceux qui ont reçu un prêt au cours de l'année pour financer la recherche et la négociation d'une revendication acceptée.*

Bureaux des Régions

Bureaux des Régions

Bureaux du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Nouvelle-Écosse
1. Halifax
2. Amherst

Nouveau-Brunswick
3. Fredericton

Québec
4. Sept-Îles
5. Québec

Ontario
6. Peterborough
7. Toronto
8. Brantford
9. London
10. Sudbury
11. Moose Factory
12. Thunder Bay
13. Sioux Lookout
14. Southampton

Manitoba
15. Winnipeg
16. Thompson

Saskatchewan
17. Yorkton
18. Fort Qu'Appelle
19. Regina
20. Saskatoon
21. Prince Albert
22. Shellbrook
23. Meadow Lake
24. North Battleford

Alberta
25. St. Paul
26. Lethbridge
27. Calgary
28. Edmonton
29. Fort McMurray
30. High Level

Colombie-Britannique
31. Prince George
32. Vancouver
33. Nanaïmo
34. Campbell River
35. Terrace
36. Hazelton

Yukon
37. Watson Lake
38. Teslin
39. Whitehorse
40. Haines Junction
41. Carmacks
42. Beaver Creek
43. Mayo
44. Dawson
45. Ross River

Territoires du Nord-Ouest
46. Inuvik
47. Norman Wells
48. Fort Simpson
49. Yellowknife
50. Hay River
51. Fort Smith
52. Rankin Inlet
53. Iqaluit

Région de l'Atlantique

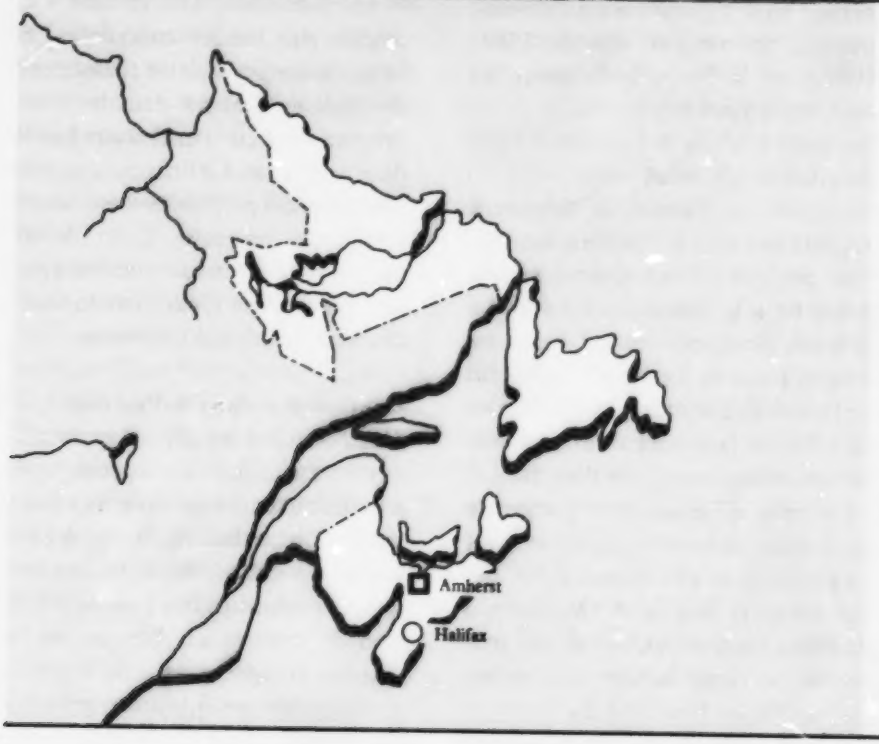

□ Bureau régional
○ Centre de services

Au cours de l'année, la Région de l'Atlantique a travaillé avec les collectivités indiennes pour mettre sur pied des organismes d'aide à l'enfance et un organisme de gestion des prêts pour le développement économique des Indiens, élaboré des plans de gestion financière pour les collectivités endettées et établi des plans communautaires en matière d'infrastructure et de logement afin d'encourager les Indiens à atteindre à l'autosuffisance. Elle a aussi favorisé le développement des conseils de district et des conseils tribaux.

Développement social

La Région a pris des mesures pour réviser les montants des prestations d'aide sociale administrées par le Ministère, de façon à tenir compte des barèmes provinciaux.

L'administration des services d'aide sociale pour la bande de St. Basile a été confiée à son conseil. À la fin de l'année, plus de 87 p. 100 des bandes de la Région administraient leur propre programme d'aide sociale.

Des ententes auxiliaires sur l'aide à l'enfance ont été signées, et un prolongement de ces ententes a été

négocié pour la prochaine année financière. L'entente auxiliaire de 1988-1989 pour la Nouvelle-Écosse a en outre été négociée.

Soutien des bandes

Au cours de l'année, la Région a apporté son aide à l'établissement de trois conseils tribaux, dont deux ont fourni toute la gamme des services. La création d'un autre conseil tribal en était à l'étape de l'élaboration. À la fin de l'année financière, 16 des 31 bandes de la Région faisaient partie de conseils tribaux ou de conseils de district.

On a élaboré un système de gestion des accords financiers avec les bandes, auquel adhèrent 95 p. 100 des bandes de la Région. Le Ministère a également mis en place un accord uniforme de contributions comportant des conditions bien définies.

L'endettement des bandes de la Région a augmenté au cours de l'année, surtout à cause de dépassements de crédits dans le domaine du logement. Quinze plans de gestion financière se sont donc avérés nécessaires. Trois en étaient à l'étape de l'élaboration ou de la révision alors que les douze autres étaient déjà en place.

Un système centralisé d'examen de la vérification a été mis en œuvre. Le nombre de vérifications s'est accru par suite d'une augmentation du nombre de conseils tribaux.

Éducation

Au cours de l'année, l'administration de l'école fédérale Wagmatcook et de l'école fédérale de l'île Lennox a été confiée aux bandes concernées. En outre, le programme de financement des frais de scolarité dans les écoles provinciales a été transféré aux bandes dans quatre cas. Le financement selon une formule préétablie a été adopté pour toutes les écoles. Enfin, un certain nombre de mesures ont été prises afin d'assurer la répartition équitable des fonds destinés à l'éducation.

Gestion des immobilisations

Une formule équitable de répartition des fonds destinés au logement, aux travaux de remise en état et aux autres projets d'immobilisations a été mise en oeuvre en 1987-1988. Onze ententes avec des municipalités pour la prestation de services aux bandes ont été révisées et signées, afin de répondre aux exigences des organismes centraux.

D'autres mesures ont assuré la mise en place de services de consultation en matière d'immobilisations pour les conseils tribaux.

Soutien des gouvernements indiens

La Région a continué d'appliquer l'accord de financement de la bande Miawpukek, qui constitue un modèle pour les autres collectivités indiennes souhaitant instaurer l'autonomie gouvernementale.

Des ententes provisoires avec le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, qui bénéficieront aux collectivités innu et inuit de la Région, ont été mises en oeuvre.

Au cours de l'année, des fonds de développement ont été octroyés pour trois projets d'autonomie gouvernementale concernant neuf bandes des Maritimes.

Modes optionnels de financement (MOF)

Les bandes et les conseils tribaux ont manifesté un intérêt croissant pour les MOF en raison de leur souplesse. La bande de l'île Lennox, pour sa part, a été jugée admissible moyennant certaines conditions, et le Ministère a commencé à évaluer les capacités de gestion de trois autres bandes. Enfin, des séances d'information et d'initiation en ce domaine on été offertes à la plupart des bandes et des conseils tribaux.

Développement économique

Des fonds s'élevan. à 3,5 millions de dollars ont été approuvés provisoirement pour permettre à la bande de Kingsclear de réaliser certains aménagements touristiques aux termes du Programme de développement économique des Autochtones (PDEA). En outre, une somme de 400 000 $ a été autorisée de façon provisoire à la bande Tobique pour des aménagements d'aquaculture. Neuf demandes représentant 650 000 $ ont aussi été approuvées au Nouveau-Brunswick, de même que cinq autres d'une valeur totale de 480 000 $, en Nouvelle-Écosse.

Huit Indiens provenant de différentes bandes ont terminé avec succès leur formation dans le cadre du Programme d'aide aux jeunes entrepreneurs autochtones et sept d'entre eux comptent établir leur propre entreprise.

Quinze autres Indiens ont participé à un cours de perfectionnement de trois jours tenu au Nouveau-Brunswick.

Terres, revenus et fiducie

Le travail de répartition par catégorie des dossiers de successions se poursuit. En tout, 145 cas en cours de règlement ou en souffrance ont été résolus.

Au cours de l'année, 463 demandes de réinscriptions ont été présentées et, au total, 731 personnes ont recouvré leur statut d'Indien.

Une entente de bail a été négociée entre la bande Red Bank et la société Salar Industries, qui exploite une auberge de pêche. Cette entente permettra à la bande de tirer des recettes totales de 250 000 $ sur une période de cinq ans.

Des ajouts à trois réserves — celles de la vallée d'Annapolis, d'Afton et de Yarmouth — ont été approuvés.

Une nouvelle réserve a été établie à Conne River (Terre-Neuve) pour les 685 membres de la bande Miawpukek.

Services de génie et d'architecture

On a mis en application des normes techniques uniformes pour toutes les bandes. L'unité des Services techniques a été centralisée afin de permettre une meilleure utilisation des ressources. En outre, les services ont été offerts aux bandes dans les deux langues officielles.

Région du Québec

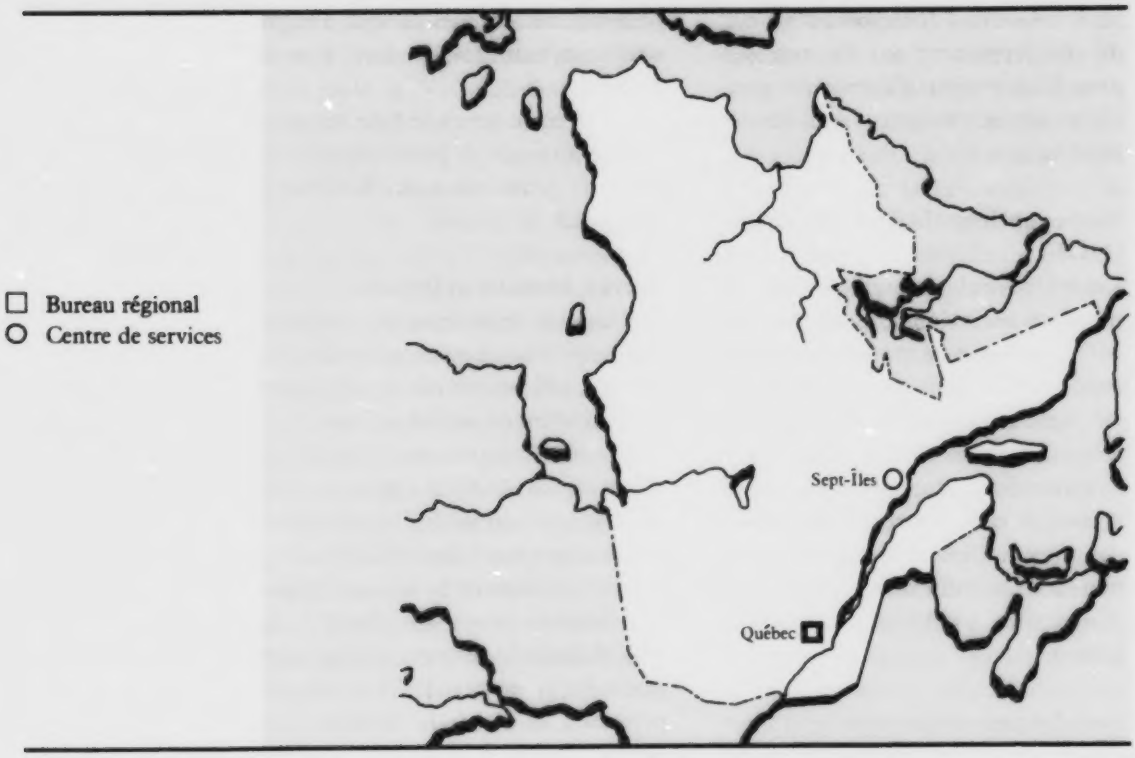

De nombreuses activités ont eu lieu dans la Région au cours de l'année financière écoulée. Les négociations au sujet de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* se sont poursuivies; un Protocole d'entente sur le développement économique des Autochtones a été signé par les gouvernements fédéral et provincial; trois bandes se sont vu transférer l'administration de leur effectif; enfin, deux ententes sur les Modes optionnels de financement ont été signées.

Autonomie gouvernementale

La Région a aidé l'Institut autochtone de formation du Québec à organiser un colloque sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones, qui se tiendra dans la ville de Québec.

Terres, revenus et fiducie

Dix-neufs bandes ont demandé que leurs réserves soient agrandies pour plusieurs motifs, mais surtout en raison d'un manque d'espace pour la construction de logements. La Région a donc mis en oeuvre un plan d'action pour chacun des projets soumis.

La bande de la rivière Désert a convenu d'un règlement concernant le statut des terres sur lesquelles se trouve situé le secteur Comeauville de la ville de Maniwaki. En vertu de l'accord, la bande cédera tous ses droits sur les terres visées, qui couvrent

234,42 hectares, moyennant une indemnité de 2 686 186 $.

Neuf bureaux locaux ont reçu les registres et le matériel nécessaires pour mettre en oeuvre le système d'enregistrement des terres prévu dans le cadre de la mise en oeuvre de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*. La plupart des bandes ont nommé des conservateurs de registre locaux.

Le Ministre a approuvé les codes d'appartenance des bandes de Viger, de Wolinak et du lac des Loups, et a transféré à celles-ci l'administration de leur effectif.

Au cours de l'année, 1 123 personnes ont obtenu le statut d'Indien, dont 60 p. 100 en vertu de la modification de la *Loi sur les Indiens* ou *Loi C-31*.

Développement économique

Le 30 septembre 1987, un Protocole d'entente a été signé entre le Canada et le Québec en vue d'une collaboration dans le domaine du développement économique des Autochtones. Les principaux secteurs visés par l'entente étaient les suivants : commerce, exploitation forestière, agriculture, pêche commerciale, tourisme, emploi et formation, et ressources minérales.

Pour assurer la coordination de la mise en oeuvre du Protocole, un comité ainsi que sept groupes de travail ont été constitués. Ces groupes ont examiné les ententes auxiliaires conclues entre le Canada et le Québec, se sont penchés sur les ententes concernant l'emploi et la formation, ont analysé les programmes et les politiques des deux gouvernements destinés à améliorer l'accès des Autochtones aux programmes offerts, et ont déterminé les critères restrictifs que comportent les programmes existants.

La Région a aidé à financer 64 entreprises en leur fournissant plus de 5,4 millions de dollars en prêts directs, en prêts garantis et en participations. Cette somme a permis aux Indiens d'obtenir de l'extérieur des fonds totalisant 3,2 millions de dollars. Les projets visés ont entraîné la création de 325 emplois et le maintien d'environ 500 autres. Dans le domaine de la création d'emplois, on a approuvé 106 projets, qui représentent un budget de près de 7 millions de dollars. De cette somme, 1,8 million de dollars provenaient du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités, et un montant de 325 000 $ a été fourni par le programme de l'aide sociale du Ministère. Le reste des fonds a été obtenu d'autres programmes ministériels ou de programmes d'autres ministères fédéraux.

Le Programme d'aide aux jeunes entrepreneurs autochtones a accepté 10 participants pour sa première étape, dont quatre ont présenté des projets projets d'entreprise. Douze candidats ont été retenus pour la deuxième étape.

Les 39 projets d'exploitation forestière qui ont été lancés ont entraîné des mises de fonds d'environ 5,5 millions de dollars par des organismes extérieurs. Une banque de semence de riz sauvage de quelque 680 kilogrammes a aussi été constituée.

Services aux Indiens

En 1987-1988, le seul bureau de district encore en opération au Québec, celui de Sept-Îles, a fermé ses portes. Il a été remplacé provisoirement par un centre de services qui administre le programme de l'aide sociale auprès des bandes montagnaises de la Côte-Nord. Ce centre sera toutefois fermé lorsque le nouveau conseil tribal Mamit Innuat sera prêt à prendre en main le programme, la date prévue étant le 31 mars 1989.

À la fin de l'année, un projet d'agrandissement de la réserve montagnaise de Schefferville était à l'étude.

Modes optionnels de financement (MOF)

En 1987-1988, la bande des Montagnais des Escoumins et la bande de la rivière Désert ont signé des ententes de trois ans en vertu des Modes optionnels de financement.

Éducation

Les inscriptions dans les écoles primaires et secondaires ont atteint 90,3 p. 100 des élèves âgés de 5 à 18 ans, et le nombre des diplômés du secondaire s'est élevé à 146 personnes en 1987-1988, comparativement à 112 en 1985-1986. Les inscriptions au niveau postsecondaire ont augmenté pour atteindre 20,2 p. 100 des étudiants âgés de 19 à 24 ans. Le nombre des diplômés d'écoles postsecondaires s'est aussi accru, atteignant 118 personnes en 1987-1988, comparativement à 80 en 1985-1986.

La bande des Montagnais de Schefferville a assumé l'administration de l'école fédérale de la localité, et la bande de Gaspé a pris en main tous les services d'éducation des niveaux primaire, secondaire et postsecondaire.

Le pourcentage des bandes administrant leurs programmes d'éducation primaire, secondaire et postsecondaire a augmenté en 1987-1988, pour atteindre 71,2 p. 100. À la fin de l'année, les bandes administraient 89,3 p. 100 des fonds de leur programme de l'éducation.

Environ 125 étudiants de niveau collégial ont participé à des programmes de formation adaptés aux besoins des Autochtones, entre autres, le Programme d'aide aux jeunes entrepreneurs autochtones et le programme de bureautique. Ces cours comprenaient un programme de formation de programmeurs-analystes qui a été dispensé à 60 étudiants, au CEGEP de Lévis-Lauzon. Le CEGEP de Chicoutimi a aussi admis 25 étudiants à un programme de sciences sociales et 10 autres à un programme de formation en aviation. On a aussi conclu des ententes avec l'Université du Québec à Chicoutimi relativement à un programme de formation d'enseignants, et avec l'Institut éducatif et culturel attikamek-montagnais au sujet d'un programme intégré de formation en santé communautaire.

Développement social

Au cours de l'année, la bande de la rivière Désert a assumé l'administration de son programme des services sociaux. Deux études relatives à des transferts de programmes étaient en cours à la fin de l'année : l'une concer-

nant les services sociaux, à Rapid Lake, et l'autre pour l'aide sociale, à Kipawa.

En 1987-1988, on a pris la décision d'établir dans la réserve de Sept-Îles un foyer de groupe pour jeunes mésadaptés socio-affectifs. Ce foyer, qui doit ouvrir ses portes en septembre 1990, offrira des services de réadaptation aux Montagnais et aux Naskapis de la Côte-Nord.

Gestion des immobilisations et soutien des bandes

En tout, 3,6 millions de dollars ont été engagés en 1987-1988 pour financer les programmes destinés aux bénéficiaires de la *Loi C-31*.

Dix systèmes de gestion de l'entretien ont été élaborés, mis à jour ou lancés, et huit bandes se sont dotées de tels systèmes qui sont maintenant opérationnels. On a parachevé les négociations en vue de transférer à la Police amérindienne du Québec les services de prévention et de protection en matière d'incendie. Dix-sept bandes se sont vu transférer l'administration de ces services.

Logement

Au cours de 1987-1988, 236 unités de logement ont été construites et 242 autres on été remises en état. Au 31 mars 1988, le taux d'occupation dans la Région était de 4,28 personnes par unité de logement.

Région de l'Ontario

Au cours de l'année, on a fourni des fonds à 10 conseils tribaux, soit à huit de plus que les années précédentes. Ces regroupements de bandes ont reçu des fonds pour l'établissement d'organismes de services à l'enfance et à la famille. Cinq bandes ont obtenu des fonds qui leur permettent d'assumer l'administration des programmes d'aide sociale. Par ailleurs, au niveau régional, on amis l'accent sur la prestation de conseils et d'aide liée au transfert et à l'administration des programmes d'éducation; il s'ensuivit que 18 bandes ont presenté des demandes de tranfert dans ce domaine.

Quatre bureaux locaux du nord de la province ont été fusionnés pour n'en former qu'un seul, le bureau du district de l'Ouest, situé à Thunder Bay; il s'agit d'une mesure importante du programme régional de réduction des effectifs du Ministère.

Autonomie gouvernementale

Plusieurs événements importants sont survenus dans le cadre du programme actuel d'appui aux initiatives d'autonomie gouvernementale des collectivités indiennes. On a parachevé un plan de travail, M. Gerry Kerr a été nommé négociateur, et un budget de

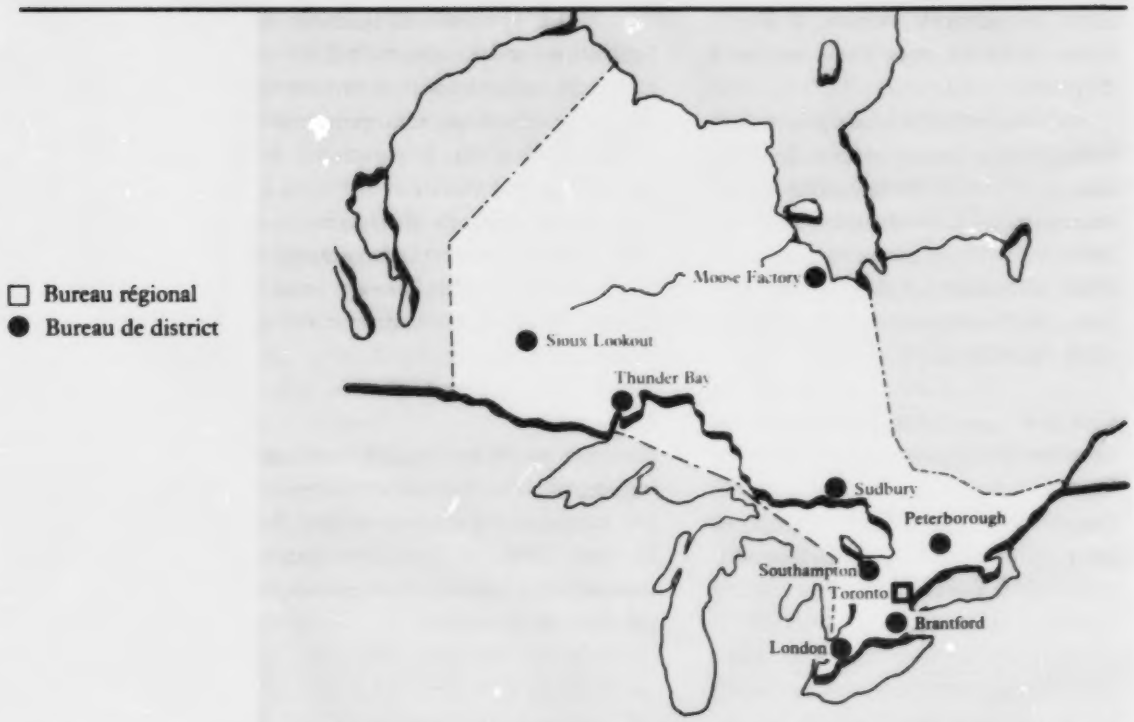

125 000 $ a été établi pour 1988-1989 en vue d'amorcer des négociations sur les compétences en matière d'éducation. Une entente tripartite sur les services de police indiens a aussi été signée. On a également commencé les négociations relatives à une entente sur la pêche et apporté l'appui nécessaire aux négociations relatives à l'entente de 1986 sur les terres.

Des discussions exploratoires ont été amorcées avec la Nation nishnawbe-askie (NNA) au sujet des services sociaux, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement.

De l'aide a été fournie à sept bandes ou regroupements de bandes afin de leur permettre de négocier leur autonomie gouvernementale dans le cadre du processus de négociation avec les collectivités. Des ateliers, des séminaires et des réunions ont aussi été tenus avec les bandes, les conseils tribaux, les bureaux de district et les programmes intéressés.

Terres, revenus et fiducie

La bande des Ojibways de Nipissing a reçu l'autorisation de gérer les terres de sa réserve en vertu des articles 53 et 60 de la *Loi sur les Indiens*. Deux autres

bandes ont reçu 40 000 $ aux fins de formation en gestion des terres de réserve, en vertu de ces deux articles de la *Loi sur les Indiens*.

On a reçu 4 161 demandes de rétablissement du statut d'Indien (comprenant souvent plusieurs personnes par demande) en vertu de la *Loi C-31* de sorte que, à l'heure actuelle, un total de 5 808 personnes ont été inscrites.

Plus de 100 bandes ont reçu une aide financière pour établir leur code d'appartenance. Sur les 61 bandes qui ont soumis un tel code, 45 en ont obtenu l'approbation.

Dans le cadre du Programme d'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources, la somme de 402 500 $ a été accordée à neuf bandes et conseils tribaux. Parmi tous les projets, soulignons l'évaluation des ressources forestières entreprise par le conseil tribal de Windigo en vertu de la *Loi sur l'évaluation environnementale* et les études sur l'environnement des Grands Lacs menées par les Mohawks de la bande d'Akwesasne.

Développement économique

Les projets de création d'emplois ont procuré du travail à 144 personnes pour une valeur totale de 1 481 semaines-personnes d'emploi. Dans le cadre des projets communautaires à caractère économique, 248 bandes et particuliers ont été financés, ce qui a permis de créer ou de maintenir des emplois pour 1 176 personnes, soit l'équivalent de 22 058 semaines-personnes. Une aide financière a été accordée à 184 personnes participant au programme de formation en cours d'emploi. En outre, 54 stagiaires ont participé au Programme d'aide aux jeunes entrepreneurs autochtones à trois endroits en Ontario, et 20 petites entreprises devaient être créées par la suite.

Au cours de l'année, 250 membres de 10 collectivités du nord de la province ont participé à un projet pilote de formation dans le domaine de l'exploitation des animaux à fourrures. Des plans ont été élaborés pour assurer la formation d'agents de développement économique des bandes pour la plupart des bandes de l'Ontario.

La Caisse d'expansion économique des Indiens a permis la création de 22 entreprises et le maintien de 18 autres. Grâce à l'aide apportée par les employés du Développement économique, le ministère de l'Expansion industrielle régionale, par l'entremise de son Programme de développement économique des Autochtones (PDEA), a approuvé l'affectation de 3 750 100 $ pour 21 projets.

L'Association des réserves pour le développement socio-économique, le Programme des agriculteurs indiens de l'Ontario et le Fonds de développement des Nishnawbes-Askis ont fourni des conseils, de la formation et des fonds s'élevant à 1 243 200 $ à 51 petites entreprises de l'Ontario.

Le Programme d'exploitation des terres forestières des Indiens termine sa troisième année d'activité. Un

conseil d'administration entièrement indien vient d'être créé.

L'Agence de développement de la production du riz sauvage en Ontario a poursuivi son programme d'expansion en collaboration avec l'Université de Lakehead.

L'entente sur l'exploitation des ressources conclue entre le Canada et l'Ontario (intitulée Canada-Ontario Resource Development Agreement) a été approuvée pour cinq autres années, ce qui a assuré des fonds de 500 000 $ en 1987-1988. Elle touche un certain nombre d'activités du secteur des ressources naturelles, produisant 1 900 semaines-personnes d'emploi réparties sur 30 projets. En outre, 14 grands projets d'exploitation minière ont vu le jour au cours de l'année. Ceux-ci devaient créer 500 emplois pour des Indiens inscrits.

Éducation

Les programmes d'éducation ont été transférés aux administrations indiennes de Big Trout Lake, Wikwemikong, Birch Island, Akwesasne, Grassy Narrows et Gull Bay.

Un programme d'éducation spéciale a été mis en oeuvre dans 10 des 11 districts de l'Ontario au cours de l'année. Le Ministère a commandé un examen des programmes provinciaux d'éducation spéciale pour les élèves indiens.

La Région a établi le programme de deuxième année pour les élèves indiens et l'a mis à la disposition de toutes les écoles fédérales et écoles administrées par les bandes de la Région. On a terminé les derniers travaux d'élaboration de l'élément troisième année de ce programme.

La Région a terminé la rédaction des lignes directrices sur le programme conjoint d'étude des langues autochtones comme langues secondes. Les conseils scolaires de l'Ontario ont reçu des fonds pour embaucher trois conseillers linguistiques autochtones. Notre Ministère et le ministère de l'Éducation de l'Ontario ont mené une étude conjointe sur les écoles secondaires du nord de la province.

Développement social

En avril 1987, deux organismes de services à l'enfance et à la famille indiennes, soit le Tikinagan et le Payukotayno, ont obtenu de la province le statut de « société ». En septembre 1987, un troisième organisme, le Weechi-it-te-win, a reçu la même délégation de pouvoirs lui permettant d'assurer toute une gamme de services à l'enfance et à la famille. Ensemble, ces groupes représentent 43 bandes. Deux autres organisations, la Dilico et la Nog-da-win-da-min, qui représentent 18 autres bandes, sont devenues des « organismes » assurant des services de

prévention; elles ont continué à se préparer en vue d'obtenir le statut de « société ». Quatorze autres bandes se sont jointes au processus de planification, de sorte qu'en Ontario, 89 des 126 bandes se trouvent maintenant à différentes étapes de la mise sur pied des services d'aide à l'enfance et à la famille.

Les neuf bandes restantes capables d'administrer des programmes de sécurité du revenu se sont jointes au processus de planification et de formation en prévision du transfert projeté de ces responsabilités en 1988-1989.

Un groupe de travail bilatéral a été mis sur pied avec le ministère provincial des Services sociaux et communautaires pour régler une grande variété de questions découlant de l'entente de 1965 sur les services de bien-être qui sont en souffrance.

Soutien des bandes et gestion des immobilisations

La Section du soutien des bandes a connu une année mouvementée en ce qui touche les activités du Programme. La réorganisation a entraîné la division du service en deux sections : celle du Soutien des bandes et celle de la Gestion des paiements de transfert.

Dix conseils tribaux, soit huit de plus qu'au cours des années précédentes, ont reçu de l'aide financière à la suite de l'application de la politique sur le transfert des responsabilités.

La Région a établi des directives sur le perfectionnement en gestion des Indiens, sur la gestion des contributions et sur le financement du soutien des bandes. L'élaboration des directives sur les conseils tribaux et sur les régimes de pension des Indiens était presque terminée.

Une entente sur les Modes optionnels de financement (MOF) a été conclue avec la bande de Moose Deer Point, tandis qu'une autre entente, cette fois avec la bande indienne Hiawatha, était sur le point d'être ratifiée à la fin de l'année. L'admissibilité de la bande de Nipissing a été évaluée et approuvée, et sept autres bandes ont demandé à discuter de leur possibilité de participation en 1988-1989.

Tous les grands projets d'immobilisations dans les réserves sont maintenant administrés par les bandes. Par le passé, de nombreux projets d'immobilisations étaient administrés par Travaux publics Canada. On a réussi à élaborer et à mettre en oeuvre une formule plus équitable pour la répartition des fonds affectés au fonctionnement et à l'entretien des infrastructures.

Région du Manitoba

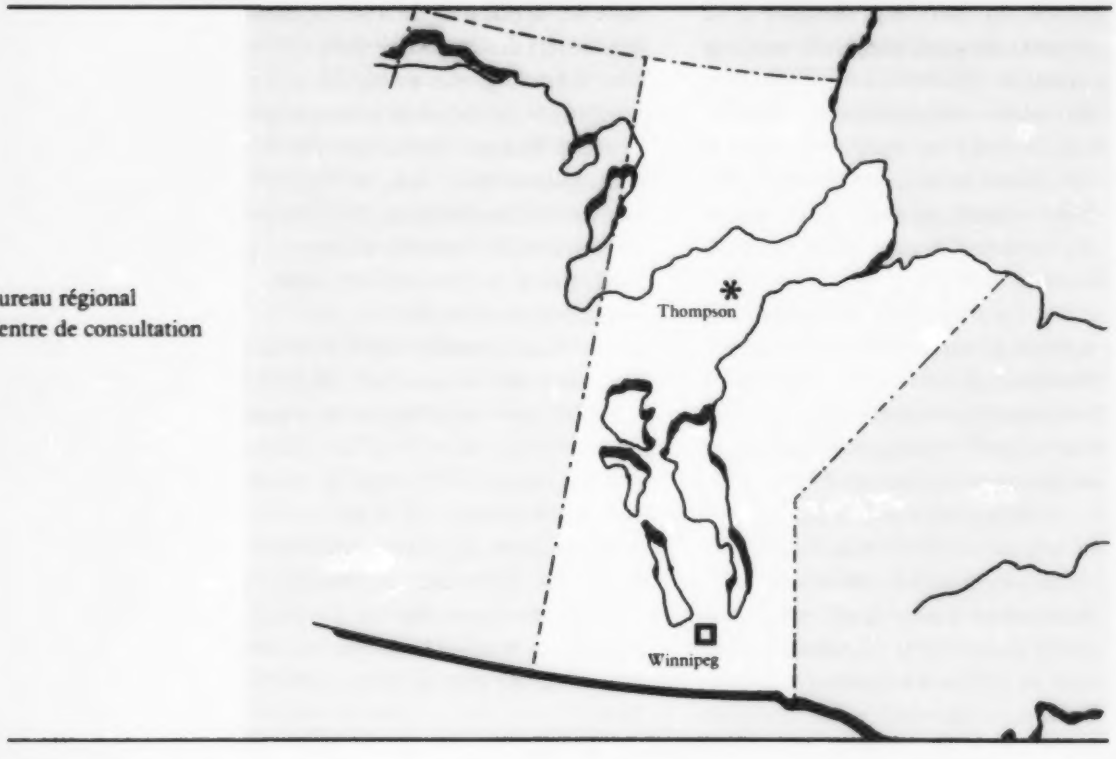

En 1987-1988, le bureau régional du Manitoba avait comme priorité d'aider les administrations indiennes à concevoir des programmes et des services et à en assurer la prestation aux membres des bandes. Les bandes et les conseils tribaux ont reçu dans un temps record les contributions de la nouvelle année financière, ce qui a facilité le démarrage des activités prévues pour 1988-1989. En même temps, la Région respectait ses objectifs de réduction des effectifs et concentrait ses efforts sur la mise en application de la politique de réaménagement des effectifs pour aider les employés régionaux touchés.

Autonomie gouvernementale

Les discussions avec 20 bandes sur leurs propositions d'autonomie gouvernementale se sont poursuivies. La Région a financé les propositions de développement communautaire de la bande de Swan Lake, de la bande Long Plain et du Conseil d'exploitation des ressources du Sud-est, représentant huit bandes membres.

Développement économique

Le Ministère a fourni de l'aide technique, des contributions en capitaux et des prêts pour assurer l'aménagement et l'achèvement de deux chalets de

pêche et de tourisme de classe internationale, évalués à 2,5 millions de dollars chacun. Ces deux chalets, situés dans le nord du Manitoba, assurent de l'emploi à longueur d'année à deux personnes et produisent 54 emplois saisonniers.

La Région a conclu avec la province une entente provisoire d'un an sur la gestion de la faune. Une entente quinquennale a été négociée qui, lorsqu'elle sera mise en oeuvre, créera cinq emplois pour les Indiens et assurera la mise sur pied de 15 entreprises, générant ainsi plus de 100 années-personnes d'emploi.

Terres, revenus et fiducie

Après de nombreuses années de négociation, 300 acres de terres ont été mises de côté à titre de réserve dans la collectivité de Pauingassi au profit d'environ 300 membres de la bande indienne de Little Grand Rapids.

Le Canada et le Manitoba ont réglé la revendication de la bande de Le Pas concernant le barrage Pasquia. Le montant du règlement, qui s'élève à 399 000 $, sera payé conjointement par les deux ordres de gouvernement.

La Région a mis en oeuvre la politique sur les nouvelles bandes et les nouvelles réserves. Elle a réussi à faire approuver en principe dix des propositions soumises, ce qui permettra d'entreprendre des travaux pour ajouter des terres aux réserves.

Bureau de l'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources du Manitoba (BERERM)

Une entente de principe a été conclue avec les cinq bandes signataires de la *Convention sur l'inondation des terres du nord du Manitoba* (CITNM) relativement aux modalités d'un règlement de 88,5 millions de dollars par lequel le Canada entend respecter ses principales obligations en vertu de la Convention signée en 1977. Le règlement garantit un approvisionnement continu en eau potable pour les bandes touchées par les projets d'aménagement de centrales hydro-électriques dans le nord du Manitoba.

La Société de reconstruction des immobilisations, une société administrée par les bandes signataires de la Convention, administrera le projet pluriannuel d'immobilisations qui prévoit la construction d'usines de traitement de l'eau et d'élimination des eaux usées, de logements, de réseaux de distribution, de services d'utilité publique ainsi que l'amélioration des infrastructures existantes, afin de répondre aux besoins des cinq collectivités. Il s'agit du plus important projet d'immobilisations financé par le Ministère jamais entrepris par une institution indienne.

Le Comité des inondations, qui représente les cinq bandes visées par la Convention, a reçu la somme de 1,7 million de dollars pour appuyer les activités de planification et de recherche.

Les résultats d'une étude de quatre ans menée par le gouvernement fédéral et la province sur la pollution par le mercure des réseaux hydrographiques du fleuve Nelson et de la rivière Churchill ont été publiés. Les auteurs du rapport ont analysé les causes et les effets de l'inondation sur les niveaux de mercure dans les bassins hydrographiques; ils ont tiré les conclusions qui s'imposaient et ont proposé un certain nombre de recommandations. Environnement Canada a poursuivi sa surveillance environnementale et écologique en collaboration avec Pêches et Océans Canada. Santé et Bien-être social Canada a poursuivi ses programmes d'échantillonnage du mercure.

Le BERERM a offert aux autres bandes du Manitoba une aide technique et un financement de 155 000 $ pour qu'elles puissent s'occuper de nombreuses autres questions ayant des répercussions environnementales, telles que les obligations provinciales en suspens à l'égard des membres touchés par le projet d'aménagement hydro-électrique de Grand Rapids, les centrales hydro-électriques sur la rivière Churchill, les effets possibles de la construction et de l'exploitation d'une centrale génératrice à Conawapa et la mise sur pied d'un atelier pour étudier les conséquences de la nouvelle *Loi sur l'environnement* du Manitoba sur les droits des Indiens et sur leurs terres.

Éducation

Six grands projets de construction d'écoles, évalués à 57 millions de dollars, ont été parachevés dans six réserves du Manitoba. Ces projets visent à offrir à plus de 2 600 élèves des installations scolaires comparables à celles que l'on retrouve dans les principaux centres urbains. Grâce à ces projets, les membres des bandes ont eu la possibilité d'obtenir de la formation et des emplois. Les nouvelles installations ont également permis la mise en oeuvre de programmes communautaires récréatifs, culturels et sociaux. En septembre 1987, la bande Mathias Colomb a obtenu l'administration du programme de l'enseignement primaire de Pukatawagan, évalué à 1,3 million de dollars.

La fermeture, en juin 1988, des 13 dernières écoles résidentielles au Manitoba a entraîné de longues négociations concernant l'utilisation des bâtiments et le recours aux services du personnel pour les employés touchés.

Des services d'enseignement spécialisé ont été mis en oeuvre dans des écoles administrées par le gouvernement fédéral et par les bandes. Ces services font appel à des aides-enseignants et à des coordonnateurs appartenant à des bandes.

La Région a affecté des ressources pour la tenue d'ateliers et l'instauration de systèmes afin que l'on puisse s'occuper de façon plus efficace des élèves ayant des besoins spéciaux.

L'évaluation visant à examiner et à améliorer l'efficacité des programmes a été complétée dans six écoles.

Développement social

Le Ministère a versé 383 000 $ en financement nouveau aux six organismes d'aide à l'enfance indienne du Manitoba pour leur permettre de mettre sur pied des services de protection de l'enfance.

Au cours de l'année, 54 des 59 programmes d'assistance sociale dans les réserves étaient contrôlés par les bandes et les conseils tribaux. Les Indiens ont administré 82 p. 100 du budget régional réservé aux services de soutien du revenu. Des possibilités d'emploi ont été créées par l'affectation de 5,6 p. 100 de ces fonds de soutien du revenu à la création d'emplois par l'entremise du Programme assistance-travail.

Services techniques

Les services de génie et d'architecture du Ministère ont été transférés à Travaux publics Canada (TPC) le 1er avril 1987, et une sous-section relevant de TPC a été créée pour offrir des services techniques au Ministère en vertu d'une entente de services particuliers.

Les services techniques du Ministère ont administré un total de 227 projets d'immobilisations évalués à 30,1 millions de dollars.

L'école Otter Nelson River, à Cross Lake, évaluée à plus de 16 millions de dollars, constitue le projet d'immobilisations le plus important jamais entrepris par le Ministère.

Les conseils tribaux ont reçu des fonds pour mettre sur pied des sous-sections techniques. À la fin de l'année, deux agents de sécurité-incendie, deux ingénieurs et treize inspecteurs de logements avaient été embauchés.

Au cours de l'année, on a établi une formule servant à déterminer les contributions des bandes au niveau du fonctionnement et de l'entretien (F et E). Grâce à cette formule, le budget régional de F et E a obtenu 90 p. 100 de tous ses fonds.

Soutien des bandes et gestion des immobilisations

La Région a mis en oeuvre un processus d'affectation des dépenses en capital plus équitable pour les bandes et les conseils tribaux en se servant de facteurs tels que la population et l'emplacement.

Un comité régional d'examen des vérifications des bandes et un processus d'examen structuré ont été établis au cours de l'année.

Modes optionnels de financement (MOF)

Depuis l'approbation des MOF en juin 1986, neuf bandes et deux conseils tribaux ont présenté leurs demandes. Neuf de ces demandes ont été déclarées admissibles tandis que deux sont toujours à l'étude. Des ententes ont été rédigées pour trois de ces bandes et une autre a été ratifiée.

Région de la Saskatchewan

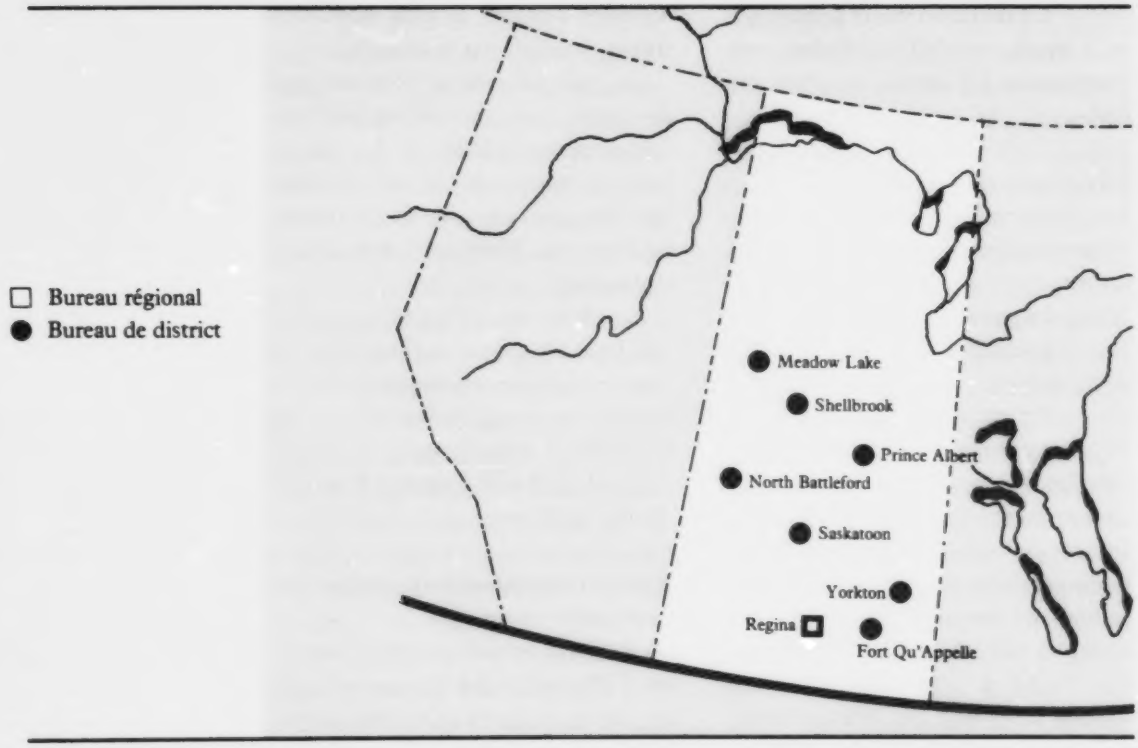

Parmi les priorités de la Région de la Saskatchewan au cours de l'année, mentionnons la mise en oeuvre d'un processus de distribution de capitaux dans le cadre de la planification à long terme des immobilisations et l'établissement d'une formule régionale de financement du programme d'enseignement primaire et secondaire.

Éducation

Au cours de l'année 1987-1988, quatre écoles ont été transférées à l'administration des bandes, portant ainsi à 49,4 p. 100 le nombre des élèves indiens inscrits dans des écoles administrées par des bandes. Au niveau des programmes postsecondaires, un total de 1 461 étudiants ont reçu une aide financière. Le Saskatchewan Indian Federated College et le Saskatchewan Indian Institute of Technologies ont tous deux reçu des fonds pour permettre aux étudiants indiens d'étudier dans ces institutions contrôlées par des Indiens.

Soutien des bandes et gestion des immobilisations

Au cours de l'année, douze postes de services consultatifs du Ministère ont été transférés à six conseils tribaux.

La Région a mis en oeuvre un programme d'orientation et de forma-

tion en gestion qui a été mis à l'essai dans le district de North Battleford.

Les premières ententes sur les Modes optionnels de financement (MOF) ont été signées avec les bandes d'Ochapowace et John Smith.

Une entente a été conclue concernant l'octroi d'un montant de 2,5 millions de dollars pour assurer le prolongement d'une importante ligne de transport d'électricité devant desservir trois collectivités du nord de la province, soit Black Lake, Fond du Lac et Wollaston. Ces collectivités profiteront également de tarifs d'électricité égaux à ceux qui sont demandés aux consommateurs du sud de la province.

La Région aide huit bandes à perfectionner leurs capacités à assumer des responsabilités de gestion foncière aux termes de l'article 60 de la *Loi sur les Indiens*. Au total, 30 bandes ont adopté leur propre code d'appartenance. À la fin de l'année financière, 3 587 personnes avaient été inscrites en vertu des dispositions de la *Loi sur les Indiens* concernant le recouvrement du statut d'Indien.

La Région a mis en oeuvre de nouvelles procédures pour recueillir les statistiques démographiques dans les collectivités, permettant ainsi aux gestionnaires régionaux d'avoir accès à de l'information supplémentaire utile.

La Région a joué un rôle important dans l'élaboration et la prestation des nouveaux cours de formation d'envergure nationale en matière de gestion foncière et d'administration des successions. Les cours de formation sur les procédures d'élection donnés au niveau régional ont mené à l'établissement d'un répertoire d'Indiens pouvant servir comme agents électoraux.

Développement social

Au cours de l'année financière, 3,3 p. 100 des fonds engagés dans les réserves pour satisfaire les besoins fondamentaux ont été transférés aux bandes en vertu du Programme assistance-travail. La Région a versé la somme de 1,4 million de dollars pour assurer la mise en oeuvre de 118 projets qui ont représenté 2 720 semaines-personnes d'emploi.

Développement économique

Depuis la fin de l'année financière 1986-1987, la Région n'a pas accordé de prêts de la Caisse d'expansion économique des Indiens (CEEI). Cette responsabilité incombe maintenant à une institution financière indienne, la Saskatchewan Indian Equity Foundation (SIEF), qui a consenti en 1987-1988 145 prêts totalisant 1,4 million de dollars, créant ainsi 130 emplois. Le Programme de création d'entreprises a approuvé 82 accords de contributions pour un montant de 884 623 $. Ces contributions ont permis de recueillir 2,8 millions de dollars auprès d'autres organismes, assurant la création de 200 nouveaux emplois. Le Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes a aidé financièrement 112 projets qui, à leur tour, ont créé 435 emplois.

Avec la collaboration de la Banque fédérale de développement et du Secteur du développement économique du Ministère, la Région a tenu un séminaire dont le but était d'élaborer un modèle pour le démarrage et la promotion d'entreprises de pourvoyeurs touristiques appartenant à des Indiens et administrées par ces derniers.

Afin de pouvoir transférer les responsabilités du Développement économique aux bandes, des négociations ont été entamées avec les conseils tribaux des chefs des districts de Saskatoon et de Prince Albert.

Région de l'Alberta

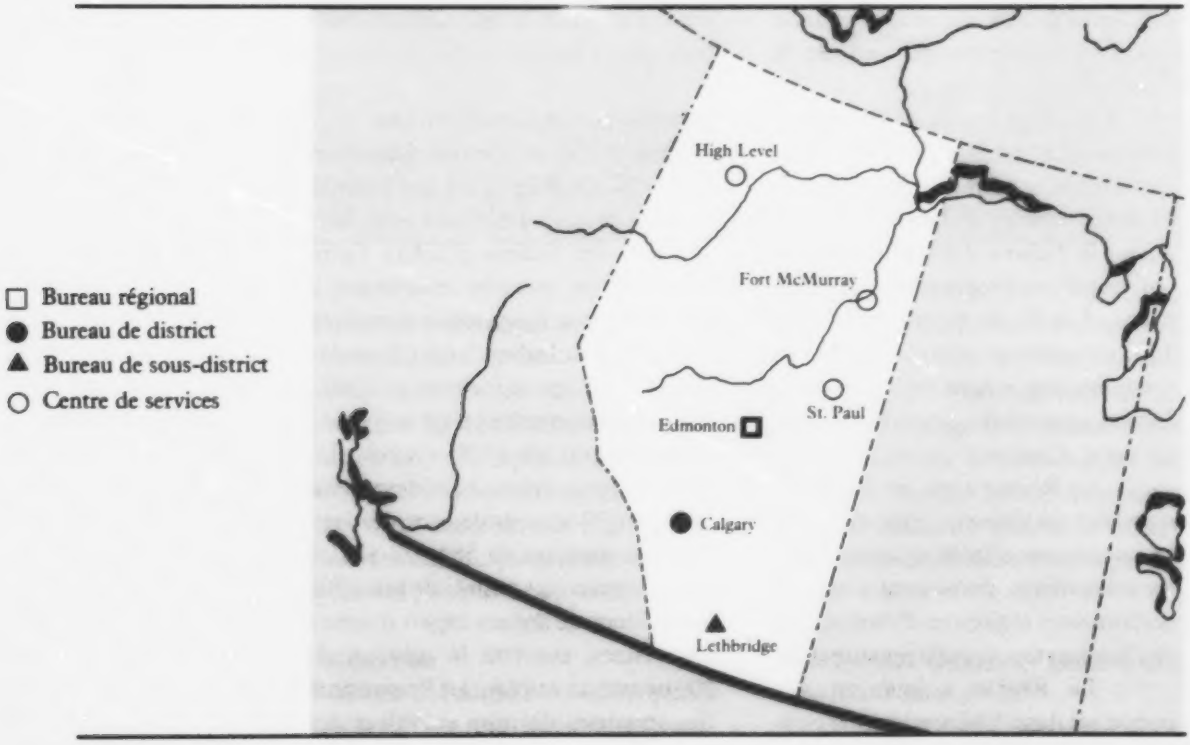

La Région a continué à respecter ses objectifs de réduction des effectifs au cours de l'année en transformant trois de ses bureaux de district du nord de la province en centres de service.

Les Jeux olympiques de Calgary de 1988 ont constitué, pour plusieurs bandes de l'Alberta, une occasion unique d'établir des entreprises commerciales et de créer des marchés pour les produits indiens. Le Ministère a aidé les bandes et les particuliers à profiter de ces possibilités en leur facilitant l'accès aux ressources des autres ministères et programmes du gouvernement fédéral.

Autonomie gouvernementale

Les bandes des Pieds-Noirs, des Gens-du-Sang, Alexander, Kehewin, Saddle Lake, des Cris et des Sarcis ont présenté des propositions d'autonomie gouvernementale qui ont fait l'objet de discussions. Aussi, le conseil tribal de Yellowhead et le Bureau des ressources du *Traité nº 8* ont reçu une aide financière pour poursuivre leurs travaux de recherche.

Développement économique

Au cours de l'année, les négociations de l'entente avec la société Syncrude ont connu un heureux dénouement, et les Indiens inscrits et les Métis pourront profiter de meilleures possibilités d'emploi dans la région de Fort McMurray.

Afin d'aider à la création d'entreprises, des subventions et des contributions totalisant 731 070 $ ont été accordées à 91 entreprises.

La Région a tenu des discussions avec l'Alberta Indian Agricultural Development Corporation et l'Alberta Indian Investment Corporation relativement au transfert à ces deux organismes du portefeuille des prêts de la Caisse d'expansion économique des Indiens (CEEI).

L'administration des prêts directs et des prêts garantis a été assurée grâce au programme des prêts de la CEEI. On a approuvé 55 demandes de contributions totalisant 187 600 $, ainsi que 20 demandes de prêts directs s'élevant à 420 500 $. Le Comité régional des prêts a également approuvé six demandes de prêts garantis totalisant 442 500 $.

Quatorze bandes ont pris en main les programmes de formation professionnelle. Trois cours de formation d'entrepreneurs ont été menés à terme; trois participants se sont inscrits comme stagiaires et 11 autres ont procédé au lancement de leur entreprise.

Terres, revenus et fiducie

Le Système automatisé d'enregistrement des terres (SAET) a été mis en place. Une entente a été conclue sur le financement des unités d'administration foncière des Pieds-Noirs, des Gens-du-Sang et des Piégans pour 1988-1989. Le Comité régional de protection de l'environnement a été établi, le référendum concernant l'échange de terres de la réserve de Fort McKay a eu lieu, et neuf nouvelles aires de réserve ont été arpentées pour la bande des Cris.

De concert avec la Sous-section du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations, le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie a entrepris des études détaillées des répercussions de la diminution des réserves pétrolières et gazières sur deux bandes.

Au cours de 1987-1988, la Région de l'Alberta a recueilli la somme de 783 millions de dollars en fonds pour les bandes, c'est-à-dire 92 p. 100 de tous les fonds des bandes du Canada. Un total de 246 résolutions de conseils de bandes ont été traitées, ce qui représente la somme de 190 millions de dollars. La Région a administré toutes les répartitions de fonds per capita lesquelles totalisent 34 448 300 $.

Un total de 4 700 certificats de statut d'Indien ont été délivrés au cours de l'année, et on a reçu 2 140 demandes de réintégration en vertu de la *Loi C-31*. Le Ministère a administré le Registre des Indiens au nom de 22 bandes. Vingt-neuf bandes ont décidé d'établir elles-mêmes leurs règles d'appartenance et d'assumer la responsabilité pour leur liste de membres. On a transféré la responsabilité de l'administration du Registre à une bande.

Éducation

À la suite de négociations avec la bande des Gens-du-Sang, celle-ci assumera l'administration de trois écoles fédérales au cours de la prochaine année.

Au cours de l'année scolaire 1987-1988, les bandes ont pris en main 75 p. 100 du programme d'études postsecondaires. Un total de 1 847 étudiants indiens ont reçu de l'aide en vertu de ce programme. Un programme de formation a été mis sur pied pour faciliter le transfert des services d'aide aux étudiants du postsecondaire à l'administration des bandes.

Des ententes tripartites sur les frais de scolarité ont été négociées avec les bandes des Cris de Fort Chipewyan et de Bigstone. Les bandes Alexis et des Gens-du-Sang ont terminé les discussions visant à obtenir des ententes semblables au cours de l'année.

Développement social

Au cours de l'année, treize bandes et quatre programmes de développement social administrés par le Ministère ont fait l'objet d'un examen.

L'administration complète du programme de l'aide sociale a été accordée à cinq bandes qui en assuraient déjà provisoirement l'administration. Des ententes ont été conclues avec six autres bandes afin de leur permettre de planifier le transfert de ce programme.

Une somme totale de 1 395 400 $, soit près de 5,4 p. 100 du budget de l'aide sociale accordée aux bandes, a été affectée à des projets qui ont créé des emplois représentant 2882 mois-personnes.

Un comité conjoint formé des fonctionnaires du Ministère et des

Services sociaux de l'Alberta a terminé une analyse des services sociaux dispensés à l'extérieur des réserves. Le Ministère a également participé, à titre de principal agent de financement, à la troisième Conférence annuelle internationale sur l'enfance indienne, qui a eu lieu à Calgary.

Soutien des bandes et gestion des immobilisations

La formule régionale d'affectation des fonds d'immobilisations réservés aux infrastructures a été mise en oeuvre au cours de l'année, ce qui a amélioré les capacités de planification des immobilisations. On a mis l'accent sur le logement et les besoins en réseaux d'alimentation en eau et d'élimination des eaux usées.

Des fonds ont été accordés au Programme d'aide aux gestionnaires indiens pour lui permettre d'offrir des emplois d'été à 28 étudiants diplômés ou non diplômés, au cours de l'année. Les étudiants ont fourni aux administrations locales une aide professionnelle temporaire au niveau de la gestion, des finances et de l'élaboration des programmes.

La bande Louis Bull a été autorisée par le Solliciteur général de l'Alberta à assurer les services de police dans sa réserve. Ce service communautaire est entièrement financé à même les revenus de la bande et sert de modèle aux autres bandes désireuses d'offrir les mêmes services.

Deux nouveaux conseils tribaux ont été formés dans le nord de la province pour offrir des services consultatifs à leurs bandes membres.

Quatre bandes et un conseil tribal ont entamé des discussions qui pourraient mener à des ententes sur les MOF.

Région de la Colombie-Britannique

Au cours de 1987-1988, la Région a participé à la signature de l'entente la plus importante et la plus complexe sur les Modes optionnels de financement (MOF) à ce jour : une entente de cinq ans, d'une valeur de 58 millions de dollars, conclue avec le Conseil tribal Nuu-Chah-Nulth. La bande indienne de Westbank a également ratifié une entente sur les MOF.

Des progrès ont été réalisés au niveau du développement économique des Indiens grâce à un meilleur contrôle de l'exploitation des ressources, à l'établissement du Secrétariat des affaires autochtones et à la création de deux importantes institutions financières indiennes.

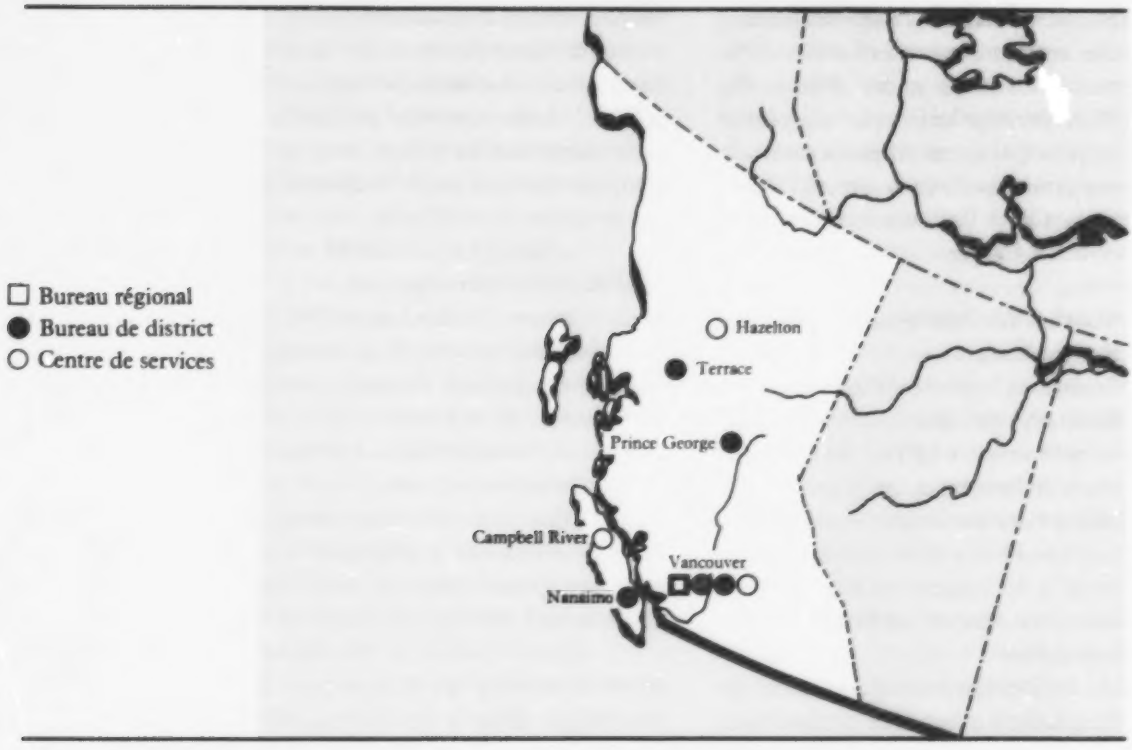

Soutien des bandes et gestion des immobilisations

Par l'entremise du plan régional de transfert des programmes, les ressources nécessaires à l'embauche de 22 conseillers pour les besoins des conseils tribaux ont été transférées à 15 organisations tribales.

Les bases de données informatisées utilisées pour financer les administrations locales et les conseils tribaux ont été améliorées au cours de l'année. Des contributions ont été versées à 195 bandes et à 26 organisations tribales. À l'échelle régionale, des consultations ont eu lieu sur le transfert des responsabilités et sur l'entente cadre sur les frais de scolarité en Colombie-Britannique. De 43 importants cas de faillites signalés en 1985-1986, on ne rapportait plus que 28 cas en 1987-1988. Six projets d'été entrepris en vertu du Programme d'aide aux gestionnaires indiens ont été parachevés.

Au cours de l'année, 605 nouvelles maisons, représentant 121 p. 100 de l'objectif annuel prévu pour la Région, ont été construites selon les normes de la *Loi nationale sur l'habitation*, et 624 remises en état ont été terminées, c'est-à-dire 105 p. 100 de l'objectif que s'était fixé la Région.

Une somme totale de 11,1 millions de dollars, provenant des sources de financement cumulatives des programmes prévus par la *Loi C-31*, a été versée aux bandes sous forme de contributions. Les dépenses d'immobilisations se sont élevées à 6,8 millions de dollars, et les dépenses au chapitre de l'éducation postsecondaire ont compté pour 2,9 millions de dollars.

Développement social

Cinq bandes ont assumé l'administration du programme de l'aide sociale, faisant passer à 144 le nombre total des entités indiennes administrant ce programme au nom de 174 bandes. Les Indiens se sont chargés de l'administration de 74 p. 100 de tous les fonds affectés au développement social.

En ce qui concerne les journées de soins à domicile aux adultes, il y a eu une augmentation de 57 p. 100 du total des jours de soins en 1987-1988, c'est-à-dire de 5 p. 100 par rapport à 1986-1987.

Au cours de la même période, le nombre des enfants indiens ayant reçu des soins a diminué de 4,6 p. 100 par rapport à 1986-1987. On a mis en oeuvre le Programme des services de soins aux enfants et aux familles du Conseil tribal Nuu-Chah-Nulth. En vertu de ce programme, 13 bandes établies sur la côte ouest de l'île de Vancouver ont profité de services de soins à l'enfance.

Éducation

Le programme de l'éducation a fourni les services scolaires aux niveaux élémentaire et secondaire à 12 625 élèves, soit 612 dans 11 écoles fédérales, 3 486 dans 100 écoles administrées par les bandes, et 8 527 dans 521 écoles provinciales, paroissiales et privées. Il y avait 558 étudiants inscrits en 12e année. Une école fédérale a été transférée à une bande, et cinq autres transferts étaient en préparation.

Le programme d'études postsecondaires a parrainé 2 073 étudiants en vertu d'un programme ordinaire, et 317 étudiants en vertu d'un programme de financement établi suite à l'adoption de la *Loi C-31*.

La Région a réussi à renégocier une entente sur l'enseignement avec la province pour permettre aux collectivités indiennes et aux conseils scolaires de conclure des ententes au niveau local.

Terres, revenus et fiducie

La Région a tenu un portefeuille d'environ 3 200 baux. Un nombre total de 1 054 documents ont été portés au Registre des terres indiennes, et les revenus provenant des opérations foncières se sont élevés à plus de 20 millions de dollars. De plus, des négociations ont abouti au règlement de 15 questions litigieuses relatives aux terres.

Deux membres de la bande de Cowichan ont été nommés surintendants en vertu de la *Loi sur les Indiens* pour recueillir et distribuer les recettes tirées de la location des terres cédées.

Le système d'information sur les effectifs indiens a traité un total de 9 893 « événements », c'est-à-dire des naissances, des décès et des mariages. Des ateliers ont été organisés pour former les membres des bandes et des conseils tribaux à la responsabilité de l'administration du programme des effectifs.

En 1987, 257 dossiers portant sur des successions ont été ouverts et 278 autres ont été traités. À la fin de 1987, il y avait encore plus de 500 dossiers ouverts sur les successions.

Développement économique

Un répertoire des entreprises indiennes a été publié. La Région a mis sur pied un programme de formation des entrepreneurs, et 17 jeunes entrepreneurs y ont participé. Un nombre total de 144 entreprises ont été financées au cours de l'année, près de 233 emplois ont été créés et maintenus, et plus de 9 millions de dollars ont été recueillis pour les petites entreprises. Un cours de formation pour les trappeurs autochtones a été donné à 56 Indiens de la Colombie-Britannique.

Autonomie gouvernementale

La Région a appuyé la tenue d'ateliers dans les collectivités à l'intention de plus de 50 bandes afin d'aider celles-ci à formuler des projets d'autonomie gouvernementale. Trois collectivités indiennes de la Colombie-Britannique travaillaient à l'élaboration de propositions dans le but de négocier une forme d'autonomie gouvernementale qui dépasserait les contraintes de la *Loi sur les Indiens*.

La Région a aidé financièrement la Conférence sur les structures et les pouvoirs du gouvernement des Premières nations, qui était parrainée par le Programme de droit autochtone de l'Université de la Colombie-Britannique.

Des fonds pour frais de scolarité ont été ajoutés dans l'accord financier conclu avec les Sechelts. Ces derniers ont été autorisés à recueillir les impôts provinciaux (ruraux) sur les terres des Sechelts. La province a modifié la *Loi sur le Registre des terres* pour permettre l'enregistrement des terres des Sechelts.

Région du Yukon

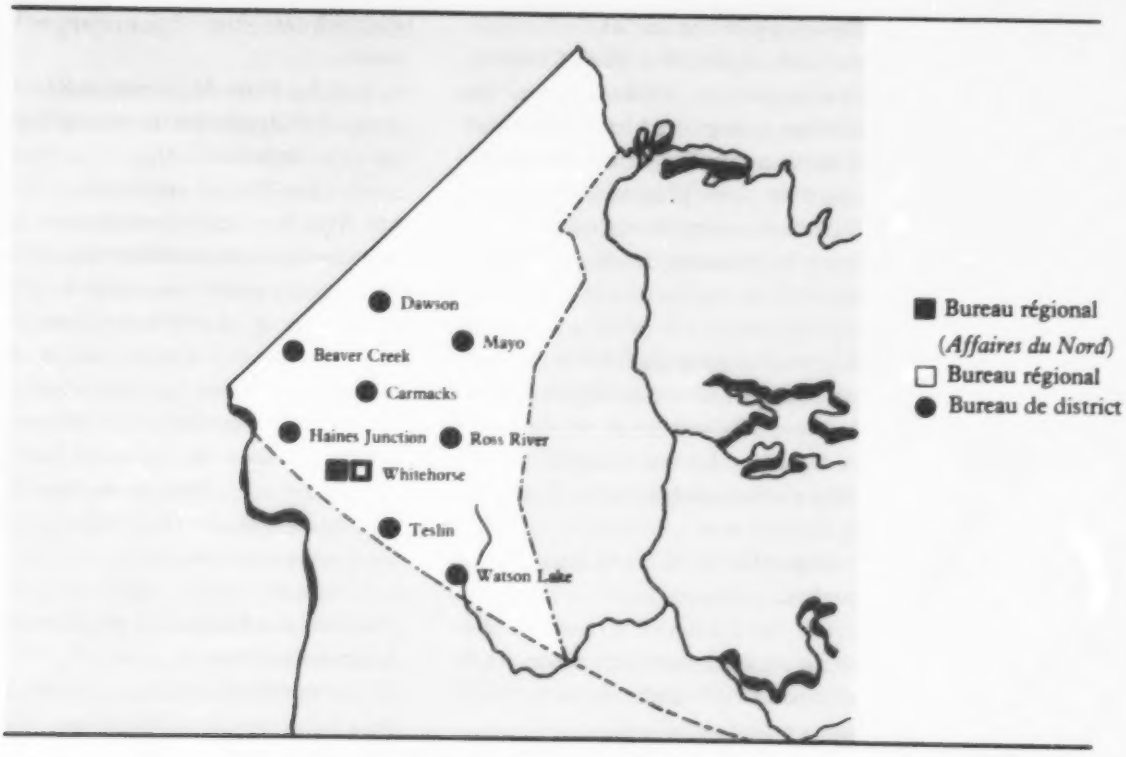

Programme des affaires indiennes

En 1987-1988, les négociations se sont poursuivies relativement à la revendication territoriale globale des Indiens du Yukon et aux revendications interterritoriales du conseil des Dénés-Kaskas, de la Nation dénée et des Tlingits de la rivière Taku.

Développement économique

La Région a dépensé plus de 3 millions de dollars pour 29 projets de développement économique, créant et maintenant des emplois d'une valeur de 100 années-personnes et produisant 1,8 million de dollars de nouveaux revenus. Au cours de l'année, 15 projets ont été approuvés en vertu du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes. Une aide directe a été accordée suite à 92 demandes.

Éducation

Une aide financière a été accordée au cours de l'année à plus de 1 000 élèves des niveaux primaire et secondaire et à 90 étudiants du niveau postsecondaire. Vingt-quatre étudiants ont reçu leur diplôme d'études secondaires, et sept autres ont réussi leurs études au niveau postsecondaire.

Développement social
Au cours de l'année, 14 diplômés du Programme des administrateurs des services sociaux des bandes ont assisté à un cours de formation paraprofessionnelle. Les Tlingits de la rivière Taku ont assumé la responsabilité de leurs programmes de développement social.

Terres, revenus et fiducie
Au cours de l'année, la Région a réussi à obtenir 50 parcelles de terre aux fins de logement. Il y a eu six modifications des parcelles existantes. Le Ministère a également aidé plusieurs bandes qui avaient cédé leurs terres à des tierces parties.

La Région a terminé la troisième année du transfert des terres en vertu du projet de réinstallation du village de Kwanlin Dun.

Pour la première fois, un programme d'arpentage et de cartographie a servi à tracer les limites de toutes les parcelles de terre appartenant aux bandes du Yukon. Trois collectivités ont reçu une aide aux termes de ce programme.

La plupart des bandes ont présenté leur code d'appartenance avant juin 1987 et sept présentations ont été approuvées. Le Ministère a donné de l'information et des conseils à trois bandes dont les codes présentés avaient été refusés. Toutes les bandes de la Région ont reçu des fonds de perfectionnement, et trois bandes ont obtenu une aide financière leur permettant d'appliquer leurs règles d'appartenance.

Au cours de l'année, la Région a reçu 319 demandes de réintégration en vertu de la *Loi C-31*.

Les Tlingits de la rivière Taku ont reçu des fonds pour étudier les répercussions environnementales d'une exploitation minière sur la pêche pratiquée par les Autochtones dans les aires traditionnelles adjacentes au site de la mine projetée. Le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales a tenu un atelier au Yukon auquel les représentants du gouvernement, des bandes et des associations autochtones ont assisté.

Soutien des bandes et gestion des immobilisations
Afin d'établir leur plan quinquennal de gestion des immobilisations, chaque bande de la Région a reçu la somme de 42 000 $, ce qui représente un total de 630 000 $.

Dans le cadre de la réinstallation du village de Kwanlin Dun, 22 nouveaux logements ont été construits, et 1,5 million de dollars ont été dépensés pour améliorer l'infrastructure.

Toutes les bandes ont mis en oeuvre leurs plans de dépenses de capitaux au cours de l'année. Cinquante logements ont été construits en vertu des normes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ce qui comprend les logements de Kwanlin Dun.

Programme des affaires du Nord

Une entente conclue entre le Canada et le Yukon sur l'aménagement du territoire a été signée en octobre.

Au cours de 1987, la production minière s'est élevée à 447,2 millions de dollars comparativement à 176 millions en 1986, une augmentation attribuable au produit de la première année complète de fonctionnement de la mine Curragh. La production d'or des placers est passée de 43,8 millions de dollars en 1986 à 63 millions en 1987.

Les dépenses de prospection minière, qui n'étaient que de 28,9 millions de dollars l'année précédente, se sont élevées à 35 millions de dollars en 1987. Un total de 13 275 concessions minières ont été enregistrées, soit presque le double du total de l'année précédente, qui était de 7 005. Les concessions de placers se sont élevées à 2 252 en 1987 par rapport à 1 671 l'année précédente. Une nouvelle Section des placers a été créée au sein du Programme du Nord pour administrer et faire respecter les dispositions concernant l'utilisation des eaux contenues dans les permis d'exploitation des placers.

Les projets de cartographie géologique ont mis l'accent sur les gisements d'or et d'argent. En vertu de l'Entente de développement économique entre le Canada et le Yukon (EDE), deux aires ont fait l'objet de levés cartographiques géologiques : la région de Rancheria et la zone située près de la rivière Wheaton. Toujours en vertu de l'EDE, deux projets de recherche ont été entrepris pour améliorer le rendement économique et environnemental des placers du Yukon.

La première phase de l'inventaire forestier a été terminée et a produit des cartes forestières destinées au public. La flotte des avions-citernes CL-215 a été intégrée à la flotte A26 et utilisée au cours de la saison des incendies de forêts de 1987.

L'Office des eaux du Yukon a assumé le contrôle des fonds d'exploitation.

Les biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés au Yukon ont été vendus à la Yukon Developement Corporation.

En vertu de l'EDE conclue entre le Canada et le Yukon, environ 4,4 million s de dollars ont été affectés à 106 projets. De l'aide financière a été accordée à des projets tels que des entreprises de pisciculture et d'élevage de moutons, des usines de traitement des oeufs de poissons et des ateliers de fabrication de meubles. Une aide financière a également été accordée au projet de cartographie géochimique, à l'amélioration des techniques minières, au développement de l'industrie des placers et à la planification économique communautaire.

Le Ministère a collaboré avec le gouvernement du Yukon dans une étude des retombées pour le Nord du Système d'alerte du Nord et des activi-

tés d'exploration des hydrocarbures dans la mer de Beaufort.

Le programme régional de formation en cours d'emploi a assuré la formation de 85 Autochtones, à un coût de 446 000 $; 95 p. 100 des stagiaires se sont trouvé des emplois.

Les discussions se sont poursuivies avec le gouvernement du Yukon pour préparer le transfert des responsabilités dans le domaine du pétrole et du gaz aux gouvernements territoriaux en vertu d'un accord du Nord.

Région des Territoires du Nord-Ouest

■ Bureau régional (*Affaires du Nord*)
□ Bureau régional
● Bureau de district
▲ Bureau de sous-district

Programme des affaires indiennes

En 1987-1988, la Région a fourni de l'appui, au chapitre de l'administration locale et du développement économique, à 9 200 Indiens inscrits, appartenant à 17 bandes situées dans 25 collectivités et 2 réserves des T. N.-O.

Services aux Indiens

Le Secteur des services aux Indiens a versé une subvention de fonctionnement de 192 000 $ au nouvel Institut culturel déné qui a été créé en mai 1987 pour promouvoir la culture dénée.

En vertu du nouveau Programme préparatoire à l'entrée à l'université et au collège, 17 Autochtones ont reçu une aide financière. Le GTNO a reçu une somme de 220 000 $ de la Région pour administrer ce programme.

Une accord a été conclu pour mettre sur pied un comité d'examen fédéral-territorial formé de représentants de la haute direction pour déterminer qui sera responsable de fournir les fonds d'immobilisations nécessaires aux bureaux des bandes, aux services municipaux liés aux terres indiennes mises de côté à l'usage des Indiens et pour d'autres questions.

Le Conseil de la région du fleuve et du delta du Mackenzie a reçu des fonds du Programme de perfectionnement en gestion des Indiens et des Inuit et de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada pour assurer la formation des employés de quatre bandes dans le domaine de l'informatique.

La Région a entrepris un projet pilote en collaboration avec le conseil tribal des Flancs-de-Chien et la Nation dénée pour mettre au point un régime d'avantages sociaux pour les employés des bandes.

Terres, revenus et fiducie

Le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie a reçu des propositions de la bande de Fort Liard pour négocier l'obtention de statuts séparés pour les collectivités de Trout Lake et de Nahanni Butte en vue de la division de la bande. On a amorcé les préparatifs pour effectuer la séparation de trois autres collectivités de leur bande principale.

La première cession de terres de la réserve indienne nº 1 de Hay River a été mise en route.

Au cours de l'année, sept bandes ont demandé l'autorisation d'établir leur code d'appartenance. Ainsi, un total de 14 bandes, représentant 80 p. 100 de toutes les bandes de la Région, ont demandé cette autorisation au cours des deux dernières années. La bande de Fort McPherson a reçu l'approbation du Ministre pour mettre en application ses règles d'appartenance.

Développement économique

En 1987-1988, le Secteur du développement économique a fourni 533 000 $ en contributions directes à 26 entreprises indiennes nouvellement établies ou agrandies.

Quatre institutions régionales ont reçu la somme de 75 000 $. Une

partie de ces fonds a été utilisée par la Société de développement Denendeh pour l'achat de sa participation dans la Northlands Utilities Ltd.

Le Programme d'aide aux jeunes entrepreneurs autochtones a accepté 12 stagiaires, et 10 d'entre eux ont terminé le cours avec succès. De ce nombre, cinq doivent lancer leur propre entreprise.

La société Chevron Canada et la bande de Fort Good Hope ont mis en œuvre une entente de coparticipation d'une valeur de 42 millions de dollars qui devait assurer la création de quatre entreprises autochtones. Une de ces entreprises, une société de haute technologie s'occupant de systèmes de positionnement global et de levés de gravité, prévoyait des revenus en fin d'année de 1 million de dollars et un profit de 100 000 $.

La bande de Hay River a terminé des négociations avec une importante société du secteur privé pour l'exploitation conjointe d'une grande entreprise de production de volailles.

En vertu du Programme de développement économique des Autochtones, trois projets ont reçu au total environ 1 million de dollars, et l'Entente de développement économique a fourni à peu près 32 000 $ à deux autres projets.

Une somme totale de 220 000 $ a été accordée pour la planification économique communautaire et régionale. Un autre montant de 971 000 $ a été versé dans le cadre de 65 projets financés en vertu du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes.

Programme des affaires du Nord

Des négociations ont été entreprises au cours de l'année pour établir une entente cadre sur le transfert des responsabilités.

On a transféré au GTNO la responsabilité des programmes de foresterie et de prévention des incendies.

Les négociations visant le transfert des centres de ressources scientifiques d'Inuvik, d'Iqaluit et d'Igloolik se sont poursuivies.

Les biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés dans les Territoires du Nord-Ouest ont été vendus au GTNO.

Des progrès ont également été réalisés relativement à l'abrogation de la *Loi sur les titres de biens-fonds* que l'on désire remplacer par des mesures législatives territoriales.

On a tenu, à plusieurs reprises, des discussions avec le gouvernement territorial sur la possibilité de conclure un accord énergétique pour le Nord.

L'ancien bureau qui logeait la Gestion des ressources à Yellowknife a été transféré à l'organisme de charité Tree of Peace.

La situation s'est améliorée dans le cas de deux revendications globales importantes. Dans le cas de la revendication des Dénés et des Métis, un règlement semble probable d'ici la fin de l'année. Sous l'égide du GTNO, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la conception des institutions de gestion des ressources à mettre en place après le règlement de la revendication.

Au cours de l'année, une Commission d'aménagement du territoire de la région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort a été créée. L'ébauche d'un plan d'aménagement du territoire a été présentée en janvier 1988 par la Commission de l'aménagement du territoire du détroit de Lancaster. Des travaux ont été entrepris dans une troisième région; la Commission de l'aménagement des terres des Territoires du Nord-Ouest a été démantelée et une nouvelle structure de gestion a été mise sur pied.

La nouvelle Entente de développement économique a été mise en oeuvre, et ses six ententes auxiliaires ont été ratifiées par les ministères des Affaires indiennes et du Nord canadien, de l'Énergie, des Mines et des Ressources, de l'Expansion industrielle régionale et par le GTNO. Des fonds totalisant 37 millions de dollars ont été autorisés pour mettre en oeuvre, au cours des trois prochaines années, le développement du secteur minier, les arts et l'artisanat, les ressources renouvelables, le tourisme et les petites entreprises, ainsi que la planification économique. En outre, la Région a participé à la mise en oeuvre des clauses économiques de la *Convention définitive des Inuvialuit*.

La Politique minière pour le Nord a été mise application au cours de l'année.

La mine de la société Pine Point a fermé ses portes après avoir respecté son plan d'abandon ainsi que les clauses de l'entente qu'elle avait conclue avec le GTNO sur l'indemnisation des résidants et des entreprises. L'industrie des métaux de base a récupéré lentement au cours de l'année. La production de plomb, de zinc et d'or a augmenté pour atteindre une valeur de 843 millions de dollars comparativement à 780 millions l'année précédente. Les dépenses pour les activités de prospection minière, surtout pour l'or, sont passées de 45 millions de dollars en 1986-1987 à 70 millions en 1987-1988. Les activités d'enregistrement des concessions minières ont doublé. Bon nombre de projets ont fait l'objet d'examens environnementaux préalables. Un de ces projets, la mine d'uranium Kiggavik de la société Urangesellschaft, doit être examiné par une commission mise sur pied par le Bureau fédéral d'examen en matière d'environnement.

On a procédé, dans les six bureaux de district, à plus de 600 inspections de permis et de baux touchant l'utilisation des terres, de l'eau, des terres de la Couronne et des terres de réserve. En outre, plus de 200 demandes de permis d'utilisation des terres ont été traitées. Parmi les travaux habituels des bureaux de district, mentionnons la surveillance environnementale telle que l'échantillonnage de l'eau et le mesurage des niveaux de neige.

Annexe I

Dépenses budgétaires		
	1986-1987	1987-1988
Dépenses de fonctionnement		
Affaires indiennes et inuit	250 883 240 $	243 110 997 $
Affaires du Nord	88 904 779	** 94 470 848
Administration	* 63 656 993	42 517 861
Revendications des Autochtones	7 421 311	*** 0
Dépenses d'immobilisations		
Affaires indiennes et inuit	56 981 609	30 976 322
Affaires du Nord	20 927 396	16 698 463
Subventions, contributions et autres paiements de tranfert		
Affaires indiennes et inuit	1 436 418 973	1 568 078 540
Affaires du Nord	37 599 016	36 609 268
Gouvernement territorial	624 823 999	738 420 300
Revendications des Autochtones	56 470 537	*** 0
Fonds de recherche pour l'étude de l'environnement	1 435 655	934 538
TOTAL	2 645 523 508 $	2 771 817 137 $

* Une somme de 19 500 000 $ se rapporte à la radiation des dettes de la Commission d'énergie du Nord canadien.

** Une somme de 33 126 083 $ se rapporte à la radiation des dettes de la Commission d'énergie du Nord canadien.

*** Le Programme des revendications des Autochtones a été intégré aux Affaires indiennes et inuit.

Recettes		
	1986-1987	1987-1988
Affaires indiennes et inuit	7 087 366	13 904 113
Affaires du Nord	16 234 974	* 34 924 625
Administration	14 874 235	137 087
Revendications des Autochtones	1 558 378	** 0
TOTAL	39 754 953 $	48 965 825 $

Dépenses non budgétaires		
	1986-1987	1987-1988
Prêts, investissements et avances		
Affaires indiennes et inuit	(11 031 740)	47 404 860
Affaires du Nord	(1 234 139)	(37 088 711)
Revendications des Autochtones	39 201 822	*** 0
Administration	** (49 266 335)	0
TOTAL	(22 330 392) $	10 316 149 $

* Les chiffres concernant la Commission d'énergie du Nord canadien figurent maintenant sous Affaires du Nord plutôt que sous Administration.

** Ces chiffres se rapportent à la Commission d'énergie du Nord canadien et à la Yukon Power Corporation.

*** Le Programme des revendications des Autochtones a été intégré aux Affaires indiennes et inuit.

Annexe II

Lois appliquées

Le Ministère applique, en totalité ou en partie, les lois suivantes :

- *Loi sur l'arpentage des terres du Canada*
- *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte*
- *Loi autorisant l'aliénation des biens de la CENC situés au Yukon*
- *Loi des chemins de Saskatchewan et d'Alberta*
- *Loi concernant la réserve des Sauvages Songhees*
- *Loi sur les concessions de terres publiques*
- *Loi sur la Convention Canada-Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes*
- *Loi sur la Convention Canada-Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes*
- *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*
- *Loi sur les dispositions supplémentaires du Manitoba*
- *Loi sur les eaux de la zone du chemin de fer*
- *Loi sur les eaux intérieures du Nord*
- *Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon*
- *Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon*
- *Loi fédérale sur les hydrocarbures*
- *Loi sur les forces hydrauliques du Canada*
- *Loi sur les Indiens*
- *Loi sur les Indiens (établissement de soldats)*
- *Loi sur le Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien*
- *Loi modificatrice de 1961 sur le transfert des ressources naturelles (terres d'écoles)*
- *Loi sur le partage des revenus miniers de la réserve indienne de Fort Nelson*
- *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes*

- *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*
- *Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz*
- *Loi sur le règlement des revendications des autochtones de la Baie James et du Nord québécois*
- *Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (pollution par le mercure)*
- *Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique*
- *Loi sur le règlement des revendications relatives aux terres retranchées des réserves des Indiens de la Colombie-Britannique*
- *Loi sur la réserve indienne de Caughnawaga*
- *Loi sur la réserve indienne de St. Peter*
- *Loi sur la réserve indienne de St-Régis*
- *Loi sur les ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique*
- *Loi sur les ressources naturelles de l'Alberta*
- *Loi sur les ressources naturelles du Manitoba*
- *Loi sur les ressources naturelles de la Saskatchewan*
- *Loi sur les terres des Indiens (règlement des différends)*
- *Loi sur les terres territoriales*
- *Loi sur les territoires du Nord-Ouest*
- *Loi sur les titres de biens-fonds*
- *Loi sur la validation des ordonnances sur la copropriété*
- *Loi sur le Yukon*
- *Loi sur la zone de chemins de fer*
- *Loi de la Zone du chemin de fer et du Bloc de la rivière de la Paix*